

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST



FRANÇOIS
LACHAL
PDG de François Lachal
Opticien

HAUTE-GARONNE
Des nanosatellites
prêts à décoller

BÉARN
La CCI joue la proximité

HAUTES-PYRÉNÉES
Altela monte aux filets

Dordogne
**Un peu plus
plus près
des étoiles**

4



22



38



10



4

À la une

4 Dordogne : Un peu plus près des étoiles

Dordogne

10 Production : la noix ressort de sa coque

13 Pro tech Foudre : le gardien du temple !

14 Tribunal de commerce de Périgueux : la prévention pour bouclier

16 Atelier de fac-similé : reproduire l'histoire

18 Brèves Dordogne

Haute-Garonne

20 Occitanie : 150 millions pour l'habitat durable

22 Kinéis, des nanosatellites prêts à décoller

24 GTP Bioways, une ambition internationale

26 Aéronautique : Ascendance au banc d'essai

27 Conjoncture : l'aéronautique, ce mastodonte

28 Brèves Haute-Garonne

Gironde

30 BricodealTorro voit grand

32 Brèves Gironde

Landes

34 Horlogerie fine : redonner leur splendeur aux montres anciennes

36 Brèves Landes

Lot-et-Garonne

38 Sainte-Livrade : le Domaine de Bugatel renaît

40 Nérac : des machines au service de la terre

42 Le « Mercato » mode d'emploi

43 Accès Industrie, labellisée responsable

44 Brèves Lot-et-Garonne :

Béarn

46 Pau-Béarn : la CCI joue la proximité

50 Brèves Béarn

Pays basque

52 L'IA pour des prévisions de vente

54 Comptables de proximité

55 Transports collectifs : la RATP sur la Côte basque

56 Brèves Pays basque

Hautes-Pyrénées

58 Altela monte aux filets

62 Richers Prévention : place à la formation

64 Retour à l'emploi : les acteurs main dans la main

66 Brèves Hautes-Pyrénées

Le Cercle des Experts

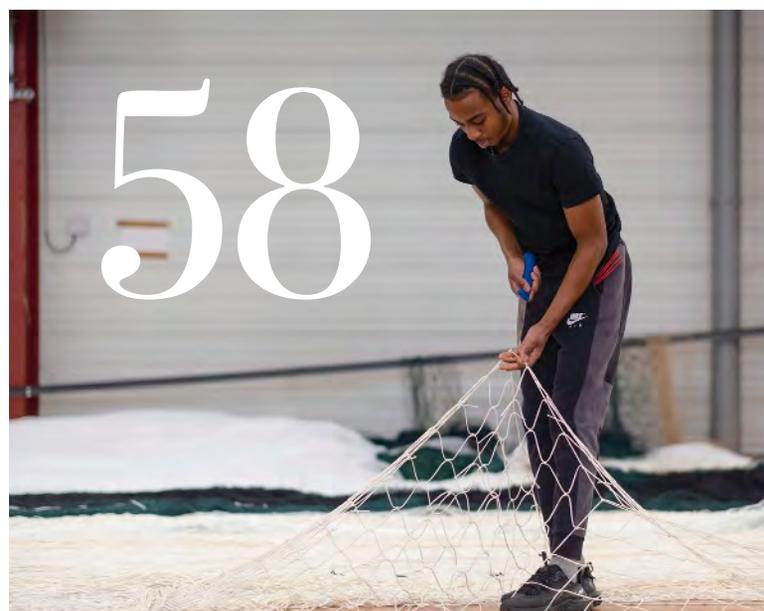
68 Logement : pour une sortie de crise durable

Tendances Business

72 Des alternatives au surendettement

74 Réconcilier écologie et économie

76 Annonces légales



FRANÇOIS
LACHAL
PDG de François Lachal
Opticien



Dordogne Un peu plus plus près des étoiles

Avec un réseau de 36 magasins d'optique, François Lachal Opticien est bien connu des Périgourdins. Et 2023 a marqué un tournant dans la direction prise par la holding « Les Pléiades » avec l'ouverture d'une toute première boutique entièrement dédiée à l'astronomie. Avec l'ambition de rayonner à l'échelle régionale.

Par Marie LEMAITRE

Si parmi les commerces de Périgueux, certains vont et viennent, ouvrant et fermant au fil du temps, des époques et des tendances, d'autres sont de vraies institutions. Place Bugeaud, à côté de l'incontournable Monoprix, ouvert depuis 1945 : François Lachal Opticien en fait partie depuis près de 70 ans. De ses grandes arches vitrées entourées de cette pierre calcaire, signature du Périgord blanc, la boutique

laisse entrevoir aux passants une kyrielle de paires de lunettes et à l'étage... Des outils d'astronomie !

Une particularité sur laquelle le dirigeant, François Lachal, a capitalisé : en décembre 2023, une boutique Lachal Astronomie a ouvert à Bergerac, rue Neuve-d'Argenson. Improbable ? Pas vraiment, il s'agit simplement d'un retour aux sources du métier d'opticien avec de l'optique instrumentale. Une spécificité que son père avait déjà développée en vendant « toujours beaucoup

DE PÈRE EN FILS

Dernier d'une fratrie de six enfants, François Lachal a repris l'affaire que son père avait lancée en 1945. Paul Lachal s'était installé en Haute-Vienne, à Saint-Yrieix-la-Perche, avant d'ouvrir dix ans après, la boutique place Bugeaud, à Périgueux. « Mon père détestait attendre le client », se rappelle François Lachal. Alors qu'il allait à Bordeaux acheter des thèmes d'étalages, le fondateur est tombé sur le magasin de Périgueux, qui vendait alors des chaussures, et a immédiatement racheté le fonds de commerce. « Mon père n'est jamais arrivé jusqu'à Bordeaux », rit le fils. Et Paul Lachal n'a plus jamais attendu le client. Dès son premier jour, il a fait son chiffre d'une semaine en Haute-Vienne.

d'accessoires : des thermomètres, des boussoles, des curvimètres, des altimètres... »

VENDRE À DES INITIÉS

Alors, quand il a repris l'affaire en 1979, le fils a souhaité adjoindre l'activité d'astronomie. « On était les seuls à le faire, et ça me paraissait être une activité annexe naturelle puisque j'avais étudié les instruments. » Désormais, 18 de ses boutiques ont un « corner » astronomie dans lesquels sont proposés des outils pour amateurs, allant de l'équipement simple au plus sophistiqué.

Lorsqu'il proposait seulement quelques produits, le patron a fait la rencontre de Jérôme Rudelle, client passionné à qui il a vendu ses premières lunettes d'astronomie. Une rencontre qui fait office de tournant. Dans les années 1990, François Lachal a participé aux premières éditions de *Périjeux* en

faisant venir un planétarium pour faire connaître son activité et ses boutiques. À l'animation... Jérôme Rudelle, devenu président du club d'astronomie de Coulounieix-Chamiers. « Il savait créer un engagement sur l'astronomie. Nous, nous avons toujours été bons pour vendre à des débutants, mais nous n'étions pas armés pour vendre à des initiés et nous ne pouvions plus nous permettre de mélanger du matériel pour amateur précis avec des lunettes. »

REDONNER SES LETTRES DE NOBLESSE

Quand François Lachal décide de sauter le pas, Jérôme Rudelle entre dans l'entreprise en 2017. « J'avais ses compétences, et le rôle d'un chef d'entreprise, c'est d'être un chef d'orchestre, on n'a pas de talents, sinon de faire émerger ceux autour de nous. » Une embauche qui a permis de

multiplier les corners et d'ouvrir la boutique de Bergerac avec Jérôme Rudelle, aujourd'hui responsable du département astronomie dans les boutiques de François Lachal. « C'était une époque où le métier d'opticien commençait à se galvauder, j'étais lassé que le public traîne dans la boue toute une profession. Pour ressortir la tête de l'eau, j'ai fait de la physique, et l'astronomie permettait de regarder vers le haut, de se hisser et de faire une activité noble », raconte François Lachal. Les compétences de Jérôme Rudelle et le succès des événements autour de l'astronomie convainquent l'opticien : il y a un public, qui faute de boutique se perd sur Internet, sans conseils.



LACHAL EN 5 DATES

1945 : Paul Lachal ouvre sa première boutique

1979 : François Lachal rejoint son père dans l'affaire à seulement 23 ans et rachète l'affaire

2017 : Jérôme Rudelle rejoint le groupe Lachal en tant que responsable du département Astronomie

2018 : Lancement du premier camping-car « Lachal mobile »

2023 : Ouverture de la première boutique entière dédiée à l'astronomie à Bergerac

LE SUCCÈS DU PLANÉTIARIUM

Dès son arrivée, Jérôme Rudelle a ainsi proposé des formations, mais aide aussi les acheteurs à régler correctement leur matériel. À la boutique, les appels affluent, « même des personnes de Montauban se renseignent », souffle François Lachal. Le dirigeant ambitionne d'avoir un rayonnement régional avec cette spécialisation. Si pour l'instant, le chef d'entreprise balaie la question de la rentabilité du revers de la main, la boutique étant encore très jeune, une chose est sûre : le planétarium est un succès. Avec le recrutement de deux astronomes et d'une vendeuse, la branche astronomie de la holding fait « énormément de prestations ». Le planétarium itinérant, créé en 2020, a un programme très chargé et a son agenda déjà rempli pour l'année. « Ça éveille les passions, permet de promouvoir la boutique, et ça n'est pas courant », se réjouit le PDG de François Lachal Opticien.

DES COOPÉRATIVES ET FRANCHISES

Si désormais le dirigeant vise les étoiles, le cœur de l'activité de sa holding « Les Pléiades » reste les lunettes de vue. Et la boutique historique de Périgueux, créée en 1955, possède une particularité : c'est l'une des seules possédées par François Lachal qui porte son nom. Dans son réseau de 36 magasins, répartis sur sept départements en plus de la Dordogne, l'opticien a fait le choix des coopératives Atol et Optic 2000 et de la franchise Générale d'optique. Car si son nom et celui de son père sont bien connus en Périgord, ces enseignes de l'optique rassurent le client, apportent une image de marque et surtout aident à s'installer dans des galeries commerçantes. « J'ai succombé par la gestion, la publicité et l'homogénéité que cela apportait. Posséder ces services en nom propre serait beaucoup d'énergie », rapporte François Lachal.

“ L’opticien a fait le choix des coopératives Atol et Optic 2000 et de la franchise Générale d’optique ”

C’est à 23 ans, et seulement un mois après avoir repris l’affaire à son père, Paul Lachal, que François ouvre une deuxième boutique, à Excideuil, en septembre 1979. « À l’époque, j’ai fait quelque chose que je ne ferai plus jamais, j’ai doublé un confrère qui devait s’y installer. On avait beaucoup de clients qui venaient de la commune, j’ai eu peur, et je me suis implanté. » Après cinq ans d’études d’optique dans le Jura, et avoir appris « tout sur la filière de la fabrication de lunettes », François Lachal est revenu en Dordogne, malgré des opportunités pour devenir directeur de Lacoste lunettes monde ou encore ingénieur éclairagiste en Australie.

ALLER VERS LES CLIENTS

Une carrière qui a fait office d’évidence pour le sémillant opticien, tombé dans la marmite quand il était petit. Jeune, il aidait déjà son père, et a adoré la relation clientèle. « On a des gens qui venaient avec des -2, -3 qui n’avaient jamais été équipés, et qui redécouvraient les couleurs,

cette satisfaction-là est quelque chose d’extraordinaire », s’enthousiasme-t-il. Et ajoute : « et l’œil est un chef-d’œuvre du point de vue anatomique ». Avec ces deux convictions, l’opticien s’étend. Il n’attend plus que ses clients viennent au magasin de Périgueux mais s’étend sur tous les territoires de la Dordogne et au-delà. « On avait une clientèle énorme, mais j’ai senti qu’il fallait aller vers les gens : un agriculteur myope qui perd une vis, ça lui fusille une après-midi à venir. »

DES BOUTIQUES ROULANTES

Un constat renforcé par les difficultés d’un département rural qui l’ont amené à créer Lachal mobile, en 2018. « On a été l’un des premiers à le faire. Les deuxièmes je crois après un confrère d’Aurillac, ça s’est joué à une demi-journée près », sourit François Lachal. Avec un camping-car qui sillonne le Nord Dordogne et un autre le Sud, l’opticien admet « ne pas gagner d’argent » mais remplir « une mission d’aide ». Une formule revue pour être « la moins hémorragique possible ». Les camions étaient avant sur les marchés, mais le système était trop coûteux. « Avec le dispositif 100 % santé, faire les lunettes nous coûte déjà de l’argent, mais là avec le déplacement, encore plus. » Place désormais aux rendez-vous à domicile les jeudis, avec plus de 400 montures en stock dans les boutiques roulantes.

UN MILLION D’INVESTISSEMENTS

Pour 2024, le PDG ne manque pas de projet pour ses boutiques, dont il est propriétaire de la

majorité des murs, avec la rénovation de deux magasins, mais également le déplacement des boutiques de Montignac et de Ribérac. Plus d’un million d’euros doivent être investis dans ces changements. Et à 66 ans, François Lachal, parlant avec toujours autant de passion de son métier admet malgré tout « anticiper la transmission » bien qu’il ne pense pas « quitter le costume » avant ses 70 ans. La relève est d’ores et déjà assurée avec Luc et Félix Lachal, ses fils, qui ont rejoint le vaisseau familial.

UNE HOLDING EN CHIFFRES

36 boutiques
2 camping-cars
Lachal mobile
15 millions d’euros de chiffre d’affaires hors taxes
18 corners astronomie
120 collaborateurs
8 départements

© François Lachal Opticien



L'optique n'est le métier d'aucun des deux fils, alors François Lachal avait « fait des plans, mais finalement l'aventure continue » se réjouit-il. Aujourd'hui, Félix gère la partie immobilière du groupe, et Luc a la gestion des magasins. « Sur 36 boutiques, il se passe toujours quelque chose », souffle avec malice le patron. Et s'il laisse le costume au placard pour ses 70 bougies, ce n'est pas pour autant que le Périgourdin laissera sa passion derrière lui et restera « dans la formation et le recrutement ». L'optique lui est chevillée au corps. ■



JÉRÔME
RUDELLE

Production • La noix ressort de sa coque

Le président du syndicat professionnel de la Noix du Périgord et de l'Interprofession InterNoix Sud-Ouest, Fabien Joffre, dévoile les ambitions retrouvées de la filière nucicole après la crise de surproduction qu'elle a traversée en 2022.

Par Léontine AMART

La Vie Economique :
Comment se porte la filière
noix française ?

Fabien Joffre : « Nous sortons d'une crise économique d'envergure avec de prix très bas dus aux à des volumes de récolte exceptionnels. En 2022, la production de noix avait atteint 56 000 tonnes contre 23 000 tonnes en 2021, c'est plus du double. »

LVE : Cette production
a-t-elle retrouvé un niveau plus
raisonnable en 2023 ?

F. J. : « En 2023, la production de noix a chuté à 23 000 tonnes en France. Nous avons dû faire face à la

prolifération d'un champignon favorisée par la forte humidité que nous avons connue au printemps. Nous ne disposons en France que de 50 % des 450 molécules autorisées partout ailleurs pour traiter nos arbres. Cela nous oblige à traiter davantage pour essayer d'être aussi efficace. Deux à trois fois en moyenne contre une seule fois auparavant pour des résultats qui sont parfois discutables. »

LVE : L'Appellation d'origine
protégée (AOP) Noix du Périgord
s'en sort-elle mieux que les autres ?

F. J. : « Même si elle est plus qualitative, elle est confrontée, comme

les autres, aux aléas du marché. Si l'AOP porte en théorie sur cinq départements, dans les faits, seuls 50 % de ces territoires peuvent prétendre à l'AOP en raison du cahier de charges qui s'y rapporte. Pour bénéficier de l'AOP, il faut cultiver des variétés locales ou françaises (corne, grandjean, marbot, franquette) et justifier d'un certain nombre d'arbres plantés à l'hectare. »

LVE : Sur les cinq départements
que vous évoquez, quels sont ceux
qui produisent le plus de noix ?

F. J. : « La Dordogne est le plus gros producteur de noix (60 %),



FABIEN JOFFRE
président
de l'interprofession
InterNoix
Sud-Ouest

FABIEN JOFFRE : LE PARCOURS DU PRÉSIDENT DE LA FILIÈRE

Fabien Joffre, 46 ans, élève 140 vaches et cultive 50 hectares de noyers à Nailhac, près de Hautefort, dans le nord-est de la Dordogne. Avant lui, cinq générations de nuciculteurs se sont succédé sur la propriété familiale. « Il y avait déjà des noyers plantés en ligne fin XVII^e / début XVIII^e siècle dans cette parcelle », sourit l'agriculteur en couvant du regard sa noyeraie. Mû par la même passion que son père pour l'agriculture, Fabien Joffre a commencé sa carrière « au pire moment », quelques mois avant la tempête de 1999. « Je revois encore les arbres se coucher les uns après les autres sous le poids du vent », raconte le quadragénaire qui doit le rebond de son exploitation aux aides versées à l'époque par l'État, la Région et le Département. « Nous avons pu planter de nouvelles variétés de noix qui donnent des fruits au bout de cinq ans contre huit à dix ans auparavant. » Président du syndicat de la Fédération départementale du syndicat des exploitations agricoles (FDSEA) de la Dordogne de 2015 à 2022, ce père de famille a pris en 2018 les rênes de la Coop Cerno, la coopérative créée en 1983 par Pierre Tuneu à Cénac-et-Saint-Julien avant d'être élu la même année à la tête du syndicat de la Noix du Périgord et de la jeune interprofession InterNoix Sud-Ouest en 2021.

“ La Dordogne est le plus gros producteur de noix (60 %) ”

suivie du Lot (25 %), de la Corrèze (15 %), de la Charente et de la Gironde. »

LVE : La production de noix est-elle absorbée par le marché de consommation intérieur français ?

F. J. : « La France est le premier producteur de noix de l'Union européenne, mais 80 % de notre production de noix coques part en Espagne. Dans le même ordre

d'idée, la moitié de notre production coques-cerneaux part en Espagne. Les Espagnols consomment 2,5 kg de noix par an là où les Français en mangent 500 g. »

LVE : Est-il encore possible de changer les habitudes de consommation des Français ?

F. J. : « Je crois plutôt que la valorisation de la noix passera par le développement d'un produit fini. En Chine, la noix est transformée en lait. Les enfants en boivent quotidiennement en raison des oméga 3 et 6 qu'il contient. La noix a un effet positif sur la structuration du cerveau, les Chinois font le

rapprochement entre la forme du cerneau et celle du cerveau. »

LVE : Le syndicat professionnel de la noix et du cerneau de Noix du Périgord ou l'Interprofession InterNoix Sud-Ouest ont-ils les moyens à eux seuls de porter cette ambition ?

F. J. : « Je ne crois pas. C'est la raison pour laquelle notre interprofession est en train de se rapprocher de celle de la Noix de Grenoble. Nous avons des sujets de préoccupation communs et parler d'une seule voix nous permettra de peser davantage dans les politiques agricoles. Nous avons profité



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

Les noyers doivent être traités deux à trois fois par an pour éviter d'être victimes de maladies

post a été vu par 800 000 personnes. C'est un cadeau inattendu. »

du Salon de l'agriculture pour rencontrer les collègues de la filière pêche, poire ou kiwi. Ils ont beaucoup à nous apprendre en matière d'organisation. »

LVE : Quelle(s) forme(s) concrète(s) va prendre ce rapprochement entre les deux AOP ?

F. J. : « Nous nous sommes donné pour objectif de travailler ensemble dans quatre directions. L'innovation, avec une mutualisation de nos outils de recherche, le but étant de développer de nouvelles variétés et de trouver des traitements adaptés contre les parasites. La communication, avec le souci de mettre en avant les bienfaits de la noix riche en oméga 3 et oméga 6 sur la santé. L'anticipation des prix du marché, avec la volonté de mieux organiser les périodes de promotion ; et la prise en compte du réchauffement climatique, avec l'obsession de gérer au mieux l'eau qui se raréfie de plus en plus. »

LVE : En matière de communication, on peut dire que Noix du Périgord a reçu un sacré coup de pouce...

F. J. : « La noix du Périgord a trouvé une ambassadrice de choix en la personne de Sophie Marceau. L'actrice a apporté son soutien à l'AOP en publiant une vidéo sur son Instagram dans laquelle elle fait l'éloge de notre production. Son

LVE : Quels sont les défis que devra relever la filière noix dans les dix prochaines années ?

F. J. : « 50 % des producteurs de noix seront à la retraite en 2030. Il faut redonner l'envie aux gens de planter. Le taux de renouvellement des noyers est très faible. Il a chuté de 200 hectares par an à 30 hectares par an en l'espace de vingt ans. Nous sommes à contre-courant de la tendance générale. Partout ailleurs, le noyer est l'arbre qui est le plus planté. »

LVE : En pleine crise de la noix, la médiatisation du braquage d'une cargaison de cerneaux en provenance de Californie, possiblement truffée de cocaïne, en Dordogne mi-avril, a suscité la colère des internautes.

F. J. : « C'est normal. Il y a beaucoup de fantasmes sur le sujet. On a vite fait de confondre deux marchés : celui des noix à coque, ramassées directement au pied du noyer, et celui des cerneaux de noix. »

LVE : Est-ce à dire que les deux marchés ne sont pas impactés de la même manière par la crise ?

F. J. : « Est touché par la crise le marché des fruits à coque. Avec 56 000 tonnes récoltées en 2023 contre 40 000 habituellement en France, le prix de la noix a chuté et celui de la noix du Périgord

“ La noix du Périgord a trouvé une ambassadrice de choix en la personne de Sophie Marceau ”

(d'appellation d'origine contrôlée) avec. *A contrario*, la production européenne de cerneaux de noix n'est pas suffisante pour répondre aux besoins de la filière agroalimentaire. D'où le recours à l'importation de cerneaux en provenance de Californie ou du Chili, deux secteurs réputés pour la compétitivité de leurs prix. La main-d'œuvre y est payée 4 euros de l'heure. »

LVE : Comment être sûr que les cerneaux noix du Périgord ne soient pas importés ?

F. J. : « Un organisme indépendant contrôle chaque année le respect des cahiers des charges AOP et la traçabilité des noix achetées et vendues sous AOP, chez tous les opérateurs. » ■



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

Les Français mangent en moyenne 500 g de noix par an là où les Espagnols en consomment 2,5 kg par an.

Pro Tech Foudre Le gardien du temple !

Établie à Saint-Michel-de-Double, dans l'ouest du département, l'entreprise Pro Tech Foudre, dirigée par Anthony Dupuy, est spécialisée dans l'installation de paratonnerres au sommet des monuments historiques. Une activité stratégique.

Par Léontine AMART

Son atelier est basé à Saint-Michel-de-Double, dans l'ouest de la Dordogne, mais il est rare qu'il y passe plus de quinze jours par mois. Comme son père Didier avant lui, Anthony Dupuy, 43 ans, a choisi de devenir installateur de paratonnerres, mais attention, pas de n'importe lesquels. Parce qu'il y a pare-foudre et pare-foudre, l'entreprise familiale, Pro Tech Foudre s'est spécialisée dans l'installation de dispositifs « esthétiques » au sommet des monuments historiques. Musées, cathédrales, églises... La TPE a fait le choix du beau plutôt que celui de la facilité. « Certains privilégient les installations de paratonnerres sur des bâtiments récents. C'est beaucoup plus rapide, mais le résultat est rarement esthétique », glisse Anthony Dupuy, 43 ans, qui a repris les rênes de l'entreprise familiale en 2019, au moment du départ à la retraite de son père.

15 À 20 CHANTIERS PAR AN

Seul avec sa mère, secrétaire, pour faire tourner la boutique, l'artisan réalise en moyenne 15 à 20 chantiers par an, « tous différents les uns des autres ». « À chaque fois, il faut imaginer un nouveau dispositif pour atteindre son objectif », dévoile le quadragénaire, qui gère lui-même sa propre sécurité. « Je pars avec tout mon matériel de cordiste : corde, harnais, mousqueton. Grâce à eux, je n'ai quasiment aucune limite. Je peux tout faire, en hauteur comme en profondeur. » Dôme du Panthéon, toit du Louvre, cathédrale Saint-André de Bordeaux, musée des Arts décoratifs de Paris... Aucun monument emblématique ne résiste au patron de Pro Tech Foudre, pas même Notre-Dame de Paris, dont il va soigner prochainement les plaies. « Apprendre que nous étions retenus dans le cadre de l'appel d'offres nous a fait quelque chose, car il s'agit d'un chantier exceptionnel », admet Anthony Dupuy, qui parle en connaissance de cause.

En 2011, la PME familiale avait été chargée de la mise aux normes du système antifoudre de la cathédrale Notre-Dame de Paris. L'installation comprenait à l'époque cinq pointes dites « ionisantes » fixées sur les deux tours, la croix du chœur et les transepts ainsi qu'une pointe sèche installée sur la flèche construite par l'architecte Eugène Viollet-le-Duc. Même si elle a résisté à l'incendie qui a détruit une partie de l'édifice religieux en avril 2019, certains éléments de ce système vont être refaits. Anthony Dupuy devra également intervenir au niveau du paratonnerre de la flèche, à 106 mètres de hauteur, avec son attirail de cordiste. ■



© Protech foudre

Tribunal de commerce / Périgueux

La prévention pour bouclier



Entreprises traditionnelles malmenées par la conjoncture ou créateurs d'activités rapidement échaudés, le président Hubert Baraer et le tribunal de commerce (TC) jouent la carte de l'anticipation de solutions.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

« **N**ous essayons d'anticiper et de développer la prévention », résume le président du tribunal de commerce de Périgueux, Hubert Baraer, qui aborde sa deuxième année de mandat aux côtés de 16 juges bénévoles, assistés de deux greffiers. « La plupart des chefs d'entreprise nous connaissent parce que leur affaire est enregistrée ici et qu'ils ont l'obligation légale d'y déposer les comptes annuels. » C'est ainsi que le tribunal détecte les entreprises en souffrance parmi celles, souvent en rupture avec leur expert-comptable, qui négligent cette formalité. « C'est le premier signal faible. Nous avons créé une cellule de conciliation : deux juges reçoivent avec un minimum de

formalisme, dans une écoute positive. Cet échange permet de mesurer le degré de gravité. Nos priorités sont le paiement des fournisseurs, la protection des salariés. »

196 CONVOCATIONS

Ce dispositif a été fortement relancé post-Covid, au-delà des sondages aléatoires effectués jusque-là : 196 convocations dont 189 après des clignotants de défaillance potentielle, pour seulement 7 présentations spontanées. « Cette crise a faussé la donne. Dans la vie habituelle des affaires, on peut redresser des situations à

ce stade, d'où l'intérêt pour toutes les parties de travailler en amont. » Si le dirigeant ne répond pas à l'invitation, une convocation plus contraignante est adressée « non pour pointer du doigt mais pour soutenir », fixer des échéances avec une mise en sauvegarde, appuyée par un administrateur judiciaire, ou arrêter assez tôt car « la survie artificielle ne sert à rien ».

ÉCOUTE POSITIVE ACTIVE

« Nous travaillons avec trois mandataires constructifs et à l'écoute. On les challenge

“ Neuf fois sur dix, les salariés n'imaginent pas que leur entreprise va mal ”

positivement pour que l'entreprise recrée des richesses ou vende des biens, notre mission étant de minimiser le passif dans un juste équilibre, en préservant l'emploi, d'échelonner les dettes en cherchant des solutions avec les créanciers. On minimise la première année s'il y a une chance de rebond, en se revoyant à six mois et avant en cas d'alerte, pour un accompagnement de l'ordre du coaching. » Avec lucidité, pour qu'une entreprise défaillante ne mette pas en danger ses fournisseurs. Pas de profil type, PME reconnue ou petit artisan peuvent se laisser dépasser. Des générations ont repris l'affaire familiale avec un bon cœur de métier mais des lacunes de gestion, ont parfois raté un virage ou cru se redresser quand l'activité a ralenti, les PGE ont retardé des effets qu'amplifie la conjoncture économique alors que « les organismes qui avaient patienté, Urssaf et impôts, recouvrent ».

Effet retour de la création de micro-entreprises en quelques clics.

BÂTIMENT : UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE

Les métiers de bouche (boulangerie, restauration), les secteurs du bâtiment, de l'immobilier et des transports sont les plus touchés avec des contraintes d'horaire, de saisonnalité, de personnel, de concurrence et, bien sûr, le coût des matières premières et de l'énergie. L'immobilier, avec des reconversions « eldorado post-Covid », a été secoué mais se stabilise. « La situation est plus préoccupante dans le Bâtiment : le neuf est à l'arrêt, avec -50 % chez les pavillonneurs, les artisans sans autre marché sont en danger. Ce secteur sera sinistré car les trésoreries sont souvent fragiles », des entreprises traditionnelles tentent

de résister en engageant le patrimoine familial.

Si, autour de Condat, le président Baraer craint de voir disparaître des sous-traitants, il cite le suivi constructif d'après liquidation des menuiseries Grégoire (Saint-Martial-d'Artenset), au printemps 2022, « les terrains ont été revendus, un pôle d'emplois a été recréé ; cela a eu un coût mais 90 % du personnel ont retrouvé un emploi, ce bassin économique a développé des activités diversifiées ». En allant vers les syndicats professionnels, les institutions, les experts-comptables, les clubs d'entreprise, le président du TC continue de déployer une pédagogie sur les missions du tribunal et l'aide précoce qu'il apporte. « Neuf fois sur dix, les salariés n'imaginent pas que leur entreprise va mal. Peu de dirigeants font une réunion de bilan annuelle. » ■

GÉNÉRATION START-UPPER

Les nouveaux profils de créateurs d'entreprise forment un groupe atypique. Des cadres télétravailleurs ont pensé pouvoir tenter cette aventure. Arrivés de métropoles pour une mise au vert, dans de nouveaux métiers et en famille, ils n'ont pu adapter leur rêve à la réalité et « n'insistent pas, demandent la liquidation au bout d'un an ».

CHIFFRES 2023

232 procédures collectives (+44 %)
217 jugements de liquidation (123 en 2022, 169 en 2019) dont 163 immédiates
63 affaires contentieuses en cours
420 injonctions de payer (331 en 2022)
154 jugements de clôture
 (144 en 2022) dont 150 pour insuffisance d'actifs
Ordonnances rendues par le juge-commissaire : 769 (499 en 2022)
795 immatriculations au RC, dont 694 autoentreprises (913 dont 692 en 22) pour 255 radiations



HUBERT BARAER
président du tribunal
de commerce de Périgueux



Atelier de fac-similé

Reproduire l'Histoire

Dans son immense atelier, à l'écart du bourg de Montignac-Lascaux, en Périgord noir, Alain Dalis est un magicien de la préhistoire, un « super menteur », comme il se décrit. Son travail ? Reproduire, mouler, créer des œuvres artistiques, des découvertes archéologiques et même des grottes.

Par Marie LEMAITRE

Alain Dalis est un Périgourdin pure souche. Amoureux de son terroir, il l'est encore plus de son histoire, pour ne pas dire de sa préhistoire. Montignacois d'origine, il a vécu sur les traces de Cro-Magnon, et travaillé à Lascaux II pour financer ses études aux Beaux-Arts de Bordeaux. En 1994, il crée son atelier, en entreprise individuelle, dans le garage de ses parents et se lance dans la reproduction de grottes – les fac-similés – mais également des moulages. « Je sentais que je pouvais avoir des commandes, et j'avais déjà trois opportunités avec la réalisation d'une paroi pour les enfants, une maquette pour la Roque Saint-Christophe, et une muséographie pour la Laugerie Basse », se remémore-t-il.

FAC-SIMILÉ D'UNE GROTTES RUSSE

Depuis, Alain Dalis a créé en 2012 une Sasu, Arc et Os, pour réaliser d'immenses projets : les répliques des grottes de Chauvet, en Ardèche, et de Cosquer à Marseille. Pour rappel, Chauvet, c'est plus de 800 mètres de galerie, et un plafond haut de 30 mètres. En février, l'artiste a livré une copie de la grotte russe de Kapova, dans le but d'en faire une visite itinérante, qui part pour la Turquie. C'est la renommée de ses précédents travaux qui a valu ce chantier à Alain Dalis. Mais les demandes de réalisation de fac-similés sont rares, et s'obtiennent souvent après des appels d'offres : « Je moule des objets, je réalise des maquettes, je fais de l'assistanat aux artistes, ou même des objets pour le cinéma... Chaque commande est différente ». Dans son réseau, le créateur compte aussi beaucoup



ALAIN
DALIS
créateur de l'Atelier
Arc et Os

“Alain Dalis a moulé la découverte du plus vieux crâne d'*Homo sapiens sapiens*”

d'archéologues : sa passion pour l'histoire ne le quitte pas. Ainsi, il est souvent appelé, de Périgueux au Maroc, pour faire des moulages de découvertes. « C'est important de fixer le moment de la découverte, parce que c'est détruit par les fouilles. »

LE DÉMOULAGE, ÉTAPE CLEF

Des moments critiques lors desquels il doit se transformer en véritable alchimiste pour trouver les bons matériaux pour le moulage, sans pour autant abîmer le site. Alain Dalis a ainsi moulé la découverte du plus vieux crâne d'*Homo sapiens sapiens*. « Ce sont des montées d'adrénaline, c'est génial, mais sur le moment

on n'est pas fier. » Le démoulage est un moment complexe, alors pour s'éviter une charge de pression, le professionnel entoure les journalistes et archéologues en mentant sur l'heure où il va le réaliser. Désormais, son expérience est connue dans le cercle des musées, et des archéologues. Chaque technique, chaque savoir-faire, le Périgourdin les a acquis avec le temps : il n'y a pas d'école pour apprendre à réaliser des fac-similés, et comment reproduire au mieux telle ou telle matière, mais des heures de travail et de recherches.

“Il a créé les répliques des grottes de Chauvet, en Ardèche, et Cosquer à Marseille”

UNE DIZAINÉ DE COLLABORATEURS

Ses techniques, il les partage avec la dizaine de collaborateurs avec qui il travaille sur les plus gros chantiers. Faute de contrats suffisants, ils ne sont pas à temps complet. Depuis l'obtention du fac-similé de la grotte de Chauvet, il s'est installé dans des locaux de 900 m² dans lesquels tout son matériel est installé. Notamment une immense fraiseuse, permettant de manier des volumes de plusieurs mètres cubes, qui permettent de réaliser les fac-similés. Dans les grottes à reproduire, des relevés 3D sont effectués, ainsi que de très nombreuses photos. « Quand on peut on va sur place, mais Cosquer par exemple, on n'a pas pu rentrer car c'était dangereux, et le conservateur n'a pas voulu. Mais c'est mieux d'être confronté au réel, à ses volumes et des micros détails. À Chauvet, nous descendions toutes les deux semaines », note Alain Dalis.

REPRODUIRE L'ÉMOTION

Ensuite, un modèle est réalisé à l'envers sur du polystyrène, avec l'aide de la fraiseuse – qui fait office de grosse imprimante 3D – pour ensuite le poser sur de la résine et en faire une coque. Une fois réalisées, les coques sont assemblées par l'arrière, et boulonnées. Déjà, des détails de gravure apparaissent sur les parois. Mais pour encore plus lui donner vie, le travail de reproduction commence. Des images, issues des relevés 3D, sont projetées et la reproduction commence. Alain Dalis joue avec les matières, ambitionne de reproduire le plus fidèlement l'opacité d'une terre ou le translucide d'un os. Dans ses fac-similés, ce qu'il cherche encore plus à réaliser, c'est l'ambiance. Quel était l'état d'esprit de l'Homme préhistorique quand il a fait son œuvre. Dans ses gestes, il cherche à reproduire la rapidité de l'action, l'émotion, l'esprit. « C'est là qu'il faut le coup de patte, savoir mentir, et moi, je suis un super menteur, je fais croire que... », sourit malicieusement Alain Dalis. ■

Périgueux

CRÉATHON BY CCI, BOOSTER ÉPHÉMÈRE DE PROJETS

La CCI Dordogne lance la première édition de son Créathon (challenge de cocréation pour accompagner l'évolution d'un projet d'entreprise ou une idée de développement) les 30 et 31 mai : deux jours consacrés à l'éclosion de 15 projets sélectionnés, un événement stimulant pour favoriser l'émergence de la nouvelle génération d'entrepreneurs. Le Créathon permet de tester son idée, d'accélérer sa réflexion grâce à l'intelligence collective et de donner de la visibilité à son projet. La CCI s'appuie sur une expertise dans la création-reprise d'entreprise (200 dossiers accompagnés en moyenne chaque année) pour proposer un parcours sur mesure à chaque étape clé. Les candidatures sont ouvertes, ainsi qu'un appel à partenaires engagés pour soutenir les projets issus de ce concours, qui s'achèvera par un pitch devant un jury d'investisseurs potentiels et de dirigeants.
contact24@creathonbycci.fr

Périgueux
LE MARCHÉ FERMIER MIGRE PENDANT LES TRAVAUX

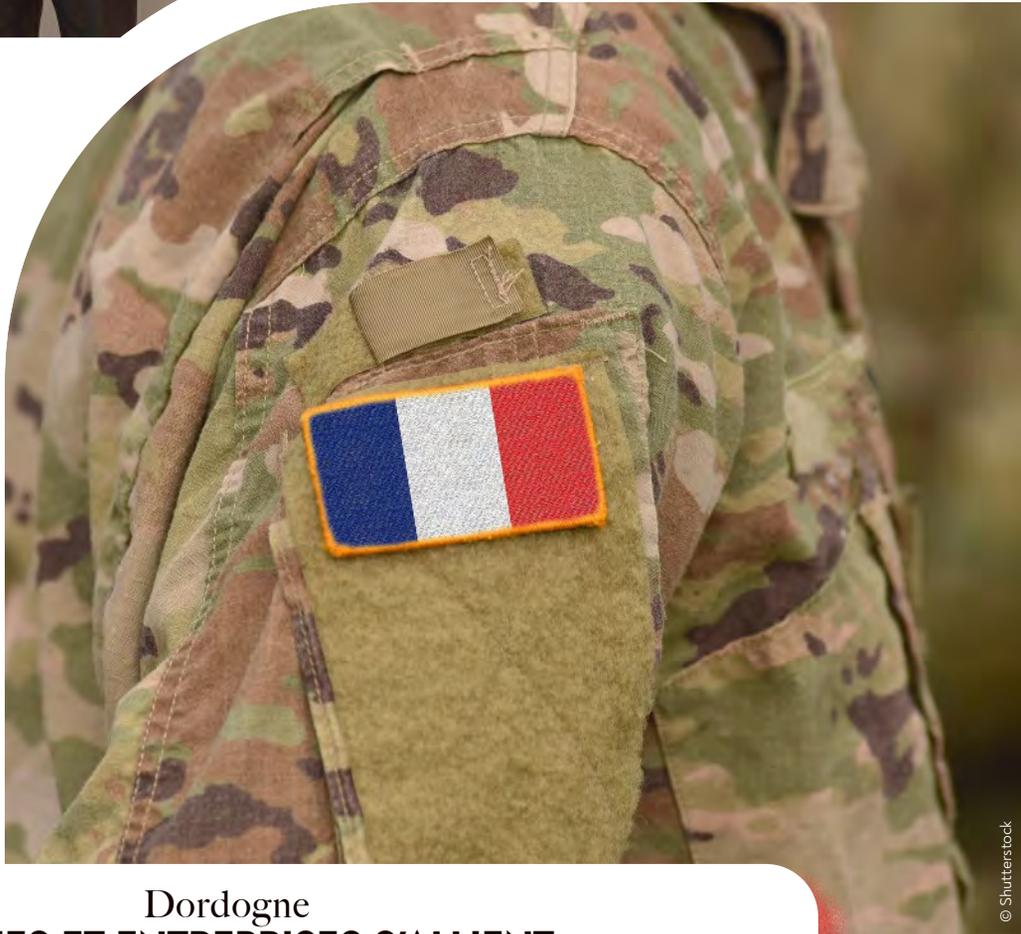
C'est une année de travaux pour le quartier commerçant et touristique de la rue Taillefer et de la place de la Clautre à Périgueux. La Mairie a lancé un réaménagement de cette partie du secteur sauvegardé avec l'entreprise Colas pour la voirie et les réseaux ; Sud-Ouest Pavage pour les sols de la rue et de la place ; Serra paysages pour le mobilier urbain végétalisé, les systèmes d'arrosage, fontaine et pergola ; Darlavoix pour les lanternes et appliques. Malgré les intempéries, le chantier avance par portions jusqu'à fin mai avec un cheminement piéton maintenu. Depuis le 6 mars, la restructuration nécessite de déplacer provisoirement le marché fermier du pied de la cathédrale vers la place Montaigne, près des boulevards.



Salon de l'agriculture UN JEUNE AGRICULTEUR PÉRIGOURDIN MÉDAILLÉ

Jeudi 28 février, lors de la journée dédiée à la Région Nouvelle-Aquitaine au Salon de l'agriculture, Alain Rousset a remis une médaille à trois jeunes agriculteurs néo-aquitains récemment installés et qui ont bénéficié de la nouvelle Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs. Ils font partie des 1 000 installations ayant demandé une aide en 2023. Parmi ces trois médailles, Max Sauvanet, 20 ans, de la SCEA de Rouves s'est installé à Nadaillac en Dordogne. Il a reçu une dotation de 42 500 euros pour la création d'une exploitation en société civile d'exploitation agricole à deux associés exploitants, en élevage caprin (AOP Rocamadour) sur 60 ha en zone défavorisée.

Max SAUVANET, à droite est installé à Nadaillac



Dordogne ARMÉES ET ENTREPRISES S'ALLIENT

La délégation militaire départementale de la Dordogne a signé une convention le 29 février, avec le Medef Périgord. L'objectif : intensifier les échanges entre les armées et le monde de l'entreprise pour identifier des opportunités d'emploi en Dordogne pour des militaires en reconversion ou les familles de militaires et d'identifier des entreprises de Dordogne qui souhaitent travailler au profit de l'armée. Cette signature doit également permettre aux entreprises d'afficher leur soutien aux blessés de guerre (accompagnement, formation, embauche) en particulier les victimes de blessures psychologiques ; de développer la réserve militaire au sein des entreprises. Ce rapprochement entre les deux institutions doit également apporter une sensibilité réciproque des chefs d'entreprise et des responsables de l'armée aux questions de défense et aux préoccupations entrepreneuriales.

150 millions pour l'Habitat durable

Occitanie

La présidente de la Région Occitanie Carole Delga a signé le 29 février le nouveau contrat de filière bâtiment avec les antennes régionales de la FFB et de la Capeb. Un contrat qui s'inscrit dans le cadre du plan Habitat durable voté en décembre dernier et doté de 150 millions d'euros.

Par Bérengère BOSI

Grande cause du mandat 2021-2028 de la présidente de la Région Occitanie Carole Delga, l'Habitat durable a franchi une nouvelle étape le 29 février avec la signature, au Centre de Formation des Apprentis (CFA) du bâtiment et des travaux publics de Toulouse, du nouveau contrat de filière 2023-2028 du bâtiment. Inédit par sa durée – 5 ans contre 3 ans par le passé – ce nouveau contrat de filière signé par la Région, la Fédération Française du Bâtiment (FFB) Occitanie et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (Capeb) Occitanie, intervient dans un moment de tourmente pour le secteur. « La filière du BTP rassemble 72 000 entreprises qui font travailler 160 000 personnes et génèrent 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires en Occitanie », a rappelé Frédéric Carré, président de la FFB Occitanie à cette occasion. Alertant sur les difficultés du secteur, il a par ailleurs affirmé que 1 500 emplois ont déjà été perdus dans la région. « On pourrait en perdre 5 000 à 7 000 supplémentaires cette année ». En cause, la réduction forte

Frédéric CARRÉ, président de la FFB Occitanie, Carole DELGA, présidente de la Région Occitanie et Olivier COULOM, président de la Capeb Occitanie



sur un an du nombre de mises en chantier (-20 %) et du nombre de permis de construire (-30 %) en Occitanie.

UN NOUVEAU CONTRAT DE FILIÈRE

« Ce contrat de filière ne va pas à lui seul combler tous les besoins du secteur, mais il va être un réel amortisseur de la crise », admet Frédéric Carré, qui estime que ce contrat devrait permettre à la filière de s'assurer 700 millions d'euros de chiffre d'affaires par an pendant cinq ans. Ce contrat doit en effet « participer au développement de la filière via la commande publique et

les aides à la transformation écologique ». Entre 2016 et 2022, la Région a déjà soutenu les entreprises régionales à hauteur de 4,5 milliards d'euros via la commande publique. « Il y a 8 ans, la Région avait déjà lancé un « plan Marshall » du BTP pour soutenir la filière », a par ailleurs rappelé Carole Delga. « Dix lycées ont d'ailleurs été inaugurés en 8 ans, sachant qu'un lycée équivaut à 45 millions d'euros d'investissement. » La présidente de Région veut désormais aller plus loin avec ce nouveau contrat de filière, et plus largement avec le Plan Habitat durable voté en décembre dernier.

SOUTENIR LE LOGEMENT SOCIAL

Doté de 150 millions d'euros, le Plan Habitat durable doit concourir à « accroître le nombre de logements

« Ce contrat de filière va être un réel amortisseur de la crise »

sociaux pour répondre aux besoins des habitants ». Ainsi, 4,7 millions d'euros sont fléchés vers des aides aux intercommunalités et aux communes pour construire des logements sociaux de qualité. Trente communes ont déjà déposé leur dossier pour obtenir un soutien. « Nous avons besoin de construire des logements, mais au-delà du quantitatif, il faut aussi encourager le qualitatif », martèle la présidente de la Région Occitanie. 1,2 million d'euros doit par ailleurs permettre de lutter contre les logements vacants en transformant les bien privés et les bâtis laissés à l'abandon en logements sociaux. Le plan

Carole DELGA en visite au CFA BTP de Toulouse



« Une enveloppe de 48 millions d'euros est allouée à la rénovation thermique des logements collectifs »

visé par ailleurs à « lutter contre l'habitat indigne, notamment en réduisant la consommation énergétique des bâtiments ». Dans cette optique, une enveloppe de 48 millions d'euros est allouée à la rénovation thermique des logements collectifs et 7 millions sont consacrés à la rénovation du patrimoine bâti des communes rurales pour le rendre moins énergivores.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET FORMATION

Destiné à faire de l'Occitanie une région exemplaire et pionnière en matière de réduction de l'impact carbone du bâtiment, le plan doit soutenir « la filière du bâtiment dans sa transition écologique ». Plus de 60 millions d'euros sont ainsi fléchés vers l'amplification du réemploi de matériaux sur les chantiers de construction et de rénovation. La Région annonce par ailleurs le lancement d'un concours d'architecture en lien avec les écoles de Toulouse et de Montpellier et en partenariat avec l'Ordre des architectes d'Occitanie pour « concevoir et construire des logements autrement ».

Enfin, le plan vise à « assurer des emplois de qualité pour l'habitat durable ». Pour ce faire, il doit aider à populariser les formations pour les métiers de la transformation écologique et de l'habitat durable (6 millions d'euros) et augmenter le nombre de formations dédiées aux nouveaux métiers de service dans l'habitat durable (1,5 million d'euros). Dans ce cadre, la région Occitanie accueillera d'ici à 2027 un campus régional dédié à la formation dans le secteur de l'habitat durable à Montpellier. ■



Kinéis Des nanosatellites

La start-up toulousaine Kinéis finalise actuellement la construction de 25 nanosatellites 100 % made in France. Les premiers exemplaires vont partir en Nouvelle-Zélande d'ici quelques semaines et seront mis en orbite au mois de juin. Cette première constellation française compte bien révolutionner l'Internet des objets.

Par Maxime FAYOLLE



prêts à décoller

Il faut pénétrer dans la salle blanche d'Hemeria avec le plus grand soin. À l'intérieur, plusieurs nanosatellites de la constellation Kinéis sont en train d'être assemblés. Charlotte sur la tête, blouse, surchaussures et surtout mode avion pour les téléphones. « On veut éviter toute interférence avec les satellites », préviennent les équipes d'Hemeria qui se chargent des tests et de l'intégration des 25 appareils. Vingt-huit kilos de technologie miniaturisée à l'extrême, de sorte que le satellite ne mesure que 1,40 m de haut une fois ses panneaux solaires déployés.

UNE PREMIÈRE EN FRANCE

C'est la première fois que la France construit une constellation de nanosatellites, qui a nécessité la collaboration de 200 personnes. Ce bijou de technologie est 100 % made in France. On pourrait même dire made in Toulouse grâce au travail des différents partenaires Kinéis, Hemeria mais aussi Thales Alenia Space et Comat Aerospace. « Une dizaine d'entreprises de la *supply chain* ont également contribué au succès de la mission », souligne Nicolas Multan, directeur général d'Hemeria. Le résultat est une fierté pour les créateurs. « Dans le monde, les opérateurs de constellations se comptent sur les doigts de la main. Et nous en faisons partie », se réjouit Alexandre Tisserant, président de Kinéis. « Les médias parlent beaucoup de Space X et d'Elon Musk mais en France aussi, on a ce savoir-faire ! »



ALEXANDRE
TISSERANT
président de Kinéis

© Lillian Cazabat - La Vie Économique



© Lilian Cazabet - La Vie Economique

La start-up, en partie détenue par le CNES et l'Ifremer, est en passe de réussir son pari, lancé avant même sa création en 2018 : créer en France un champion des nanosatellites. À cette fin, Kinéis a levé en 2020 la somme de 100 millions d'euros pour ce projet qui entend bien révolutionner l'internet des objets (IoT).

FEUX DE FORÊT, WAGONS DE FRET ET BATEAUX

Tout l'intérêt du projet Kinéis repose sur un constat : seulement 15 % de la surface du globe est couverte par un réseau terrestre. Les océans, les déserts, les montagnes sont encore des zones blanches. La constellation Kinéis permettra une couverture mondiale afin de

“ Space X fait beaucoup parler de lui, mais en France aussi on a du savoir-faire ”

repérer n'importe quel objet équipé d'un émetteur-récepteur. « On pourra suivre en quasi-temps réel des objets à distance. Chaque appareil connecté enverra un message au satellite qui le renvoie à des stations au sol », détaille Alexandre Tisserant. Ainsi, des wagons de fret peuvent être suivis à la trace, tout comme on peut détecter des feux de forêt dans certaines zones reculées. Le tout avec un temps de latence estimé entre 10 et 15 minutes.

« L'autre avantage de la constellation Kinéis, c'est que nous avons implanté une deuxième charge utile pour la surveillance du trafic maritime mondial », ajoute le PDG. Cette innovation unique en Europe intéresse très fortement la France qui a l'espace maritime souverain le plus grand du monde. Le CNES a d'ailleurs financé 50 % de cette charge utile en échange d'un accès privilégié de l'État français à ces données maritimes.

DERNIÈRE LIGNE DROITE

La fabrication des nanosatellites entre désormais dans sa dernière phase. « On met 9 semaines à assembler entièrement un satellite », soufflent les équipes d'Hemeria. Celles-ci ont la capacité de travailler sur plusieurs satellites à la fois, ce qui fait qu'à terme, il sortira 1 appareil par semaine de la chaîne d'assemblage final qui a nécessité un investissement d'un million d'euros d'Hemeria. Les 5 premiers appareils partiront dans quelques semaines en Nouvelle-Zélande. Ils seront mis en orbite à 650 km au-dessus de nos têtes au mois de juin par la société Rocket Lab. Quatre autres lancements sont prévus jusqu'à la fin de l'année. « Jusqu'à 2025, on se concentre à fond sur les livraisons et la mise en route des 25 nanosatellites », souligne Alexandre Tisserant qui n'oublie toutefois pas de penser à l'avenir. La constellation Kinéis a en effet une durée de vie estimée à 8 ans. Il va donc falloir assez rapidement penser à la deuxième génération. La trajectoire de croissance est en tout cas toute tracée. Kinéis affiche aujourd'hui un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros et vise un tiers du marché global de l'internet des objets d'ici la fin de la décennie. Ce qui lui permettrait de viser un CA de 100 millions d'euros. ■

GTP Bioways Une ambition internationale

Le sous-traitant pharmaceutique toulousain GTP Bioways s'est équipé en 2023 de nouvelles lignes de production de biomédicaments tests performantes, dont une inédite en France. Forte de ces investissements, l'entreprise veut conquérir les marchés étrangers.

Par Bérengère BOSI

Un vaccin nasal contre la Covid, de nouveaux vaccins contre le paludisme, des thérapies géniques innovantes... C'est à Toulouse que ces nouveaux biomédicaments expérimentaux destinés aux essais cliniques chez l'Homme seront bientôt fabriqués, sur les lignes de production flambant neuves du sous-traitant pharmaceutique (ou CDMO pour Contract Development Manufacturing Organisation) GTP Bioways. Le groupe toulousain a en effet investi 12 millions d'euros dans de nouveaux équipements haut de gamme, dont 6 millions ont été financés par le plan France 2030. Car GTP Bioways fait partie de ces pépites françaises qui pourraient permettre de relever le défi lancé par Emmanuel Macron dans le cadre de son plan doté de 54 milliards d'euros : « produire en France au minimum 20 biomédicaments, en particulier contre les cancers, les maladies chroniques, dont celles liées à l'âge et créer les dispositifs médicaux de demain ».

DES ÉQUIPEMENTS UNIQUES

GTP Bioways accompagne les sociétés de biotechnologies, françaises et étrangères, qui développent de nouvelles molécules thérapeutiques, mais n'ont pas les moyens de produire elles-mêmes les lots de médicaments utilisés pour les phases précliniques et cliniques, c'est-à-dire les phases de tests sur les humains, avant

ALAIN
SAINOT
président de
GTP Bioways



“ Nous sommes le seul CDMO à proposer de la production en système microbien en France ”

l'autorisation de mise sur le marché et la commercialisation des nouveaux médicaments. L'entreprise dispose depuis 2023 de nouveaux équipements de pointe : une ligne de production en cellules de mammifères et une ligne de fabrication microbienne. « Nous sommes le seul CDMO à proposer de la production en système microbien en France. Et une petite dizaine d'acteurs seulement disposent de cette technologie en Europe », assure Séverine Hountondji, directrice commerciale chez GTP Bioways.

ALLER VERS L'EXPORT

Forte de sa singularité, l'entreprise, qui vise un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros en 2024 (après 8 millions d'euros en 2023), peut aujourd'hui démarcher de nouveaux clients potentiels et se faire une place sur le marché européen, voire mondial. « Nous devons d'abord nous appuyer sur une base solide, avant de nous déployer à l'export », affirme toutefois le président de GTP Bioways Alain Sainsot qui espère réaliser 75 % de son chiffre d'affaires à l'étranger d'ici 5 à 10 ans « contre 10 % aujourd'hui ».

Le groupe de plus 100 salariés fondé en 2019 à la suite de la fusion dans une même entité de plusieurs sociétés (GTP Technology, GTP Nano, GTP Immuno), vise notamment le marché asiatique (Japon, Corée du Sud) et américain. Il doit toutefois faire avec l'arrivée sur le secteur de CDMO chinois concurrents qui ont tendance à faire « un dumping très fort », déplore Éric Deuvic, DG de GTP Bioways. « On a par exemple perdu un appel d'offres d'une société française face à un concurrent chinois. Certes nous avons une véritable expertise et avons de véritables compétences en termes de relationnel, mais

face à des discounts hallucinants nous ne pouvons pas nous aligner... »

LA CCI ET BUSINESS FRANCE EN SUPPORT

Pour atteindre ses objectifs, GTP Bioways espère le soutien de Business France et du réseau des CCI, « qui va surdoter ses actions de soutien à l'export », a annoncé le président de CCI France Alain Di Crescenzo, en visite sur le site le 1^{er} mars avec Laurent Saint-Martin, directeur général de Business France. « Nous allons remplir un dossier d'accompagnement à l'export », leur a confié Alain Sainsot.

« Le développement qu'a connu GTP Bioways en quelques années démontre que la production de biomédicaments peut devenir une spécificité française et un facteur différenciant de la région Occitanie », a déclaré de son côté Laurent Saint-Martin. Le directeur général de Business France a par ailleurs annoncé le lancement prochain d'une nouvelle étape du plan France 2030, avec le programme « France 2030 export ». Mille entreprises lauréates du plan France 2030 vont bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien financier de 50 000 euros chacune pour se développer à l'export. « Les premiers lauréats de ce nouveau programme seront annoncés dans les prochaines semaines ; avec GTP Bioways, on est clairement dans le cœur des entreprises lauréates potentielles », confie Laurent Saint-Martin. ■

Aéronautique Ascendance

Alors que le premier vol de son avion à décollage vertical est prévu fin décembre, la start-up toulousaine Ascendance Flight Technologies teste actuellement chaque pièce sur son banc d'essai. *La Vie Economique du Sud-Ouest* a pu assister à un test grandeur nature dans l'usine de Muret.

Par Maxime FAYOLLE

Sous les yeux de Damien Cazé, directeur général de l'Aviation civile (DGAC) et de Sandra Combet, secrétaire générale de l'Observatoire de l'aviation durable (OAD), les équipes d'Ascendance Flight Technologies montrent les premiers éléments intégrés au banc d'essai, à côté de l'immense piste de décollage attenante aux locaux de la start-up, à l'aérodrome de Muret-Lherm. « L'avion est en cours de fabrication chez nos partenaires en Angleterre et arrivera ici à la fin du premier semestre. C'est sur ce banc qu'on va tester chaque élément », détaille Jean-Christophe Lambert, l'un des cofondateurs d'Ascendance.

PREMIER VOL EN DÉCEMBRE

Deux moteurs, un horizontal et un vertical, sont installés sur ce banc, qui teste aussi le système de propulsion. « La batterie finale devrait être installée d'ici le mois d'avril », indique Jean-Christophe Lambert qui s'installe dans une pièce voisine avec ses opérateurs pour le début du test. Chaque phase est simulée. « Au décollage, la turbo génératrice et la batterie alimentent les moteurs. Pendant le vol, la turbine recharge la batterie qui servira à nouveau pour l'atterrissage », détaille le cofondateur. La simulation de quelques minutes est une réussite. « Pour l'instant, on réalise des tests 100 % électriques mais nous avons une technologie hybride compatible avec les SAF (carburant durable) voire une pile à combustible à l'hydrogène. » La modularité est la force du projet Ascendance qui envisage un premier vol avec pilote avant la fin d'année.

au banc d'essai



LEVÉE DE FONDS EN 2025

Pour la DGAC et l'OAD, ce rendez-vous dans le cadre des rencontres de la décarbonation permet avant tout de suivre les étapes de développement de la pépite toulousaine. « Les citoyens attendent des changements. On ne peut pas leur promettre la neutralité carbone en 2050 et ne pas leur expliquer comment on l'atteint », explique Sandra Combet. Si, pour Ascendance, la route vers le premier essai en vol se rapproche, la commercialisation n'est pas attendue avec 2027. Pour l'instant, plus de 500 lettres d'intention ont été reçues. Jean-Christophe Lambert espère les voir converties en commandes fermes après le premier essai de décembre. Cela permettrait à la jeune pousse de doubler ses effectifs (100 personnes aujourd'hui) et d'entamer une nouvelle levée de fonds en 2025-2026. Après avoir levé 50 millions d'euros depuis sa création en 2018, un montant encore supérieur est espéré grâce à plusieurs fonds d'investissement européens. ■

Conjoncture L'aéronautique, ce mastodonte

La forte activité de la filière aéronautique a permis de soutenir l'activité régionale en 2023 comme le révèle l'enquête de la Banque de France. Une tendance qui devrait se confirmer en 2024.

Par Maxime FAYOLLE



Avec une croissance du chiffre d'affaires de 12 % l'an passé (après 14 % en 2022), l'aéronautique reste le mastodonte qui porte l'activité en Occitanie. « La production n'est pas encore revenue au niveau de 2019 », rappelle Christine Bardinnet, directrice de la Banque de France en Occitanie. « Mais il y a un carnet de commandes plein pour les 10 années à venir. Aucune autre industrie ne connaît ça. » Avec 800 livraisons d'avions espérées en 2024, Airbus devrait retrouver son niveau d'avant Covid en volume et table même sur 1 000 appareils en 2025. « L'orientation de la filière vers la décarbonation promet également un bel avenir. »

atteindre 2,5 % en 2024 et 1,8 % en 2025. « La consommation va tirer la croissance », résume Christine Bardinnet qui rappelle que la Banque de France table sur une croissance du PIB de 0,9 % dans l'Hexagone cette année.

DEUX POINTS DE VIGILANCE

Si l'activité occitane a su faire preuve de résilience en 2023, plusieurs points doivent attirer l'attention. « Le taux de chômage pourrait légèrement repartir à la hausse », prévient la Banque de France. Un point à nuancer en Occitanie, notamment dans l'aéronautique où on continue de chercher des bras dans tous les domaines.

L'autre point noir concerne le BTP. Si le secteur a su passer l'année 2023 sans trembler (+3,1 % de chiffre d'affaires), c'est surtout grâce à son carnet de commandes passé. « Les prévisions 2024 dans le gros œuvre sont en recul de plus de 2 % », souligne la Banque de France. Au global, le BTP s'attend à une année 2024 en léger recul (-0,1 %) et des investissements en baisse. Le secteur espère un assouplissement des taux immobiliers pour voir les affaires repartir. « On constate une stagnation voire un début de baisse dans certains réseaux bancaires », selon Christine Bardinnet. Pour autant, la baisse n'est pas attendue avant la fin du printemps. « Mais la souplesse des taux et de l'admissibilité des dossiers laisse penser que l'immobilier va bouger », espère la directrice de la Banque de France régionale. ■



© Adrien Nowak - La Vie Économique

CHRISTINE BARDINET
 directrice de la Banque de France en Occitanie

L'INFLATION VA RECULER

À l'instar de l'industrie, les services marchands ont réalisé une belle année 2023 (+4,5 % de chiffre d'affaires) et tablent sur une année 2024 dans la même veine (+4,2 %). L'hébergement et l'ingénierie tirent particulièrement leur épingle du jeu. Ces secteurs vont également bénéficier de la baisse de l'inflation attendue pour cette année. Après 2 ans en forte hausse à près de 6 %, elle devrait



SONIA
PAWLOWSKI

© D.R.

Occitanie **LE GROUPE MAZARS DÉPLOIE UNE NOUVELLE ACTIVITÉ CONSEIL**

Spécialisé dans l'audit et la fiscalité, le groupe Mazars poursuit son développement en Occitanie avec une nouvelle ligne de service aux entreprises : le conseil. « C'est une étape stratégique pour Mazars en Occitanie. Le déploiement de cette nouvelle ligne de service à Toulouse vient renforcer nos activités dans le Sud-Ouest », s'est félicité Hervé Kerneis, responsable de la région Occitanie pour Mazars. Cette activité sera placée sous la direction de Sonia Pawlowski, associée chez Mazars et qui dispose de 22 ans d'expérience en finance, notamment avec les grands groupes internationaux dans l'aérospatial. Elle aura désormais pour mission de conduire ce pôle Conseil pour la région et apporter sa connaissance du conseil en management auprès des entreprises afin de les accompagner dans leurs projets de transformation.

Aéroport de Toulouse-Blagnac **PLUS DE 7,8 MILLIONS DE PASSAGERS EN 2023 À L'AÉROPORT DE BLAGNAC**

Petit à petit, le trafic aérien revient à son niveau de 2019. En 2023, l'aéroport de Toulouse-Blagnac a vu défiler plus de 7,8 millions de passagers commerciaux. Si ce chiffre est en hausse de 11 % par rapport à 2022, il reste néanmoins en dessous de 2019 de 19 %. Le trafic français reste en deçà des attentes (-30 % par rapport à 2019) tandis que l'international booste les chiffres. Il représente désormais 57 % du trafic toulousain contre 50 % avant le Covid. Les ouvertures de lignes long-courriers en 2023 vers Montréal (Air Canada) et Doha (Qatar Airways) sont notamment au cœur de cette réussite. Globalement, l'aéroport toulousain voit moins d'avions atterrir et décoller par rapport à 2019 (23 % de moins avec 67 592 mouvements en 2023) mais ceux-ci sont plus garnis qu'avant Covid. On remarque également une croissance du trafic des compagnies low cost qui représentent désormais 1 vol sur 2.



Saint-Gaudens ARCOMÉTAL DANS LE GIRON DE CODIGEL

Arcométal, le fabricant saint-gaudinois de cuisines sur mesure haut de gamme rejoint Codigel, acteur français de la fourniture de matériel de cuisine professionnelle qui a réalisé un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros en 2023. « Grâce à l'acquisition d'Arcométal, la famille Sibille, propriétaire de Codigel, pourra désormais proposer un service global, depuis la conception et la fabrication de grandes cuisines sur mesure jusqu'à leur équipement en froid. » Arcométal, qui restera dans un premier temps indépendante, dispose de plus de 40 ans d'expérience et compte parmi ses clients de grands noms tels qu'Airbus, la Tour Eiffel, le musée du Louvre ou les hôtels 4 étoiles Hilton et Crowne Plaza à Paris. Le rapprochement entre les deux entités a été réalisé avec l'accompagnement de la société de conseil en fusion-acquisition Carmine Capital.



© Shutterstock



Haute-Garonne LAURENCE PUJO NOMMÉE DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

LAURENCE
 PUJO
 nouvelle DDT
 de Haute-Garonne

Succédant à **Yves SCHENFEIGEL**, Laurence PUJO est, depuis le 1^{er} mars 2024, directrice départementale des territoires (DDT) de la Haute-Garonne. Ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, diplômée d'un doctorat en économie de l'université d'Oxford, elle a assuré depuis 1995 diverses fonctions au sein de l'administration publique. Elle a notamment été en poste au sein du ministère de l'Agriculture, puis a occupé successivement les postes de directrice départementale de l'agriculture et de la forêt puis de DDT adjointe de la Haute-Garonne. En 2013, elle est nommée directrice régionale adjointe à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dréal) de Midi-Pyrénées puis d'Occitanie avant de devenir en 2020 directrice du service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévention des inondations au sein de la direction générale de la prévention des risques du ministère chargé de l'écologie.

© D.R.

BricodealTorro voit grand



Le groupe Qérys officialise le rapprochement entre Bricodeal et Torro, rachetée en 2021, et élargit son offre de produits pour l'habitat à destination des professionnels. BricodealTorro vise les 100 millions d'euros de chiffre d'affaires dans les trois ou quatre ans contre 31 millions aujourd'hui.

Par Hélène LERIVRAIN

Le groupe familial Qérys, qui compte 850 collaborateurs, n'en finit plus de grandir. Entre la création d'entités en interne et les opérations de croissance externe, le groupe compte désormais huit sociétés commerciales essentiellement basées dans la région bordelaise. Parmi elles, BricodealTorro, né du rapprochement de Bricodeal,

distributeur de produits dédiés à l'habitat à des acteurs du négoce et grandes surfaces de bricolage, et de l'entreprise Torro, rachetée en 2021, distributeur de piles et de solutions rechargeables.

Les deux structures, officiellement réunies depuis début février, proposent plus de 23 000 références en ligne et couvrent sept univers, avec un mix de marques exclusives au groupe Qérys et de marques nationales

pour compléter l'offre. « Cela va du tuyau de jardin à la cheville en passant par le radiateur, la ventilation et la pile désormais », explique Nizar Rouchdi, directeur de BricodealTorro. L'entreprise bordelaise propose également à ses clients professionnels des concepts linéaires complets, clés en main.

DEUX NOUVELLES LICENCES

Le rapprochement avec Torro permet d'ajouter deux licences fortes au catalogue : Varta et Duracell. « C'est un vrai levier de croissance », reconnaît Nizar Rouchdi. « Nos clients qui sont complémentaires ont désormais accès à une offre plus large en ayant moins d'interlocuteurs. Enfin pour nos deux entités désormais fusionnées, cela permet de diversifier le réseau de distribution », explique Anne Pourbaix, directrice générale business et administration du groupe Qérys.

Mais au-delà de cet aspect commercial, c'est l'organisation qui a été modifiée. « À nous deux, nous avons 20 commerciaux itinérants et nous les conservons tous, ce qui est très important dans un contexte où nos concurrents font l'inverse », insiste Nizar Rouchdi. BricodealTorro intègre d'ailleurs de nouvelles compétences avec notamment du commerce sédentaire. « C'est un autre levier de croissance », assure Nizar Rouchdi. Objectif : aller chercher de nouveaux clients, sur la route, à distance, au niveau national comme en région.



DIVERSIFICATION DE L'OFFRE

Car la marque a de l'ambition. BricodealTorro vise les 100 millions d'euros de chiffres d'affaires dans les trois ou quatre ans contre 31 millions d'euros aujourd'hui sur un total de 300 millions pour le groupe. Le contexte inflationniste ne freine d'ailleurs pas ses ambitions. « La clé du succès c'est la diversification de l'offre. Tous les secteurs du bricolage ne sont pas impactés », explique Nizar Rouchdi. « Par ailleurs, avec nos propres marques, nous sommes compétitifs, nous maîtrisons les étapes », ajoute-t-il.

Dans le même temps, le groupe Qérys annonce des investissements conséquents en 2024. « Il s'agit d'être plus fort en logistique, plus fort en commerce et plus fort en numérique. » De tout cela, BricodealTorro, qui emploie 43 personnes, en bénéficie déjà. « La logistique nous permet d'être en capacité de livrer des produits en 24 heures. Les clients ont accès à notre plateforme, à nos stocks et au suivi de leurs commandes. » BricodealTorro s'appuie précisément sur deux plateformes de 85 000 m² basées à Bordeaux et Buzançais dans l'Indre. ■

“ BricodealTorro vise les 100 millions d'euros de chiffres d'affaires dans trois ans ”

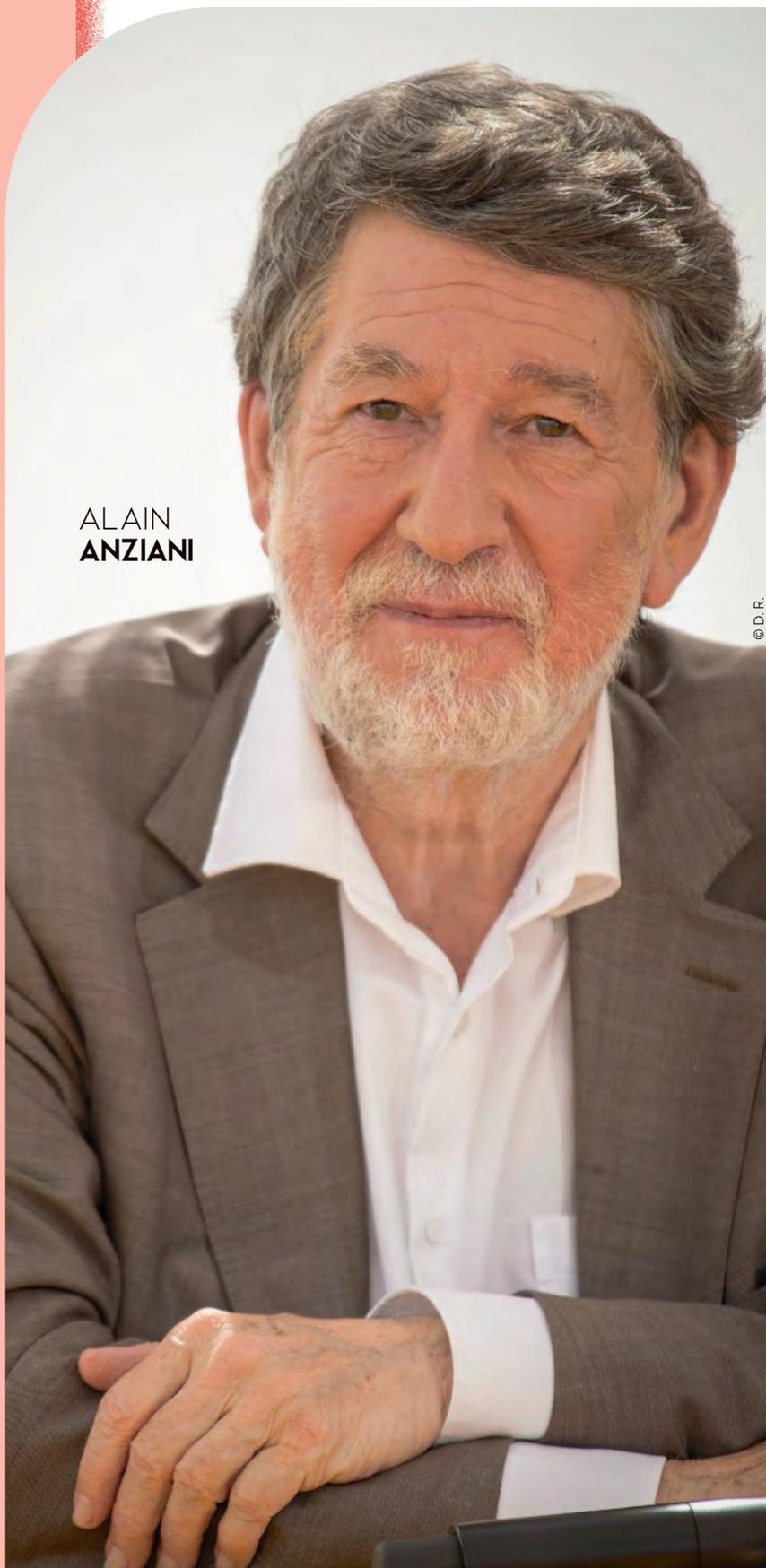


BricodealTorro propose des articles, autour de 7 univers, comprenant des marques nationales et des marques exclusives au groupe Qérys : électricité et piles (DHOME), outillage (SCID - OUTIBAT), jardin (CAPVERT), chauffageet ventilation (VARMA), sanitaire (ODYSSEA), quincaillerie et droguerie (FIXPRO)

Bordeaux ALAIN ANZIANI QUITTE LA PRÉSIDENTIE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Il reste maire de Mérignac mais Alain Anziani a annoncé quitter ses fonctions de président de Bordeaux Métropole. Âgé de 72 ans, cet ancien avocat se bat contre plusieurs maladies et reconnaît ne plus être en capacité d'être un président de plein exercice. Élu en 2020 à la tête de la collectivité qui regroupe 28 communes, le socialiste Alain Anziani avait signé avec les écologistes la fin de la cogestion jusqu'à l'annonce d'une gouvernance métropolitaine renouvelée en octobre dernier qui a vu huit élus de droite et du centre devenir conseillers métropolitains délégués. À l'heure où il a décidé de raccrocher, Jean-Luc Gleyze (PS), président du département salue des « qualités admirables qui ont fait de lui un président de métropole respecté ». « Il savait être consensuel et avoir le sens de l'intérêt général quand il s'agissait de défendre l'économie girondine. Je souhaite maintenant que son action et le travail accompli en commun depuis ces nombreuses années puissent se poursuivre dans la continuité et dans le même état d'esprit pour l'intérêt général de l'économie et de l'emploi au sein de la Métropole », a pour sa part réagi Patrick Seguin, président de la CCI Bordeaux-Gironde. Christine Bost, maire PS d'Eysines et actuelle deuxième vice-présidente de Bordeaux Métropole, est pressentie pour lui succéder. Un vote sera organisé d'ici au 15 mars à l'occasion d'un conseil métropolitain exceptionnel.

ALAIN
ANZIANI



© D.R.

Aerix Systems a conçu un système de propulsion omnidirectionnelle inspiré des principes de fonctionnement du gyroscope.



Mérignac **AERIX SYSTEMS LÈVE 1,6 M€ POUR SON SYSTÈME DE PROPULSION DE DRONES**

Créée en 2020, l'entreprise Aerix Systems qui ambitionne de révolutionner les systèmes de propulsion pour drones, a levé 1,6 million d'euros. En possession d'un démonstrateur technologique, elle entend désormais passer à un démonstrateur client pour mener des essais et expérimentations avec des bêta-testeurs sur de nombreux cas d'usages industriels et de sécurité. « L'objectif est de réaliser un engin volant plus résistant, plus stable, plus rapide, plus manœuvrable, plus sûr et capable de trajectoires complexes, permettant par exemple des inspections à 360° sans limites, même en présence de fort vent comme dans le cas d'éolienne offshore », ont déclaré les deux fondateurs, Hugo Mayounove et Clément Picaud, désormais installés dans les locaux de Cockpit à Mérignac.



CAROLE DESCROIX

fondatrice
et dirigeante
de Terapolis

Bordeaux **TERAPOLIS VEUT RÉVOLUTIONNER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE**

C'est avec l'objectif, d'ici 2028, de participer à 5 % des objectifs nationaux de production d'énergie renouvelable que Carole Descroix a fondé Terapolis en 2022 à Bordeaux. Pour cela, elle a réuni une centaine de partenaires, exploitants et propriétaires terriens, et une trentaine d'institutionnels et devrait implanter ses premières centrales dans 4 régions de France dès 2024. Solaire, agrivoltaïsme, éolien, photovoltaïque flottant, stockage d'énergie... Terapolis conçoit et développe des solutions adaptées aux besoins des territoires, qui se veulent compétitives sur le plan économique. En plus de son expertise dans la mise en œuvre de projets énergétiques à grande échelle, Terapolis accompagne également les collectivités locales au déploiement de projets agrivoltaïques. « Nous croyons au concept de synergie. La production d'énergie renouvelable doit profiter à tous les acteurs concernés. D'un côté, les agriculteurs bénéficient d'une rémunération complémentaire durable et d'un accompagnement pour la transmission de leurs exploitations sur plusieurs décennies. De l'autre, les territoires reçoivent des contributions financières et voient l'émergence de projets à impact positif sur l'économie locale, l'emploi et la formation sur leurs terres », décrit dans un communiqué Carole Descroix, CEO et fondatrice de Terapolis, ingénieure de l'École Polytechnique Féminine.

Horlogerie Fine

Redonner leur Splendeur aux montres. anciennes

Paul Bouyssou, horloger rhabilleur, a ouvert fin décembre sa boutique atelier rue Gambetta pour redonner aux montres tout leur lustre et partager sa passion. Ici, le temps ralentit...

Par **Christelle CHABASSE**

Depuis fin décembre, Paul Bouyssou a ouvert Horlogerie Fine, rue Gambetta à Mont-de-Marsan. Cet horloger rhabilleur travaille sous les yeux des passants avec une vitrine ouverte sur son atelier. Installé à Mont-de-Marsan depuis 2020, il s'est rapproché de l'office de tourisme et du commerce du Marsan pour trouver un lieu adapté à son activité et celle de son épouse, créatrice de bijoux. Il travaillait jusque-là à son domicile, « en chambre », comme on dit dans la profession, et intervenait en sous-traitance pour des boutiques de montres de Pau, Bordeaux, Paris... et pour des clients qui suivent son compte Instagram aux 6 000 abonnés.

LE PLAISIR D'ÉCHANGER AVEC LES CLIENTS

Cette boutique répond à son envie de renouer le contact avec la clientèle. « Quand une personne vient ici, je prends le temps de discuter. J'explique combien une montre ancienne peut être fragile. Ces objets conçus pour durer très longtemps ont souvent une grande valeur sentimentale pour leur propriétaire.

Alors, je m'efforce de leur redonner leur lustre d'antan et d'en savoir plus sur leur histoire », explique Paul Bouyssou. Ce qu'il aime par-dessus tout, c'est le partage. Il a même créé des podcasts consultables sur toutes les plateformes. « J'y explique les montres, l'histoire de l'horlogerie... », glisse-t-il. Pour transmettre son savoir-faire, il accueille aussi Roman à ses côtés durant six semaines, un stagiaire venu du lycée Diderot de Paris, en cours de reconversion professionnelle.

LA PASSION DES MONTRES ANCIENNES

Paul Bouyssou est un être passionné, horloger rhabilleur depuis une dizaine d'années après avoir travaillé dans la gemmologie et les bijoux anciens. Au hasard d'une rencontre avec Jean-Louis Strack, horloger bordelais de renom, il décide de s'orienter à son tour vers l'horlogerie fine. « Jean-Louis m'a transmis toutes les bases du métier. Ensuite, je me suis documenté car j'aime l'aspect historique du métier, des grandes marques, des horlogers de référence... » Il commence par l'achat et la vente de montres anciennes avec son site internet. Puis il devient horloger rhabilleur de montres de poignet ou à gousset. Autrement dit, il excelle dans l'art de démonter une montre mécanique jusqu'à la moindre vis. Elles n'ont aucun secret pour lui. Puis, il la nettoie, la répare si nécessaire, la graisse et la remonte. Un travail très minutieux pour lequel il a équipé son nouvel atelier montois avec plusieurs espaces dédiés.



La vitrine de sa boutique ouverte sur son atelier permet aux passants d'observer le travail de précision de Paul Bouyssou

© C.C.

RÉPARER C'EST COMME RÉSOUDRE UNE ÉNIGME

Il répare la mécanique des montres, s'assurant que tout fonctionne à merveille, que plus aucune graisse ou poussière ne viendra enrayer les aiguilles. Il prend un vrai plaisir à résoudre l'énigme d'une panne. « Il m'arrive parfois la nuit de rêver d'engrenages car je visualise l'ensemble des mécanismes. Je cherche. Je réfléchis jusqu'à trouver la raison de la panne pour ensuite pouvoir réparer », s'amuse-t-il. Parfois, la mission s'avère compliquée car il lui faut trouver aussi les pièces adéquates. Il remet ainsi en état des montres

anciennes de 80 à 120 ans ! « Mais je peux réparer toutes les montres, quelle que soit leur valeur », précise-t-il.

Paul Bouyssou prend également plaisir à inventer des outils quand il n'a pas celui qui convient. « Je chine et parfois même, je transforme l'outil d'un autre métier pour l'adapter au mien, comme cette fraise de dentiste par exemple. C'est un métier où l'on crée et on apprend en permanence. Ce qui me plaît, c'est de travailler pour faire durer encore plus longtemps un objet. J'aime redonner à une montre sa beauté d'origine et lui permettre de fonctionner le plus longtemps possible. » ■

Banque **CRÉDIT AGRICOLE LE MOINS CHER SUR LES PRÊTS PERSONNELS**

Le comparateur en ligne CheckmonCredit.fr a délivré son palmarès des banques les moins chères sur le prêt personnel. En 2023, Crédit Agricole d'Aquitaine se hisse à la première place, détrônant BoursoBank. « En 2023, les offres du Crédit Agricole d'Aquitaine ont été particulièrement performantes en ce qui concerne les prêts travaux (tous types de travaux, rénovation énergétique ou non) et les crédits auto écoresponsables », précise Sergio Monteiro, le fondateur de CheckmonCredit.fr. Malgré sa deuxième place, « BoursoBank (ex Boursorama Banque) reste sans doute l'acteur le plus équilibré avec des offres compétitives sur l'ensemble des projets des consommateurs ».



Artisanat **ATELIERS NECTOUX, STARS DES JOURNÉES DES MÉTIERES D'ART**

Les Journées européennes des métiers d'art (Jema) reviennent du 2 au 7 avril, autour du thème « Sur le bout des doigts ». Parmi les rendez-vous phares de cette édition, les Ateliers Nectoux, labellisés Entreprise du Patrimoine Vivant et installés à Dax, ouvriront leurs portes au public. Au programme : découverte du procédé de création d'un comptoir sur mesure en zinc, de la fonte de lingots d'étain afin de créer le dessus et les bordures à l'aide de moules dont certains datent du XIX^e siècle, jusqu'aux finitions. En Nouvelle-Aquitaine, les Jema s'inscrivent dans la continuité d'une ambition partagée par le conseil régional et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, visant à promouvoir la filière du cuir, luxe, textile et métiers d'art.

journedesmetiersdart.fr et
artisanat-nouvelle-aquitaine.fr



© Shutterstock

Environnement

OPÉRATION NATURE PROPRE PAR LES CHASSEURS

Lancée en 2021 par la Fédération nationale des chasseurs, l'opération J'aime la nature propre se tiendra partout en France pendant le week-end du 15 au 17 mars. Dans les Landes, sept points de collecte, à retrouver sur jaimelanaturepropre.fr/participer, ont été identifiés (134 au total en Nouvelle-Aquitaine). Cette opération citoyenne de nettoyage pour préserver la nature est financée par l'Office français de la biodiversité (OFB). L'an dernier, près de 10 000 m³ de déchets avaient été ramassés, avec la participation de 40 fédérations départementales de chasseurs (92 fédérations participeront cette année).

Réseau

LE CEDEF AU SOUTIEN DES ENTREPRISES FAMILIALES

Le Cercle des enfants dirigeants d'entreprises familiales (Cedef), créé en 2019 en Vendée pour soutenir les jeunes dirigeants et assurer la pérennité des entreprises familiales, s'implante dans les Landes. Les deux antennes départementales de l'association animées par Marie-Armelle Vidal et Christèle Pruet du cabinet de coaching Rev'elles&vous proposent leurs premières rencontres entre futurs adhérents, entreprises familiales du territoire et mécènes.

Pour le Cedef 40 - Sud Landes :
jeudi 14 mars à 18 h - cabinet Nathalie Hazera
17 place Roger-Ducos (2^e étage) à Dax

Pour le Cedef 40 - Landes intérieures / 64-Béarn :
jeudi 14 mars à 8 h 30 - O'Garage
1 avenue du Président-Kennedy à Orthez



© Shutterstock



La salle de restaurant du domaine de Bugatel

Sainte-Livrade

Le Domaine de Bugatel renait

Philippe Dus et Alina Galatescu Dus ont rouvert les portes du Domaine de Bugatel, après une rénovation d'ampleur qui sublime ce lieu chargé d'histoire. Visite au cœur d'une oasis de tranquillité sur les berges du Lot.

Par Jonathan BITEAU

Venir au Domaine de Bugatel à Sainte-Livrade, c'est opérer un voyage dans l'histoire. Dans l'histoire de France avec la proximité de Saint-Sardos où la guerre de Cent Ans a commencé et dans l'histoire locale puisque l'endroit fut la résidence de Charles de Cacqueray, illustre maire et conseiller général pendant plus de 3 décennies de Sainte-Livrade-sur-Lot. C'est ici que Philippe Dus, Villeneuvois ayant des origines italiennes, a décidé d'investir en 2008, dans un projet d'ampleur, sur le lieu-dit Bugatel : « Tout pousse dans la vallée du Lot, c'est un véritable jardin. On n'a pas de pétrole, mais ici le patrimoine est immatériel, naturel et paisible », explique l'entrepreneur.

UN PARCOURS ATYPIQUE

Son patronyme n'est pas inconnu des Villeneuvois. Philippe Dus est bien l'ancien patron de l'entreprise éponyme de travaux publics qu'il avait fondé avec son

père. Celui qui a dirigé une vingtaine d'années jusqu'à 200 salariés avait auparavant effectué 18 ans dans l'armée. Ce qu'il a vu au Rwanda en 1991-1994 l'a décidé à revenir sur ses terres lot-et-garonnaises : « J'ai vu tout ce qu'il ne fallait pas voir ». Philippe Dus est un esprit curieux, entrepreneurial et il aime voyager et découvrir d'autres pays et d'autres opportunités. À Bucarest,

il rencontre Alina, cadre dans la finance. Quelques années plus tard, « grâce ou à cause de lui », comme elle aime à lui rappeler, elle arrive dans le Sud-Ouest et ensemble ils nourrissent un projet commun : celui d'ouvrir un lieu de partage dans le Lot-et-Garonne. La construction du « premier » Domaine de Bugatel démarre en 2013. Peu avant l'ouverture, en attendant le passage de la Commission de Sécurité pour valider les travaux, la nuit du 3 au 4 novembre 2018, le bâtiment est

BUGATEL EN CHIFFRES

- Parc de **2** hectares
- 2 500** roses
- Salle de séminaire de **140 m²** pouvant être divisée en **3**
- 2** terrasses sur le Lot
- 1** rhumerie et **1** cave à vin
- 1** SPA
- 1** restaurant de **200** couverts
- 5** chambres d'hôtes
- 6** gîtes **5** étoiles

Le domaine avec sa péniche en bord de Lot.



Alina GALATESCU et Philippe DUS, gérants du Domaine de Bugatel

dans une lumière rosée due aux murs bâtis en pierres de sel de l'Himalaya. Il a fallu une semi-remorque de 24 tonnes pour les acheminer. On notera aussi une salle dans la cave, avec une magnifique table, qui n'est autre qu'un des cèdres centenaires provenant du lycée agricole Étienne-Restat, l'entreprise Dus étant alors chargée des travaux pour le chantier.

UN LIEU POLYVALENT

Le Domaine de Bugatel est d'abord un restaurant pouvant accueillir 200 couverts. Mais c'est également trois salles de séminaires avec vue sur le Lot pour les entreprises, c'est aussi un espace dédié au rhum, whisky et armagnac, avec deux autres terrasses à l'étage pour les amateurs de cigares. C'est un lieu de réception qui peut accueillir des mariages et autres événements festifs. La tradition livradaise était d'ailleurs que les mariés de la commune se photographient au kiosque du domaine, une tradition que Philippe et Alina entretiennent encore aujourd'hui.

5 CHAMBRES D'HÔTES ET 6 GÎTES DE STANDING

En plus de la cave et de l'espace spa, Bugatel compte 5 chambres d'hôtes et 6 gîtes de standing classés en 5 étoiles. Ils ne sont pas moins de 15 à 20 salariés en saison pour faire tourner le domaine. « On est tous les jours sur le spot », explique Philippe qui, à 66 ans, aurait pu goûter une retraite bien méritée. Cependant, avec Alina, il partage un autre leitmotiv : « Nous ne voulions pas faire un restaurant de plus mais que l'on passe un bon moment et que l'on raconte une belle histoire ». Récemment, le réputé guide Gault et Millau a gratifié le restaurant du Domaine de Bugatel avec l'excellente note de 14, preuve que le couple a su s'entourer d'une équipe aussi passionnée qu'eux. Le travail acharné et l'amour qu'ils communiquent tous ensemble touchent la personne qui a décidé de venir passer un moment au Domaine de Bugatel. ■

dévoré par les flammes. L'origine accidentelle de l'incendie écartée, le couple de dirigeants doit faire face à un acte criminel qui a détruit le projet de leur vie. Effondrés, mais pas abattus, ils décident pourtant de remettre le métier sur l'ouvrage. Ce sont plusieurs années de travaux qui sont à nouveau devant eux. Et 4 ans plus tard, le deuxième Domaine de Bugatel, tel un phénix, renaît de ses cendres.

UNE RENAISSANCE SPLENDIDE

Il est difficile de ne pas avoir le souffle coupé à la visite de Bugatel. La magnifique charpente en bois, le décor élégant, les terrasses sur le Lot, la péniche sur la rive et la roseraie extérieure sont autant de sujets de contemplation. On peut aussi percevoir une envie de pousser le souci du détail particulièrement loin : la future cloche à fromage est ainsi la plus grosse du monde, car « Philippe voit tout en grand », explique Alina avec malice. Au sous-sol, l'espace balnéo baigne

Nérac Des machines au service de la terre

Dans les nombreux champs de vigne du Sud-Ouest, les rangées de raisin sont aujourd'hui couvertes d'herbes. Si pour l'œil des profanes cela ne change rien, il s'agit pourtant là d'une vraie révolution permettant d'avoir un impact concret et direct sur la conservation des sols. C'est dans cette philosophie que s'inscrit l'entreprise néracaise Comin depuis son rachat en 2013 par Denis Vicentini. Petit agriculteur sur l'Albret dans le sillon de ses aïeux, Denis Vicentini est aussi ingénieur indépendant en bureau d'études. Avec ces 2 casquettes, il s'intéresse de près au concept d'agriculture de conservation des sols face au modèle de l'agriculture intensive.

LES TERRES NUES : UNE HÉRÉSIE

« Depuis des décennies, on retourne la terre pour désherber puis on met de l'engrais chimique pour faire pousser les plantes. Il faut alors labourer de plus en plus profondément car on détruit les matières organiques et l'humus présents dans le sol ! », constate celui qui décide alors d'utiliser ses compétences d'ingénieur afin de trouver une alternative pour arrêter le labour et désherber la terre sans produits chimiques. Dans sa ligne de mire, les terres nues seraient une sorte d'hérésie pour l'agriculture de demain. Sa solution passe par le paillage qui offre l'avantage de protéger les sols de l'érosion tout en limitant les levées d'adventices (les mauvaises herbes) dans les cultures. Si l'affaire semble facilement réalisable dans un potager, comment la développer pour les grandes cultures ?

Rachetée en 2013 par Denis Vicentini, l'entreprise néracaise Comin a développé une gamme de machines agricoles innovantes (Roll'N'Sem) capables de désherber sans travailler le sol et d'améliorer sa fertilité. Offrant déjà une première solution agronomique et efficace face au problème d'appauvrissement des sols, Comin teste de nouveaux outils pour la partie semoir.

Par Mathieu DAL'ZOVO

PREMIÈRES MACHINES EN 2019

Poursuivant ses recherches, Denis Vicentini apprend au détour d'une conversation avec Michel Comin, le propriétaire éponyme du magasin dans lequel il achète des pièces détachées et qui comprend aussi un atelier de réparation de matériel agricole, que ce dernier cherche un repreneur pour faire valoir ses droits à la retraite. L'ingénieur se positionne alors pour prendre le relais d'une activité de mécanique agricole née en 1983 dans un petit garage du centre de Nérac. À la tête de Comin, il développe alors l'outil industriel déjà en place pour poursuivre ses projets basés sur la conservation des sols et lance la filiale Roll'N'Sem qui ne commercialisera ses premières machines qu'en 2019, après plusieurs années d'études et de tests !

UN PAILLIS PROTECTEUR

« Nous avons d'abord recruté un salarié en bureau d'études pour réaliser les dessins industriels. Il fallait en



© Julien Mivelle - La Vie Economique

Michel COMIN (à gauche) et Denis VICENTINI, dirigeants de Comin



© Julien Mivelle - La Vie Economique

effet dessiner chaque pièce, mécanisme... des prototypes étaient ensuite testés chez des agriculteurs de l'Albret », souligne Nicolas Bruge, chargé de l'administration des ventes/commerce. Le modèle industriel finalisé, les premières machines séduisent vite les viticulteurs. Sensibles à l'innovation et à la lutte contre les champs nus, ils disposent de petites surfaces idéales pour les rouleaux et disques de Roll'N'Sem qui détruisent les couverts végétaux denses ou glissent sur le sol pour arracher les jeunes plantules et faire dessécher les mauvaises herbes : « Contrairement à la tonte qui stimule la repousse des plantes, nos outils stoppent le passage de la sève. Ils créent aussi un paillis protecteur qui garde la fraîcheur du sol, préserve les micro-organismes, améliore la portance et évite l'érosion », ajoute Nicolas Bruge.

DU NOUVEAU EN 2024

Passant d'une production de 20 machines en 2018 à plus de 300 en 2023, Comin a fait évoluer son atelier de fabrication à Nérac. Avec l'aide du Conseil régional, l'entreprise a investi plus d'un million d'euros en 2023 pour s'équiper de machines numériques (découpe laser et pliage), d'un pôle de peinture et doubler sa surface et être 100 % autonome dans toute sa ligne de production. Avec un catalogue d'une cinquantaine de machines adaptables, opérant sur des surfaces allant de 50 cm à 9 mètres, fabriquées avec des Rolls (rouleaux de gestion des couverts) ou des Orbis (désherbeuse à disques), Comin travaille dans la région pour le maïs, dans le Nord de la France avec la betterave ou à la Réunion pour la canne à sucre mais aussi à l'étranger comme en Belgique, Portugal, Allemagne (sapin) et Canada (pour les grandes cultures). Comptant aujourd'hui 17 salariés, contre 4 en 2013, les équipes de Comin planchent depuis plusieurs années sur le semoir : « Dans notre nom (Roll'N'Sem), on a mis 10 ans pour fabriquer le roll (rouleau)... place maintenant au sem pour semoir », conclut Denis Vicentini qui termine les phases de test de ses prototypes uniques en France pour une commercialisation prévue en 2024. ■



© Julien Mivelle - La Vie Economique



Le « Mercato »

de l'emploi

Alors que les entreprises peinent à trouver les bons profils, le réseau « Le Mercato de l'Emploi » est présent sur l'ensemble du territoire lot-et-garonnais pour faciliter les recrutements dans de nombreux secteurs en tension. Rencontre avec ces « chasseurs de têtes ».

Par Jonathan BITEAU

Industrie, services, commerce, artisanat : tous les secteurs sont touchés. Avec un taux de chômage descendu à 7,5 %, le marché de l'emploi est particulièrement tendu pour certains ou fluide pour d'autres. Si l'on ajoute à cela l'enjeu du bien-être au travail devenu prépondérant depuis la fin de la crise sanitaire, c'est toute une logique à revoir pour nombre de recruteurs. En effet, à de rares exceptions près, il est fini le temps où les entreprises n'avaient que l'embarras du choix dans les candidatures. Aujourd'hui, le temps est à la chasse aux postulants : « Les potentiels recruteurs ont besoin de chercher à présent, de travailler sur la formation et de fidéliser leurs salariés, ce qu'ils ne faisaient pas tous forcément », explique Pascal Lecellier, expert du Mercato de l'Emploi, présent sur le secteur Bergerac/Marmande. Un changement de paradigme qui peut être déstabilisant pour beaucoup. Jean-Baptiste Albouy, également consultant pour le Mercato de l'Emploi sur le secteur villeneuvois, insiste sur la proximité requise : « Dans le recrutement, il y a un véritable travail

de fond à effectuer au niveau local. Nous avons à cœur de travailler dans la proximité. Il faut connaître les entreprises pour mieux les aider et les accompagner ». Pour ce faire ils sont 5 à sillonner le Lot-et-Garonne. Aurélie Louviers intervient également sur le Villeneuvois quand Isabelle Leclercq est présente sur Bergerac/Marmande. Enfin, Mohamed Fellah complète l'équipe pour l'Agenais.

UNE ÉTHIQUE À RESPECTER

Si ces professionnels du recrutement ont du pain sur la planche en ce moment, ils demeurent attachés à un processus qualitatif. « Le respect de l'entreprise et du candidat sont essentiels à notre activité », explique Isabelle. Ainsi, leur mission s'achève-t-elle à la fin de la période d'essai du recruté. En cas de départ avant ce délai, une garantie est mise en œuvre pour trouver un nouveau profil. Ici, la question de l'intégration dans l'environnement de travail devient cardinale. Un véritable défi que l'équipe du Mercato de l'Emploi essaie de relever au quotidien. ■

Accès Industrie, labellisée responsable

De nouveaux
équipements pour le
reconditionnement
des machines d'Accès
Industrie

ACCÈS INDUSTRIE EN CHIFFRES

1^{er} loueur indépendant
de matériel d'élévation
et de manutention
39 agences en France
et **4** en Espagne
640 collaborateurs
en France
et en Espagne
Parc de plus
de **10 000** machines
140 millions
d'euros de chiffres
d'affaires en 2023

L'entreprise tonneinaise, leader du secteur de la location de matériel d'élévation et de manutention en France, vient d'obtenir l'argent lors de l'évaluation Ecovadis et souhaite continuer cette politique vertueuse dans les années à venir.

Par Jonathan BITEAU

Aujourd'hui, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont devenus des enjeux majeurs, tant du point de vue des clients que des salariés qui en font un élément clé du bien-être au travail. Cette évolution, Accès Industrie l'avait déjà pressentie. En effet, depuis les années 90, l'entreprise leader du secteur de matériel d'élévation a installé un atelier de reconditionnement de ses machines qui permet la remise en circuit de plus de 250 machines chaque année. Une démarche qui génère une économie de 800 tonnes de CO₂ par an et qui se développe avec l'achat d'une cabine de ponçage, d'une cabine de peinture et le doublement de l'atelier de reconditionnement pour un investissement de 500 000 euros. Parallèlement, l'entreprise travaille sur l'ensemble de son réseau pour la gestion et le tri des déchets, l'écoconduite et la rationalisation des transports. Fait très rare dans le secteur, Accès Industrie intègre depuis un an les émissions CO₂ estimées dans ses devis et contrats. L'ensemble de ces initiatives avait per-

mis à Accès Industrie d'être labellisée SE+ depuis 2020, un référentiel spécifique aux métiers de la location. Mais la société souhaitait aller encore plus loin.

UN COMITÉ ESG DE 12 COLLABORATEURS

Pour mettre toutes les chances de son côté, Accès Industrie a d'abord recruté une responsable QSE et ESG, sous la houlette de Lionel Buzet, directeur général et technique. Un comité ESG de 12 collaborateurs a été mis en place et un diagnostic a été effectué pour se situer par rapport aux questions des conditions de travail, du bien-être des salariés, des achats responsables, de l'éthique et de l'environnement en 2022. En octobre 2023, l'évaluation Ecovadis, référent mondial, vient gratifier Accès Industrie de la note de 64/100. Une médaille d'argent qui place l'entreprise parmi les 13 % des sociétés les plus vertueuses sur 4 piliers : les collaborateurs, l'environnement, l'éthique et des achats responsables. Une démarche impulsée par Éric Lacombe, le président, qui va se poursuivre dans les années à venir avec l'objectif d'atteindre l'or prochainement. ■

Carnet



CHRISTOPHE CONTE

Le conseil d'administration de Cerfrance Lot-et-Garonne vient d'élire **Christophe CONTE** en tant que nouveau président. Il succède à **Jacques LATOUR**, lequel a été chaleureusement remercié pour son implication pendant les 18 années de sa présidence. Âgé de 50 ans, Christophe Conte, gère la SARL Mirameca, entreprise de 10 salariés basée à Miramont-de-Guyenne. Celle-ci est spécialisée dans l'usinage de pièces mécaniques de précision à destination de l'industrie aéronautique et agroalimentaire. Christophe Conte aura à cœur de poursuivre la politique et le projet d'entreprise déjà engagés par le Cerfrance Lot-et-Garonne dont les priorités sont : l'accompagnement des entrepreneurs du territoire dans la réussite de leurs projets et leurs prises de décision, l'adaptation des offres de services aux nouveaux enjeux que présentent les mutations sociétales et technologiques, Le maintien d'une relation de proximité et de confiance auprès des clients-adhérents et des partenaires.

Marmande

NEXTEAM ; 2 NOUVEAUX MEMBRES AU COMITÉ OPÉRATIONNEL ET STRATÉGIQUE

Nexteam, acteur de la sous-traitance aéronautique, spatiale et défense, vient d'annoncer l'arrivée de deux nouveaux membres au sein de son comité opérationnel et stratégique (COS) : Patrick Piedrafita et Alain Sauret, tous deux experts en aéronautique et management. Ils siègent à présent aux côtés de Jacques Brun, Stéphane Rambaud-Measson et Emmanuel Laillier. Ce comité organisé autour de Ludovic Asquini, président, et Christophe Maury, directeur général, apporte ses conseils et préconisations sur l'élaboration de la stratégie et le suivi des performances opérationnelles du groupe Nexteam. « Les membres du COS nous supportent dans la construction et l'exécution de nos feuilles de route stratégiques et opérationnelles. S'entourer d'experts, c'est aussi s'assurer que notre développement reste cohérent et efficace », souligne Ludovic Asquini, président du Groupe Nexteam.





© D.R.

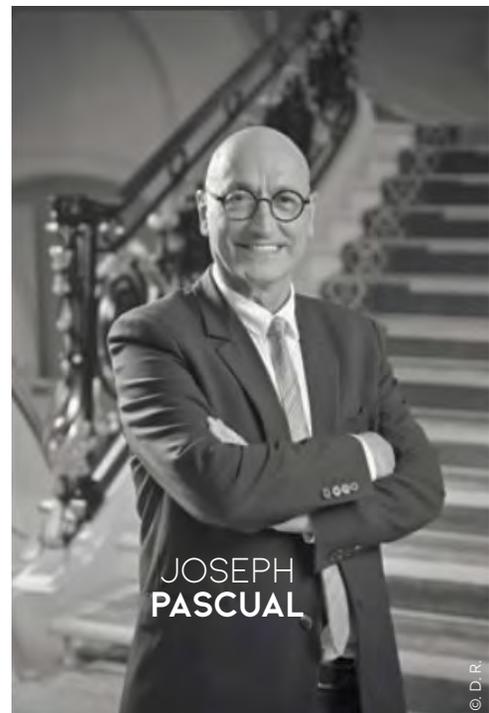
Samazan

WENDEL S'ÉQUIPE D'EXOSQUELETES

Pour limiter les efforts et préserver le capital santé de ses équipes de salariés, Valerie Zago, directrice de la plateforme de Wendel à Samazan, incite les magasiniers caristes à s'équiper d'exosquelettes passifs. « Il me semblait primordial que ce choix se fasse sur la base du volontariat car la façon de travailler est complètement modifiée par l'exosquelette. Pour remporter l'adhésion, il fallait que les équipes se sentent intégrées dans le process de sélection et qu'elles y voient le bénéfice », explique-t-elle. En effet, troubles musculosquelettiques sont particulièrement fréquents dans tous les métiers du secteur du BTP et demeurent à ce jour la première cause de maladies professionnelles. Le groupe Wendel avait déjà investi en 2017 dans une pince de levage pour que les magasiniers caristes puissent déplacer les paquets de carrelage sans effort.

Décès **JOSEPH PASCUAL, PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS, EST DÉCÉDÉ**

Les membres du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts et les collaborateurs du siège ont annoncé que leur président, Joseph Pascual, est décédé subitement le 28 février à l'âge de 66 ans. Originaire d'Agen, géomètre-expert reconnu par l'ensemble de ses consœurs et confrères, Joseph Pascual s'est investi en faveur du rayonnement de la profession tout au long de sa carrière. Il aura notamment été Président du Conseil régional de l'Ordre des géomètres-experts de Bordeaux entre 2012 et 2021, et premier Vice-Président du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts entre 2019 et son élection à la présidence de l'institution en 2021. En juin 2023, il avait été réélu à l'unanimité pour un nouveau mandat de deux ans. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

JOSEPH
PASCUAL

© D.R.

Pau-Béarn

La CCI joue la proximité

Didier Laporte, le président de la CCI Pau Béarn, porte un regard mitigé mais confiant sur la vie économique locale. Plus que jamais, la chambre consulaire veut être présente aux côtés des entreprises mais, aussi, des forces vives du territoire.

Par Eustelle
LOUSTALET-TURON

La Vie Economique : Quel regard portez-vous sur la situation économique en Béarn ?

Didier Laporte : « La situation économique est très complexe dans les métiers en tension. Avant d'évoquer ces derniers, je voudrais revenir sur les TPE, et en particulier les micro-entreprises, qui sont aujourd'hui impactées. Celles-ci ont été créées à la sortie du Covid, le plus souvent par des personnes en quête de sens dont les projets n'avaient pas de viabilité économique assurée. Aujourd'hui, on arrive au bout d'un cycle, où des activités qui n'ont pas trouvé leur modèle ne peuvent être continuées. C'est une donnée qu'il faut prendre en compte parce qu'elle vient aggraver la situation économique et augmenter le nombre de défaillances d'entreprises. »

LVE : Qu'en est-il, alors, pour les secteurs en tension que vous évoquiez ?

D. L. : « Pour ces secteurs, qui sont la restauration et le BTP, c'est davantage conjoncturel. Concernant le bâtiment : aujourd'hui, la banque centrale européenne a un taux directeur qui est volontairement très fort, dans un contexte d'inflation. L'accès au crédit est donc compliqué pour tout le monde, particuliers et entreprises. Cela entraîne une crise immobilière qui touche par ricochet le BTP et plus largement tout le secteur de l'immobilier. *A contrario*, et parce que je n'aime pas

rester sur des notes négatives, le secteur de l'industrie, et surtout de l'industrie aéronautique, se porte très bien en Béarn. »

LVE : Malgré tout, l'industrie est confrontée à une pénurie de main-d'œuvre...

D. L. : « L'industrie connaît en effet des problèmes de recrutement à l'instar de tous les secteurs, dont la restauration. Les raisons de cette difficulté sont de deux ordres. D'abord, le taux de chômage en Béarn est proche du plein-emploi. Ce chômage structurel empêche de satisfaire les besoins de nos entreprises : il y a une réelle dynamique de recrutement avec de la création nette d'emploi, mais également un taux de chômage qui, lui, est à la baisse. La deuxième raison est liée à l'inadéquation entre l'offre et l'emploi. Sur ce point, les branches professionnelles, les chambres consulaires

“Nous avons tout intérêt, à l'échelle de notre territoire, à faire exister une forme de coopération, de « chasser en meute »”

DIDIER
LAPORTE
président de
la CCI Pau Béarn



© Cyril Garrabos - La Vie Economique



LES DIRIGEANTS VEULENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS

La CCI Pau Béarn a mené une consultation en décembre dernier auprès de 300 chefs d'entreprises béarnais afin de mieux cerner leurs attentes pour 2024. Les résultats révèlent un niveau de préoccupation significatif avec un quart des répondants exprimant cette inquiétude et 29 % se disant peu ou pas confiants. Parmi les défis à relever, 78 % des dirigeants estiment devoir ajuster leurs produits et services aux nouvelles exigences des clients et 77 % devoir faire face à une concurrence accrue. Près de 6 sur 10 souhaitent bénéficier d'un accompagnement de la CCI, en premier lieu en marketing et communication (23 %), ainsi qu'en financement et investissements (19 %).

et tout l'écosystème doivent être capables de former rapidement sur des postes en tension et d'aller chercher des publics éloignés de l'emploi. »

“ Si nous voulons
maintenir nos activités,
il nous faut mener
une politique d'immobilier
actif ”

LVE : Pour conclure sur la situation économique, comment résumeriez-vous votre état d'esprit à ce sujet ?

D. L : « Je suis mitigé. On ne peut pas être totalement optimiste quand certains secteurs sont en souffrance. Malgré tout, je veux croire en notre capacité, sur ce territoire, à trouver des issues et des opportunités pour sortir des impasses. Et par ailleurs, en ce qui concerne le bâtiment, je n'imagine pas un instant



que nos politiques publiques conduisent ce secteur à la faillite. Rappelez-vous l'expression « Quand le bâtiment va, tout va » : c'est tout à fait vrai. »

LVE : La CCI Pau Béarn a mené une consultation en décembre (lire encadré) auprès de 300 chefs d'entreprise. L'inquiétude prédomine chez ces derniers. Que pouvez-vous faire pour les rassurer ?

D. L : « Il est difficile d'apporter des réponses à un ressenti. Cela étant, nous allons continuer à anticiper au mieux les besoins qui pourraient naître chez nos ressortissants et aller davantage encore au-devant de leurs difficultés. À titre d'exemple, nous sommes en train d'organiser des réunions pour dresser le bilan de la saison de ski, en collaboration avec les communautés de communes concernées. Si elles espèrent que les chutes de neige récentes vont permettre de combler le retard pris dans la saison, il n'en reste pas moins « qu'il faut vendanger quand les raisins sont mûrs ». Les vendanges s'annonçant maigres, il faudra que la CCI les accompagne. Par ailleurs, nous nous préoccupons des chefs d'entreprise en difficulté, pour rompre leur isolement en étant présent et en essayant le plus possible de les amener jusqu'à nous. »

LVE : La réhabilitation des locaux de la CCI, actuellement en cours, accompagne cette volonté d'être au plus près des chefs d'entreprise ?

D. L : « En effet, ces travaux ont pour objectif de rendre nos locaux plus ouverts, plus évidents, plus accessibles. C'est d'ailleurs une volonté de notre ministère de tutelle, qui veut ouvrir l'entrepreneuriat au plus grand nombre : il faut donc que les lieux d'entrepreneuriat soient ouverts au plus grand nombre. Jusqu'ici, la configuration des locaux ne le permettait pas. Je souhaitais que l'on entre assez naturellement à la CCI Pau Béarn et que l'on se trouve rapidement en contact avec un conseiller qui puisse donner un premier niveau d'information. Par ailleurs, la deuxième motivation derrière ces travaux est la partie « revenus ». Nous connaissons une baisse de notre ressource fiscale, qui même si elle ne représente que 15 %, n'est pas neutre. Si nous voulons maintenir nos activités, il nous faut mener une politique d'immobilier actif. »

LVE : La CCI va ainsi louer une partie de ses locaux ?

D. L. : « L'idée est de transformer le bâtiment au 19 rue Louis-Barthou en un espace réceptif. Nous allons reconfigurer l'auditorium, qui était jusqu'alors un amphithéâtre un peu protocolaire, de façon à ce qu'il soit modulable pour pouvoir accueillir des assemblées générales, des conférences, des congrès, etc. De la même manière, nous mettrons à disposition des salles de réunion.

Cela nous permettra par ailleurs d'organiser nos manifestations dans nos locaux, comme le Salon de l'entrepreneuriat ou Trans'affaires ou encore La Nuit de l'orientation. »

LVE : Lors de vos vœux, vous avez émis le souhait de voir se rassembler les forces vives du territoire. Partagent-elles ce sentiment ?

D. L : « C'est en effet une volonté de quelques acteurs, dont je suis. Mohamed Amara, le président de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, mais aussi la technopole Hélioparc, se sont exprimés en ce sens et je pense que d'autres le feront. Nous avons en effet tout intérêt à l'échelle de notre territoire à faire exister une forme de coopération, à aller « chasser en meute ». En se fédérant, nous serons les plus économes en deniers publics, et avec le même niveau d'investissement, nous serons beaucoup plus efficaces. Ensemble, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin : c'est vraiment le leitmotiv qui nous guide pour que chaque dispositif soit pleinement exploité afin que notre territoire, qui est dynamique, rayonne. Si on arrive à faire cela, nous serons plus forts et peut-être plus entendus notamment sur des sujets de pré-occupations, comme celui des infrastructures. »

“ Les travaux à la CCI ont pour objectif de rendre nos locaux plus ouverts, plus évidents, plus accessibles ”

LVE : À ce sujet, la faible fréquence des vols vers Orly depuis l'aéroport de Pau (dont la CCI est gestionnaire au sein du groupement Air'Py) est toujours source d'inquiétude. Maintenez-vous être pour une coopération avec la plateforme de Tarbes-Lourdes ?

D. L : « La liaison vers Orly par Transavia n'apporte pas satisfaction à des besoins locaux, quand notre aéroport voisin dispose d'une OSP (Obligation de Service Public) qui lui permet d'avoir une ligne low cost subventionnée vers l'aéroport parisien. En ce qui me concerne, je pense que ce n'est pas la peine de critiquer cette OSP en évoquant un déséquilibre de la concurrence. En effet, je plaide très sincèrement pour un partage raisonnable de la desserte entre Tarbes et Pau, qui par ailleurs permettra selon moi une amélioration globale de l'offre sur l'ensemble des deux territoires. Essayons de raisonner en unité économique. » ■

Serres-Castet AECE ACQUIERT LE SITE D'EATON

AECE Group, sous-traitant pour l'aéronautique installé à Serres-Castet, s'installera prochainement dans les locaux laissés vacants par Eaton, autre acteur du secteur dont les activités ont été délocalisées l'an dernier.

Pour cette filiale du groupe Gérard Perrier Industrie, acquérir ce site voisin d'une surface de 1 200 m² permettra d'accompagner sa forte croissance dont témoigne son chiffre d'affaires annoncé à 20 millions d'euros aujourd'hui contre 13 millions en 2021.

Un million d'euros sera ainsi investi pour aménager les lieux, qui abriteront entre autres une activité de fabrication de câble pour moteurs et des bancs d'essai.

Cet agrandissement entraînera une trentaine d'embauches en 2024, notamment des monteurs-câbleurs, des techniciens méthodes ou encore des ingénieurs.



**FRANÇOIS
PERRIER**
président
du Groupe Gérard
Perrier Industrie

**CYRIL
POETSCH**
directeur d'AECE



Pau LE CHÂTEAU SE DÉVOILE EN LIGNE

Depuis quelques jours, le château de Pau se visite désormais également à travers un parcours virtuel. Depuis un téléphone, une tablette ou un ordinateur, l'édifice se donne à voir le temps d'une expérience immersive et autonome. De la fameuse trappe par laquelle les gardiens surveillaient l'émir Abdelkader durant sa détention à la charpente du château, en passant par les salles décorées et meublées au XIX^e siècle dans le style néorenaissance et la collection d'œuvres relatives à Henri IV, le palais des rois de Navarre dévoile ainsi nombre de ses secrets. Avec cette nouvelle offre, réalisée par la société Zoomer, le château de Pau vient enrichir le catalogue des visites en ligne proposé par le Service des musées de France du ministère de la culture.

Visite en ligne sur : chateau-pau.fr/visite-virtuelle



© HEAD Sports GmbH

Bassin de Lacq LA TECHNOLOGIE DE TORAY DANS DES RAQUETTES

La semaine dernière à l'occasion du salon du composite « JEC World », Toray CFE, le leader européen de la fibre carbone basée à Abidos sur le bassin de Lacq, a exposé des raquettes de tennis et de pickleball développées par l'équipementier HEAD. Fabriqués à partir de fibres de carbone issues de matières premières biosourcées et/ou recyclées, certifiées ISCC PLUS, ces prototypes entendent répondre aux ambitions des deux sociétés qui « se sont engagées dans la réduction de leur empreinte carbone ». Pour Armin Klesing, directeur commercial et marketing chez Toray Carbon Fibers Europe, cette collaboration témoigne de la volonté de l'entreprise d'offrir à ses clients « des produits bénéficiant de la technologie la plus performante et la plus durable, contribuant ainsi à améliorer notre société. »

Pau LES EXPERTS DU SOUS-SOL EN CONVENTION

La 4^e édition des Geodays aura lieu les mardi 25 et mercredi 26 juin à Pau, au Palais Beaumont. Cette convention d'affaires pour les industries du sous-sol, organisée par le pôle de compétitivité Avenia, verra se rencontrer les décideurs et leaders influents en géosciences, forage et ingénierie du sous-sol. Durant deux jours, l'ambition de cette manifestation est de travailler à des partenariats nationaux et internationaux et de développer des marchés actuels et à venir. L'événement réunira ainsi un large éventail d'acteurs en lien avec les domaines des mines et carrières, de la géothermie, des ressources en eau, de l'hydrogène naturel, du stockage géologique ou en encore du pétrole & gaz.

Les demandes de rendez-vous B2B peuvent dès à présent être formulées via le site [geodays-2024](https://www.geodays-2024.com).



© Pôle Avenia

L'IA pour des prévisions de vente



Spécialisée dans les logiciels de gestion de chaînes d'approvisionnements, la société basque SEI a réuni ses produits dans une seule suite applicative. Basée à Bidart, cette entreprise de services du numérique investit dans l'intelligence artificielle pour proposer des prévisions de vente aux enseignes du commerce.

Par Vincent BIARD

« **A**vec près d'une quinzaine de personnes dédiée à la recherche et au développement, nous avons travaillé à la fusion de nos logiciels Optimate et Nodhos en une seule suite applicative baptisée Akolade. Sa finalisation sera l'un des enjeux majeurs de l'année 2024 », indique Régis Castillon, directeur de SEI. Basée sur le technopôle Izarbel de Bidart, cette filiale française du groupe basque espagnol LKS Next rassemble 70 salariés. SEI est une entreprise de services

de numérique éditant et intégrant des logiciels de *supply chain* destinés à coordonner et gérer tout le processus d'approvisionnement de la production à la livraison.

LOGICIELS POUR LE COMMERCE DE DÉTAIL

Parmi les références de la société SEI, on retrouve des marques et enseignes comme Lacoste, La Redoute et Leroy Merlin mais aussi des groupes industriels comme Safran Helicopter Engines. 85 % de l'activité de la société concerne l'édition et l'intégration de ses logiciels qu'elle complète par des

prestations de développement sur mesure, le tout pour un chiffre d'affaires de 5,5 millions d'euros en 2023. Passant de 19 % en 2022 à 24 % en 2023 de l'activité de l'équipe, la recherche et développement a été primordiale pour fusionner les logiciels Optimate et Nodhos et les remplacer par la suite applicative Akolade.

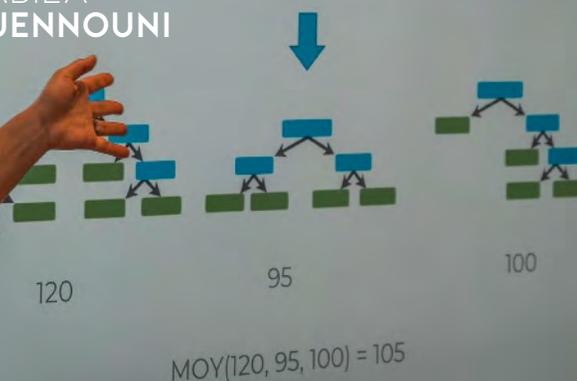
AKOLADE DÉSORMAIS COMME PRODUIT UNIQUE

Akolade a été lancée officiellement en juillet 2023. C'est un système ERP (*enterprise resource planning* ou progiciel de gestion intégré) couvrant quatre grands domaines fonctionnels : construction de l'offre, *supply chain* aval, *supply chain* amont, stocks. L'ensemble des solutions proposées par SEI sont réunies au sein d'un même produit : planification de la demande, achats, contrôle qualité, gestion des stocks, ventes, facturation... « Akolade est le fruit de notre histoire », synthétise Régis Castillon.



Référence	Couleur	Ss-famille	...	Code Tissue	Pays de production	Vente de la première saison
AHN661	114	1457	...	45566	CH	?

NABILA GUENNOUNI



24
31
33
40
47

64
Pays basque
65

UN PROJET AVEC LE GROUPE ÉRAM

En 2023, l'opticien Jimmy Fairly (110 boutiques en France, Angleterre et Belgique) et le groupe Éram ont choisi la solution Akolade. Avec Éram, l'objectif est la mise en œuvre de cette solution pour les enseignes de son pôle centre-ville (Éram, Bocage, Mellow Yellow) représentant 322 points de vente pour 155 millions d'euros de chiffre d'affaires. Dénommé HALO, en référence à « Achat (H.A) Logistique », ce projet couvre un périmètre assez large : construction budgétaire, approvisionnement magasin, référencement produit, plan de collection, calcul des quantités d'achat, passations et suivi des commandes, etc. Le projet HALO mis en œuvre chez Éram devrait prendre fin en septembre 2025.

L'IA COMME AMBITION POUR 2024

Mais le grand projet de la société SEI pour l'année 2024 est l'intégration d'un service basé sur l'intelligence artificielle dans la suite Akolade. La société mise sur Nabila Guennouni, docteure en intelligence artificielle, pour développer cette innovation. « Le textile, principal domaine d'expertise de SEI, est un secteur qui évolue rapidement. Les articles ont une durée de vie limitée, l'accès à l'historique des ventes peut être très chronophage, d'où la nécessité de mettre en place un outil qui centralise et

qui exploite toutes les données en temps réel. Nous travaillons actuellement sur un outil de prévision des ventes qui intègre l'intelligence artificielle », explique-t-elle.

PRÉVISIONS DE VENTES EN TEMPS RÉEL

« L'intelligence artificielle offre de nombreuses possibilités au niveau de la *supply chain* : collecte et traitement de données, visualisation des ventes globales et de toutes les indications produit », complète Régis Castillon. L'ambition de la société SEI est de présenter et commercialiser un service assurant des prévisions de ventes fiables via une exploitation de données en temps réel. Les clients de SEI devraient pouvoir bientôt accéder à une gestion optimisée de leurs stocks pour minimiser les ruptures et anticiper sur les éventuels aléas du secteur retail et textile. ■

“ L'intelligence artificielle offre de nombreuses possibilités au niveau de la supply chain ”

Comptables de proximité

Dominique Schmitt et Mathieu Commarieu ont créé Hemengo Expertise Comptable à Bidart. Leur ambition est de proposer un service de proximité, d'être facilement joignables et de s'appuyer sur le digital pour gagner du temps.

Par Vincent BIARD

« **C**réer un cabinet, à la fois dynamique et agile, qui combine les atouts de la digitalisation et la proximité d'un expert-comptable », argumentent les deux experts-comptables associés de cette structure créée en novembre 2023. Dominique Schmitt et Mathieu Commarieu ont chacun une dizaine d'années d'expérience au sein de cabinets d'expertises comptables importants du Sud-Ouest implantés au Pays basque. Ils se sont installés à Bidart en raison de l'opportunité d'un local bien placé et apprécient la position centrale de ce bourg de la Côte basque accessible rapidement depuis l'autoroute.

INSTANTANÉITÉ INDISPENSABLE

Revendiquant l'agilité que leur petite structure leur confère, les deux associés d'Hemengo proposent à leurs clients de les accompagner de A à Z. « L'idée du cabinet est de revoir la relation client pour plus de proximité. L'instantanéité est quasiment

indispensable aujourd'hui », affirme Dominique Schmitt. Pour être disponibles en quasi-permanence, ils ont choisi d'être joignables directement par téléphone ou messagerie instantanée. Cette relation directe avec un seul interlocuteur est leur stratégie : « ce qui fait la différence, c'est la relation client », assure-t-il tout en sachant qu'ils devront limiter leur clientèle pour garantir cette philosophie.

LA SOLUTION PENNYLANE

Dominique Schmitt et Mathieu Commarieu ont choisi la solution française Pennylane comme

logiciel métier. Cette plateforme s'adresse plutôt aux petites structures (associations, indépendants, start-ups, TPE, PME) ainsi qu'à leurs experts-comptables. Elle permet de gérer l'ensemble de leur comptabilité. La solution Pennylane regroupe la facturation, la gestion des achats, la trésorerie, un compte bancaire professionnel et sera opérationnelle pour le passage à la facturation électronique.

CONSEIL DEMANDÉ

Hemengo Expertise Comptable compte des clients répartis dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes. « Des artisans, des professions médicales, des TPE jusqu'à 15 salariés. Ce sont des entrepreneurs qui recherchent du conseil », décrit Mathieu Commarieu. Et comme ce besoin de conseil est parfois immédiat, les deux associés misent sur leur réactivité et leur disponibilité pour rassurer et accompagner leurs clients. ■



DOMINIQUE
SCHMITT
ET MATHIEU
COMMARIEU
créateurs de Hemengo
Expertise Comptable



24
31
33
40
47

64
Pays basque
65

© Txik Txak

Transports collectifs

La RATP

sur la

Côte basque

Trois nouveaux délégataires, dont RATP Dev pour la zone littorale, ont été désignés par la Communauté d'agglomération du Pays basque pour son réseau de transports en commun. L'objectif est d'augmenter de 30 % l'offre de transport.

Par Vincent BIARD

Le 29 février dernier, la Communauté d'agglomération du Pays basque a désigné les nouveaux délégataires en charge des services du réseau Txik Txak regroupant les lignes de bus et de Trambus de 161 communes. Lors de son lancement en 2020, ce réseau s'appuyait sur 26 contrats de services. Dorénavant l'opérateur RATP

Dev (filiale de la RATP) exploitera la zone littorale et Transdev s'occupera du rétro-littoral en association avec la société de transport locale Hiruak Bat. Celle-ci prendra également en charge la zone intérieure. Quatre contrats spécifiquement dédiés aux transports scolaires compléteront cette réorganisation qui prendra effet pour huit années à partir du 1^{er} septembre 2024.

12 MILLIONS DE KILOMÈTRES PAR AN

Avec ces nouveaux délégataires, la Communauté d'agglomération du Pays basque vise l'extension de son offre de transport de 9 à près de 12 millions de kilomètres par an. Opérationnelle le 6 janvier 2025, cette offre couvrira les 158 communes réunies au sein de la Communauté Pays Basque (CAPB) ainsi que les communes de Tarnos, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx dans les Landes, soit un bassin de population de 330 000 habitants. En 2023, le réseau Txik Txak a connu son année record avec 12 millions de voyages (hors carte scolaire) et la CAPB vise une progression annuelle de 10 % pour désengorger le trafic routier.

DES LIGNES POUR LES ENTREPRISES

Sur le secteur du littoral attribué à RATP Dev Pays Basque Adour (RD PBA), l'évolution de l'offre conduira à une production kilométrique augmentée de 20 %. « Ensemble, nous ambitionnons de réduire les déplacements en voiture à 52 % d'ici 2030 sur le territoire », ambitionne Serge Reynaud, directeur exécutif France-Suisse de RATP Dev. Les lignes devraient être simplifiées pour une meilleure lisibilité et avec des trajets directs sans troncs communs. La permanence de l'offre devrait être assurée sur la journée sur l'ensemble des lignes. La fréquence du réseau Tram'Bus devrait être augmentée. Huit lignes dédiées à la desserte des entreprises dont Technoflex, le Centre Hospitalier, Dassault ou le CEF de Mouguerre devraient être mises en place. ■

SOPHIE
COURADE

Bayonne L'AFFICHE DES FÊTES 2024

L'affiche des Fêtes de Bayonne 2024 est signée de la graphiste béarnaise Sophie Courade. Cinq projets avaient été présélectionnés par la commission extra-municipale et le public était invité à exprimer un choix comptant pour 60 % dans le résultat final. C'est la deuxième fois que Sophie Courade tentait le concours après une première présélection en 2019. Elle l'emporte cette année avec 24 % des suffrages. 13 280 personnes ont participé à ce vote dont 52 % habitent les Pyrénées-Atlantiques. À noter que des internautes ont aussi voté depuis de nombreux pays. Les Fêtes de Bayonne 2024 auront lieu du 10 au 14 juillet, des dates décalées plus tôt en juillet comparé aux années précédentes en raison des JO de Paris 2024.

Itxassou ALKI CÉLÈBRE LES 20 ANS D'EMEA

Conçue par Jean-Louis Irtzoki, la collection Emea a été présentée au salon Maison et Objet de Paris en 2004. « C'est vraiment une déclaration d'intention au tout début de la transformation d'Alki », raconte ce designer natif du Pays basque. Créée en 1981 à Itxassou, cette coopérative de fabrication de chaises et tables au style traditionnel a dû se réinventer au début des années 2000. Peio Uhalde, l'un des fondateurs d'Alki, avait alors confié au designer Jean-Louis Irtzoki la mission de réinventer la marque. De nouvelles gammes de produits ont été développées et la coopérative Alki a relancé son activité avec succès. Cet automne, la coopérative quittera son atelier d'Itxassou (4 000 m²) pour un nouveau site de production de 9 000 m² actuellement en fin de construction à Larressore. Alki emploie une quarantaine de salariés pour un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros en 2022.





Le site du château de Brindos

© Mathilde Ranchon

YOANN
MAGNIN
créateur
de Solikend



Bidart 700 000 EUROS GRÂCE AUX HÔTELIERS SOLIDAIRES

Lancée fin 2019 par Yoann Magnin, la start-up Solikend propose des séjours touristiques au profit d'associations.

En quatre années, 700 000 euros ont ainsi été reversés au profit de 42 associations bénéficiaires œuvrant dans tous les domaines (environnement, enfance, action sociale, recherche médicale...). Comme sur un site de réservation classique, les clients choisissent un séjour dans un catalogue de 230 hôtels, villages vacances et campings mais aussi une association à laquelle l'établissement réservé s'engage à reverser 100 % du paiement. En plus d'une bonne action, les hôteliers valorisent des chambres hors saison, se font connaître et commercialisent même des prestations en plus. Tous les acteurs de l'opération s'y retrouvent et la start-up Solikend est régulièrement distinguée pour son concept de tourisme solidaire.

Anglet CHANGEMENT DE GESTIONNAIRE POUR LE CHÂTEAU DE BRINDOS

BMF Hospitality (entité du groupe parisien BMF de Fabien et Michaël Bertini) reprend la gestion de l'hôtel 5* et du restaurant du château de Brindos situé à Anglet. Implanté sur un parc de 6 hectares et disposant d'un lac de 10 hectares, ce Relais & Châteaux était exploité en contrat de gestion par le groupe bordelais Millésime Collection depuis deux ans. En s'appuyant sur l'équipe en place, Fabien Bertini, propriétaire de l'établissement, souhaite introduire des services innovants et une montée en gamme incluant notamment des offres exclusives pour la clientèle d'affaires, une réinvention de l'expérience culinaire et bar, l'exploitation créative des espaces extérieurs. Le groupe BMF précise rester ouvert à l'éventualité de collaborer avec un futur gestionnaire hôtelier.

PASCAL
CLAVERIE
PDG de la société
Altela à Séméac

Entreprise

Altela

monte aux filets

Leader sur les filets de protection, Altela, basée à Séméac, est la seule à les fabriquer en France. Elle s'attaque à un nouveau marché qui vise l'Europe et va quadrupler sa surface pour l'atteindre.

Par Hermance HITTE

Dans *L'Art de la guerre*, Sun Tzu est formel : tout le succès d'une opération réside dans sa préparation. Que celle-ci soit commerciale n'y change rien et pour relever le combat qu'il s'est lancé, le dirigeant d'Altela, Pascal Claverie, a patiemment affûté ses armes. Un savoir-faire unique, des innovations, un leadership sur le marché national, une autonomie totale, tout est déjà en place pour qu'il se lance dans la bataille. Ce tout ne serait rien sans son équipe, les 34 salariés d'Altela marchant à ses côtés comme un seul homme. Le défi qu'ils s'approprient à relever est aussi le leur : « Aux jeunes, je ne vais pas leur dire « j'ai 60 ans, je n'en ai plus rien à faire, je ne veux pas avancer ». Il faut qu'ils puissent avoir des projets », souligne le chef d'entreprise. Les permis de construire sont déposés, les travaux vont commencer et, d'ici la fin de l'année, la société devrait s'étendre sur 6 000 m² pour atteindre son objectif : s'attaquer à la concurrence allemande et la prendre dans ses filets. Ça tombe bien, à Séméac, il s'en fabrique 3 millions de m² tous les ans.

DE LA POSE À LA FABRICATION

Pour comprendre la stratégie de Pascal Claverie, il faut plonger dans son milieu et remonter un peu le temps. Lorsqu'il fonde Altela en 1990, la société a pour vocation d'installer des filets de



© Lilian Cazabet - La Vie Économique

“ Altela fabrique pour l'ensemble du groupe ”

protection qui assurent la sécurité des ouvriers du bâtiment en cas de chute. Un changement de voie pour celui qui travaillait alors dans la toiture industrielle. Aussi souple que lourd, le produit demande une vraie technique et l'activité concentrée dans le sud de la France et le BTP marche plutôt bien. Alors que ses concurrents choisissent tous de délocaliser la fabrication de leurs filets, Pascal Claverie, qui ne faisait que les poser, prend le chemin inverse. En 2001, Altela mise sur l'autonomie en lançant sa propre unité de confection aux portes de Tarbes.

UNE STRATÉGIE DE MONOPOLE

Avec des années de recul, cette décision de rester en France est imparable : aujourd'hui la plupart des concurrents ont disparu, noyés dans la gourmandise des

sous-traitants, et elle est la seule dans l'Hexagone à les produire. Un atout indéniable qui lui a permis de voir plus loin et plus grand avec une stratégie et une patience de joueur d'échecs.

Le rachat d'Applications de l'électrolyse, entreprise de Briare, spécialisée dans la fabrication de pièces métalliques et de traitement de surface a été le premier coup avancé. Toutes les protections périphériques y sont réalisées et la toile Altela s'est très vite étendue avec le rachat de Delpichromelec spécialisée dans le chromage et l'argenture. En 2016, Agrispor rejoint ce qui est désormais un groupe solide et permet au chef d'entreprise d'installer son monopole en répondant aux besoins en sécurité de tous les secteurs, à savoir le BTP, le sport, l'agriculture, les parcs aventures, l'industrie ou encore l'environnement.

GROUPE LEADER

La même année, Pascal Claverie fonde Locapose dans l'Essonne et complète ainsi son artillerie avec la location et la pose de filets destinés à l'Île-de-France : « Avec elle, on est vraiment orientés sur les interventions en hauteur et les travaux d'accès difficiles sur Paris », souligne le PDG. Les clients s'appellent la Tour Eiffel, le palais de Chaillot, le Panthéon, la RATP, la Samaritaine ; des grands hôtels aux monuments historiques, les filets fabriqués à Séméac rayonnent partout. Il faut dire que, dans ce monde cousu





ALTELA EN CHIFFRES

Groupe de 5 entreprises :
Altela, Locapose, Agrispor, Delpichromelec et
Applications de l'électrolyse
CA global de 15 m € dont 5 M€ pour Altela
136 salariés au total
Développement des ateliers de Séméac
de 1 600 m² à 6 000 m², investissement
de 4,50 M€ dont 3 M€ pour
les bâtiments et 1,50 M€ pour les machines
10 embauches immédiates

“ On est les seuls à avoir ce certificat
pour les filets ignifugés dans la masse. C'est grâce
à lui qu'on a pu équiper la Tour Eiffel ”

de fil blanc, le séillant dirigeant a ajouté de la couleur et de l'innovation. Dans les ateliers des Hautes-Pyrénées, savoir-faire ancestral et dernière technologie se mêlent en suivant la même trame qui tresse et lace les filets sur mesure en polytexYam.

INNOVATION MADE IN SÉMÉAC

C'est bien dans le 65 que se peaufine le nerf de la guerre, façonné par les petites mains qui jouent des navettes et les machines parfois uniques comme le tunnel

autoclave qui rétrécit les mailles pour leur faire défier le temps : « Altela fabrique pour l'ensemble du groupe, c'est grâce à elle qu'on a pu développer tout un tas d'applications ». Le laboratoire joue un rôle majeur et tous les lots de filets y sont testés avant de partir avec un procès-verbal qui indique leur résistance dynamique, leur résistance à l'abrasion, à l'élongation... Et pas de surprise, c'est le niveau de résistance le plus élevé : « Nous avons participé à une nouvelle norme pour les filets ignifugés dans la masse et non par trempage. On est les seuls à

“ Grâce à un état d’esprit collaboratif, les problèmes de recrutement sont inexistants chez Altela ”

Ce qui fait qu’on ne les surveille pas, ils sont autonomes ». Un esprit collaboratif et participatif qui fait partie des forces de la société où les problèmes de recrutement sont inexistants et l’esprit d’équipe aussi solide que les nœuds des mailles en surjet.

À LA CONQUÊTE DES FILETS TRICOTÉS

Si Altela a choisi de fabriquer des filets noués basés sur la résistance et la durée, depuis l’Allemagne c’est le filet tricoté qui inonde le marché européen. Plus cher et bien moins résistant, il trouve paradoxalement des débouchés plus importants. Son principal fabricant affiche un monopole qui agace sensiblement le Tarbais qui va l’affronter sur son propre terrain : « J’ai bien l’intention d’aller leur faire les poches et leur piquer quelques millions, s’amuse Pascal

Claverie. L’extension sert à ça, nous aussi on va fabriquer des filets tricotés et s’attaquer au marché européen. Pour nous, ça sera un nouveau débouché mais aussi l’occasion d’accroître l’utilisation de nos filets noués auprès des futurs clients ». Côté arguments, le prix s’impose, ils sont 30 % moins chers que les tricotés que le PDG prévoit d’écouler 20 % de moins que les fabricants tudesques.

avoir ce certificat. C’est grâce à lui par exemple qu’on a pu équiper la Tour Eiffel ». Et une petite particularité bien pyrénéenne, la couleur.

UNE TEAM SOUDÉE

Quand le devis des concurrents les présente d’un blanc qui plombe l’esthétique du monument, Altela les teint dans sa nuance pour les rendre invisibles et remporte le marché. Blancs, verts, rouges, jaunes, bleus pour les jeux et les parcs aventures, ces filets ignifugés dans la masse se payent même le luxe d’être exportés en Chine via Agrispor. Des anecdotes qui résument tout l’esprit de ce groupe indépendant et avant-gardiste jusqu’à sa gestion du temps : ici ce sont les employés qui fixent collectivement leurs propres horaires collectifs de travail tous les trimestres : « S’ils respectent le temps alloué pour réaliser leurs ordres de fabrication mensuels, ils ont une prime.

4 FOIS PLUS GRANDE

Un développement sous forme de véritable cheval de Troie et pour lequel l’entreprise Altela va être multipliée par 4, usine, machines et bureaux inclus. Dans les ateliers, on sent que le défi est de taille mais que tous veulent le relever. Inutile de penser qu’il ira de pair avec les heures supplémentaires, ce n’est pas le genre de la maison : « Tout le monde doit être capable de mener sa mission pendant les 7 heures de travail. Après ces heures, il y a une autre vie. Le bonheur ça compte, les gens avancent quand ils sont heureux, ils font des choses extraordinaires ». C’est bien ce que cette incroyable entreprise a l’intention de faire, une fois de plus. ■

Richers Prévention

Place à la formation

Créé par le Brésilien Robson Richers en 2018, l'organisme Richers Prévention est spécialisé dans la prévention des risques professionnels. Il a posé ses valises fin février dans les bureaux partagés de La Dynamo à Bagnères-de-Bigorre.

Par Charlène LERMITE

Tombé amoureux de Bagnères-de-Bigorre, Robson Richers a décidé d'ouvrir une antenne de son entreprise dans la commune. Depuis fin février, Richers Prévention s'est installé dans les locaux de la Dynamo, un espace pour les entreprises, inauguré par la CCHB dans le parc d'activités Dominique Soulé de Bagnères-de-Bigorre fin novembre 2023. C'est Dominique Valentin, fondateur du Relais d'Entreprises, une société qui œuvre pour rapprocher l'emploi des territoires grâce à des tiers-lieux et des coworkings, qui a parlé de La Dynamo à Robson Richers. Son entreprise, un organisme de formation spécialisé dans la prévention des risques professionnels, possède déjà plusieurs sites dans le quart Sud-Ouest à Toulouse, Ibos et Agen. « Nous intervenons dans des grands groupes



ROBSON RICHERS
PDG de
Richers Prévention

© Charlène Lermite - La Vie Économique

UNE OUVERTURE DANS UN AN À BORDEAUX

Richers Prévention couvre déjà une bonne partie du quart Sud-Ouest avec des antennes à Blagnac, Ibos, Agen et maintenant Bagnères-de-Bigorre. L'organisme de formation devrait d'ici l'année prochaine ouvrir des locaux à Bordeaux.



et accompagnons aussi des TPE dans la prévention des risques potentiels que rencontrent leurs employés. Nous accompagnons par exemple Derichebourg, Dekra et Veolia », explique Robson Richers. Le Brésilien, gérant de Richers Prévention, vit à Bagnères-de-Bigorre depuis 2 ans et l'installation de son entreprise y fait sens : « Nous y touchons une grosse clientèle espagnole ».

DU SUR-MESURE

Chaque entreprise va rencontrer des risques spécifiques à son activité. L'employeur les identifie et définit ses besoins. Richers Prévention les oriente et les conseille dans la rédaction de procédures spécialisées. « Nous proposons aux entreprises du sur-mesure. Nous répondons à leurs besoins et l'objectif est de ne pas organiser 500 sessions, nous nous attachons plutôt à réaliser une analyse précise de l'entreprise afin de fournir une réponse adaptée », confirme l'un des formateurs de Richers.

DES RISQUES DIVERS

Parmi la vingtaine de collaborateurs que compte Richers Prévention, chacun a sa spécialité. « Tous nos formateurs sont expérimentés dans des milieux variés. Nous avons la base générique Sauveteur Secouriste au Travail (SST), il y a les habilitations électriques et les incendies dont toutes les entreprises ont besoin. Nous avons des formations plus spécifiques. À Ibos, nous proposons la certification CATEC qui prépare les participants à intervenir en espaces confinés », continue le formateur. Ces formations aux interventions en espaces clos et semi-clos peuvent servir les entreprises qui ont des cuves viticoles, des silos, des camions-citernes, et dans l'aéronautique avec des interventions dans les réservoirs à carburant des avions où les risques liés à une mauvaise ventilation sont nombreux.

HAUTEUR ET CHLORE

Pour l'inauguration de son site de Bagnères-de-Bigorre, Richers Prévention a mis au point divers ateliers interactifs pour présenter ses activités. Parmi les formateurs de l'organisme, certains sont spécialistes de la détection de gaz ou de l'utilisation du chlore. « Le changement d'une bouteille de chlore est un gros risque, une bouteille peut remplir 18 piscines à un niveau mortel », pointe l'un d'entre eux. « Les risques liés au travail en hauteur concernent tous les employeurs dont les salariés peuvent subir une chute », ajoute un autre. Au milieu de ces ateliers, un mannequin suspendu au-dessus d'un stand dédié au fabricant français Petzl, qui produit du matériel de montagne et de sécurité. Un intervenant de la marque détaille les éléments de sécurité présents. « C'est une manière pour nous d'appuyer notre partenariat avec cette marque d'alpinisme », souligne Robson Richers.

UNE NOUVELLE PLATEFORME EN LIGNE

Richers Prévention a récemment mis au point une plateforme pour que les entreprises puissent directement gérer en interne les inscriptions aux sessions de formation. « Nous l'avons déjà déployée chez deux clients à gros volume et nous allons l'enrichir de leur retour », explique Sébastien Caradec, en charge du développement du CRM (Customer Relationship Management) de Richers Prévention. Avec cette plateforme, l'organisme de formation rend l'entreprise autonome. « Elles doivent pouvoir ajouter un employé à une formation sans que nous ayons besoin d'échanger par mail », continue-t-il. Les convocations sont générées automatiquement et les entreprises qui ont déjà bénéficié de la plateforme proposent de l'enrichir en incluant les dates de péremptions des formations suivies, ce qui serait « un bon outil de fidélisation pour Richers Prévention », conclut-il. ■

Retour à l'emploi Les acteurs.

Le préfet des Hautes-Pyrénées, Jean Salomon, et le président du Conseil départemental, Michel Pélieu, se sont réunis le 4 mars dernier dans les locaux de l'usine SEB à Lourdes pour lancer le dispositif France Travail. L'objectif affiché : agir en synergie pour remettre tout le monde sur le chemin de l'emploi.

Par **Charlène LERMITE**

main dans la main

France Travail se met en place au niveau local. Le dispositif, prévu par la loi du 18 décembre 2023 qui vient remplacer Pôle emploi, a officiellement été lancé dans les Hautes-Pyrénées le 4 mars dernier dans les locaux de l'usine SEB à Lourdes. Le préfet des Hautes-Pyrénées, Jean Salomon, le président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, Michel Pélieu, des collaborateurs de France Travail, des associations et des acteurs liés au retour à l'emploi des chômeurs et bénéficiaires du RSA étaient présents pour l'occasion. Pour le préfet du 65, France Travail n'est pas qu'un nouveau nom, mais, « un système plus intégré. Lors d'une précédente visite chez SEB, j'ai pris conscience que les acteurs ont envie d'avancer et les choses marchent toujours mieux lorsque nous nous parlons ».

TRAVAILLER EN RÉSEAU

Cette loi dite pour le plein-emploi a pour ambition de mieux coordonner l'ensemble des acteurs de l'emploi grâce à une offre commune pour accompagner les publics les plus éloignés du travail. Elle implique une meilleure coordination des missions entre d'un côté France Travail, de l'autre les Missions locales qui accompagnent les jeunes, le réseau Cap Emploi, interlocuteur pour les travailleurs en situation de handicap et les

différents services pilotés par l'État et les collectivités locales. « L'objectif est de remettre tout le monde au travail. Le chômage doit être une période transitoire », a souligné le préfet Salomon.

DES INITIATIVES DÉJÀ À L'ŒUVRE

Le groupe SEB s'est dit très engagé dans sa politique RSE et favorise l'employabilité des personnes en situation de handicap. Odile Despret de l'association Femme Initiative Laubadère (FIL), qui travaille à l'insertion des

UN NOMBRE DE CHÔMEURS EN LÉGÈRE HAUSSE

Le 65 enregistre actuellement 18 750 demandeurs d'emploi dont 10 190 personnes dans la catégorie A, c'est-à-dire, immédiatement disponibles. Le nombre de personnes en catégorie A est en hausse de 2,5 % sur un trimestre et en baisse de 1,2 % sur un an. Le nombre total de demandeur d'emploi et de personnes sans activités dans le département est en hausse 3,2 % sur un trimestre, soit 580 personnes supplémentaires, et en baisse de 0,5 % sur un an.



femmes dans le travail malgré des difficultés liées à la garde d'enfants ou à la mobilité, a fait remarquer le travail effectué : « Grâce à SEB et à la reprise du restaurant d'entreprise, nous avons pu doubler notre nombre de salariés avec 4 employés à Lourdes. » Via l'association FIL, Alaï a pu devenir cuisinier au sein du restaurant d'entreprise SEB et trouver un emploi en seulement 2 mois. Sébastien, ancien bénéficiaire du RSA, est, lui, devenu cariste dans le groupe en travaillant en intérim. Les équipes de France Travail ont voulu mettre en avant l'accompagnement global qui permet de conjuguer les conseils de l'ex-Pôle emploi aux actions des services sociaux.

Le préfet Jean SALOMON et le président du Conseil départemental Michel PÉLIEU pour le lancement de France Travail

d'euros qui sont injectés dans l'économie du département et nous recherchons le maximum d'efficacité », a complété le président Pélieu.

UN RETOUR RAPIDE SUR LE MARCHÉ

Les équipes de France Travail soulignent que dans les 9 mois, une personne sur deux retrouve un emploi, sur une année. « Sur nos 19 000 demandeurs d'emploi, 14 000 reprennent un travail, ce sont autant d'entrées que de sorties », vient compléter une conseillère France Travail. « Nous devons regarder comment aller chercher les personnes les plus éloignées de l'emploi. Plus le temps sans travailler a été long et plus il est compliqué de retourner vers l'emploi », a relevé le préfet des Hautes-Pyrénées. Le plan d'action semble déjà en place : « Nous devons revoir les cartes de formation pour éviter la concurrence entre elles, mettre les gens sur la bonne voie et honorer les offres d'emploi mises sur le marché », a conclu le préfet Jean Salomon. ■

LE DÉPARTEMENT MOBILISÉ

Le président du Département a aussi souligné les initiatives mises en place de son côté. « Nous avons différents dispositifs tels que Ha-Py Actifs qui facilite l'embauche en CDD ou en CDI de bénéficiaires du RSA. Une partie du salaire est payée par le Département, ce n'est pas une économie pour le Département. Mais, la personne recrutée retrouve le monde du travail. Entre 500 et 550 personnes ont retrouvé du travail via ce dispositif », a témoigné Michel Pélieu. Le Département a aussi mis en place Ha-Py parrainage qui permet d'aider les bénéficiaires du RSA à faire leur CV et dans leur recherche d'emploi. « Au total ce sont des centaines de millions





Bagnères-de-Bigorre CAF EN GRANDE FORME

Pour le constructeur ferroviaire espagnol CAF, installé à Bagnères-de-Bigorre, tous les voyants sont au vert. Le groupe a annoncé le 5 mars dernier un chiffre d'affaires 2023 de 3,825 milliards d'euros, en croissance de 21 % par rapport à 2022. L'EBIT (bénéfice avant intérêts et impôts) est à 179 millions d'euros, soit une croissance de 29 % par rapport à 2022 et de 43 % par rapport à 2019. Le carnet de commandes de CAF est bien rempli et la France y est le premier pays pour le groupe en représentant près de 20 % des commandes globales. Parmi les projets en cours à Bagnères-de-Bigorre, CAF construit des rames de tramways pour les métropoles de Montpellier et de Marseille et des RER pour la RATP. Le groupe indique avoir prévu de recruter 300 salariés en France et d'investir près de 25 millions d'euros sur la période 2023-2025.



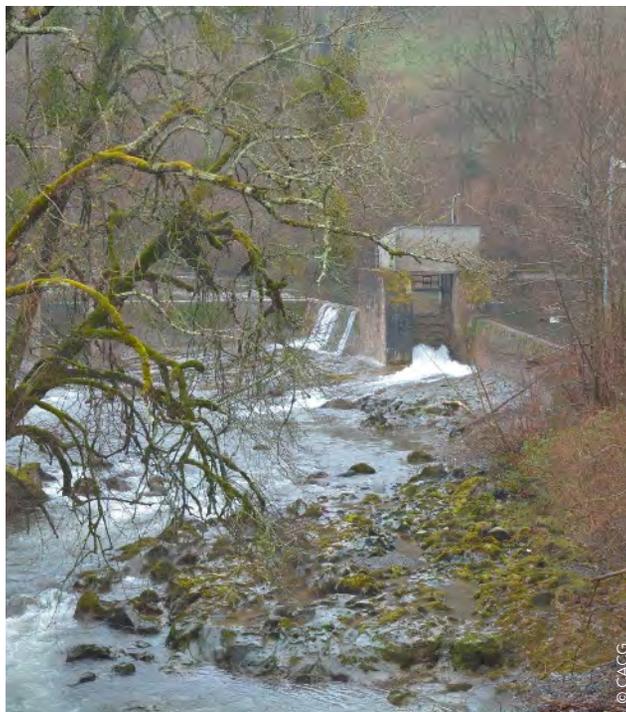
Tarbes LA RATP CHOISIT HMT POUR UN DISPOSITIF INÉDIT

En choisissant d'améliorer les conditions de travail de 300 de ses employés, la RATP a pris un engagement fort et inédit : douze de ses sites sont désormais équipés d'exosquelettes dont le but est de soulager les troubles physiques que certains mouvements, inhérents aux fonctions des agents de maintenance, peuvent induire. Un équipement dernière génération conçu et fabriqué par le cabinet Human Mechanical Technologies de Tarbes et un contrat qui marque un véritable tournant dans l'approche de l'ergonomie : « La ressource allouée pour intégrer la méthodologie des exosquelettes Plum' et Moon a été exceptionnelle, souligne Kevin Régis, cofondateur de HMT. Au-delà du contrat lui-même, c'est surtout l'investissement en temps et en moyens de la RATP qui est à saluer ». En effet, pour que ses employés puissent acquérir les mouvements et les postures adaptées au port de ces équipements et en tirer tout le bénéfice, une vraie période d'accompagnement a été mise en place. Une évolution qui ravit l'équipe tarbaise et donne un écho national à ses multiples savoir-faire.

Rebouc L'AREC OCCITANIE ET LA CACG RACHÈTENT DES PARTS DE LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE

À l'occasion de la visite de la centrale hydroélectrique de Rebouc, en vallée de Neste, le 27 février dernier, l'Agence régionale énergie climat Occitanie (AREC) et la Compagnie d'aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) ont annoncé le rachat d'une partie des parts de la société Cerbère qui exploite l'ouvrage. L'opération est réalisée en partenariat avec Barthe ENR et la répartition du capital est de 45 % pour Barthe ENR, 45 % pour la CACG et 10 % pour l'AREC.

Après un premier pas en 2023 avec la rénovation de la microcentrale hydroélectrique du lac du Puydarrieux, la CACG entend développer son activité de production d'énergie renouvelable. La centrale hydroélectrique de Rebouc représente 6 % de l'ambition totale de la CACG.



Les 14 références gourmandes de Lin Love sont produites à Maubourguet

© LinLove

Maubourguet SALON TAVOLA : LIN LOVE PROSPECTE À L'INTERNATIONAL

Afin de faire rayonner le secteur gourmet à l'international, la Chambre de Métiers Occitanie accompagne un groupement export collaboratif et ce jusqu'en juillet prochain. Parmi les nombreuses actions de diagnostic, structuration juridique, prospection commerciale ou communication, la participation à divers salons européens fait partie des temps forts. Du 17 au 19 mars, les onze artisans de la région vont participer au Salon TAVOLA en Belgique avant de prospecter en Allemagne et dans les pays limitrophes. Lin Love, société spécialisée dans les graines de lin, sera de la partie. C'est à Maubourguet que le site de production de ses 14 références est établi et avec « Occitanie Gourmet », elle va pouvoir développer des premiers courants d'affaires en Europe puisque les produits estampillés aux couleurs du groupement seront distribués en France et à l'international.

Logement

Pour une sortie de crise durable

La crise de l'immobilier frappe l'ensemble de la chaîne de valeur, en France et en Nouvelle-Aquitaine. Comment sortir de cette situation durablement ? Pourquoi la question du logement constitue-t-elle un enjeu sociétal majeur ? Éléments de réponse.

Par Vincent MAYMO, Jean-Étienne PALARD et Christian PRAT DIT HAURET, IAE Bordeaux, Institut Sofos

Promoteurs, aménageurs, marchands de biens, agences immobilières, banquiers et courtiers spécialisés dans l'immobilier, entreprises de construction, artisans du bâtiment, experts immobiliers et notaires, les professions de l'immobilier sont touchées de plein fouet par le raz-de-marée qui a frappé la France et la Nouvelle-Aquitaine depuis le début de l'année 2023. Après vingt ans de croissance quasi continue du marché, ils affrontent une crise conjoncturelle et structurelle majeure, sans précédent depuis la crise de l'immobilier de bureau survenue au milieu des années 1990, alors que le secteur constitue un des piliers de l'économie française avec une contribution d'environ 11 % au PIB. Cette crise qui devrait se poursuivre en 2024 se manifeste par une chute brutale (-20 % selon la FNAIM) du volume de transactions.

Au-delà des milliers d'emplois et d'entreprises menacées, ce sujet est d'autant plus crucial pour chacun d'entre nous qu'il touche à un droit fondamental dans notre société : le logement. Avec les professionnels, ce sont aussi des centaines de milliers de ménages dont les espoirs d'un accès à un logement décent s'effacent.

L'objectif de cet article est de dresser un panorama de la situation actuelle et d'esquisser quelques idées pour sortir de cette situation durablement. Pourquoi la question du logement constitue-t-elle un enjeu sociétal majeur ? Quels sont les facteurs à l'origine de cette crise ? Existe-t-il des solutions durables pour en sortir ?





VINCENT
MAYMO



JEAN-ÉTIENNE
PALARD



CHRISTIAN
PRAT DIT
HAURET



LE LOGEMENT : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

« Un logement représente bien plus qu'un simple toit. Posséder un logement est un droit fondamental. C'est la pierre angulaire du bien-être, de la santé, de la dignité, de la sécurité et de l'inclusion des individus », une perspective défendue par la Commission des Nations Unies sur l'habitat qui devrait être universellement reconnue, en particulier dans les pays les plus développés. Certes, pour la grande majorité des Français, les conditions de logement ont nettement progressé au fil des décennies au prix d'investissements majeurs des acteurs privés et publics. La quasi-totalité des ménages a désormais un accès aux installations sanitaires là où près d'un tiers des habitations des zones rurales était encore dépourvu d'installations sanitaires au début des années 80.

Mais l'offre de logements ne parvient pas à répondre de manière adéquate à une demande d'accès à un logement décent, notamment parmi les populations les plus fragiles socialement. Près de 12 millions de personnes seraient touchées par la crise du logement, dont près du tiers serait mal logé et 300 000 personnes seraient considérées comme sans domicile. Selon une étude de l'Union Sociale pour l'Habitat et de la Banque des Territoires, il faudrait construire près de 500 000 logements neufs par an au cours de la prochaine décennie, dont 200 000 logements sociaux, pour suivre les évolutions démographiques et sociologiques actuelles là où en 2023 seulement 126 000 logements neufs ont été mis sur le marché. Rien qu'en Gironde, plus d'une personne sur dix vit dans la pauvreté et l'on ne compte pas moins de 12 000 individus sans domicile personnel.

Soulignons enfin qu'un nombre croissant de personnes devrait bénéficier de loyers modérés, voire de logements sociaux, compte tenu de l'évolution des salaires. En vingt ans, le coût relatif du logement a plus que doublé pour les ménages français et plus encore à Bordeaux. La décorrélation entre le prix de l'immobilier et le niveau

des salaires n'a fait qu'aggraver cette situation au cours des vingt dernières années renforçant ainsi les inégalités d'accès à un logement décent.

AUX RACINES DE LA CRISE DU LOGEMENT : UNE CONJONCTION DE FACTEURS CONJONCTURELS ET STRUCTURELS

La crise actuelle du logement vient conclure trente années de croissance quasi ininterrompue du marché de l'immobilier tant en valeur qu'en volume. Elle apparaît d'autant plus paradoxale qu'elle repose avant tout sur un déficit structurel d'offre de logements à des prix accessibles face une demande toujours plus soutenue. Outre la contraction historique connue par le marché de la transaction immobilière en 2023 (-20 %), les autorisations en berne (-25 % selon le ministère du logement) de mise en chantier ont elle aussi contribué à l'écrasement du secteur. En Nouvelle-Aquitaine, le constat est similaire avec une baisse des transactions de 21 % et un délai moyen de vente de 89 jours (+19 jours). Cette contraction du marché n'a pourtant pas été compensée par une baisse des prix qui ont continué à progresser de 3,1 % sur un an.

La hausse brutale des taux d'intérêt survenue dès le quatrième trimestre 2022 est l'un des premiers facteurs à l'origine de la crise du secteur. Les hausses répétées des taux directeurs par la BCE, sont venues percuter l'inflation, résultant de la reprise économique post-COVID, de l'augmentation des prix de l'énergie et des événements en Ukraine. Cette politique monétaire s'est répercutée sur l'accès au crédit dont les conditions réglementaires venaient déjà limiter l'accompagnement. Le montant des crédits immobiliers a ainsi chuté de 222 milliards d'euros en 2021 à 129,5 milliards en 2023 avec un encours de crédit restant malgré tout deux fois supérieur à celui du début des années 2000.

“ En vingt ans, le coût relatif du logement a plus que doublé pour les ménages français et plus encore à Bordeaux ”

Le volet réglementaire et fiscal a lui aussi apporté son lot de contraintes notamment en ce qui concerne la gestion locative et la maîtrise énergétique des bâtiments avec la généralisation des diagnostics de performance énergétique (DPE) conduisant à la sortie progressive du marché des logements de classe G d'ici 2025 et de la classe F d'ici 2028 représentant 17 % du parc français.

Taxes foncières, droits de mutation, les impôts sur les revenus immobiliers et sur les plus-values, TVA sur les travaux de rénovation, d'isolation ou mise aux normes, la France se classe au quatrième rang des pays imposant le plus fortement la propriété immobilière dans le monde, représentant 2,2 % du PIB en 2021, le niveau le plus élevé de l'Union européenne. Ces évolutions venant réduire la performance des investissements immobiliers sont d'autant plus significatives qu'elles interviennent dans un contexte de forte croissance des autres marchés.

Pour finir, soulignons les politiques d'aménagement du territoire lacunaires en France tant elles sont centrées sur les grandes zones urbaines et ont réduit à la portion congrue les territoires. Les campagnes visant à renforcer les grandes zones urbaines se sont faites bien souvent au détriment des aires rurales et semi-rurales en perdant de vue les enjeux fondamentaux de qualité du logement et de bien-être.

QUELLES SOLUTIONS POUR SORTIR DURABLEMENT DE LA CRISE DU LOGEMENT ?

La complexité de la crise du logement invite l'ensemble des parties prenantes à se mobiliser. Les représentants du gouvernement, du secteur privé, des collectivités locales, des associations et des autres parties prenantes doivent coopérer pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de sortie de crise. Ce défi majeur, lié au droit fondamental d'accès au logement pour tous exige une rénovation et une promotion de l'accès à l'habitat existant, en particulier dans les territoires qui détiennent une part significative de l'offre de logements : ces logements devant être rénovés et isolés et ces territoires revitalisés, restructurés. Les travaux de l'Institut Sofos, le Think Tank de l'Ordre des Experts-Comptables de Nouvelle-Aquitaine, avancent une série de 20 propositions.

On pensera à un premier ensemble de mesures fiscales tout d'abord. Des incitations fiscales, des investissements issus de partenariats publics privés et des ajustements dans les autorisations de construire doivent être envisagés pour soutenir des logements décents pour tous. Des solutions bien connues existent déjà, et permettraient notamment de relancer le marché de la primo accession avec un crédit d'impôt sur les charges d'intérêt. La durée d'exonération des plus-values doit également être revue pour remettre des biens immobiliers sur le marché et lutter contre les logements vacants.

Dans cet accompagnement de l'accès à la propriété, on pensera ensuite à des programmes de subvention, de démembrement ou de mise à disposition de foncier pouvant favoriser l'accession à la propriété et la revitalisation de territoires délaissés. Il est impératif de mettre en place des solutions fiscales adaptées et de les soutenir par la prolongation des mécanismes d'accès au

financement tels que les prêts aidés (PAS) et les prêts à taux zéro (PTZ). Faciliter l'accès à la propriété doit également passer par la création d'un nouveau contrat de crédit-bail immobilier social ou des contrats de location avec option d'achat pour les locataires de logements sociaux. Les banques pourraient également envisager d'innover sur le plan contractuel en adoptant le modèle helvétique de financement où les 2/3 du capital ne sont remboursés qu'à la revente du bien. Un tel système rend soutenable le remboursement des emprunts pour les acquéreurs n'ayant pas d'apport.

Autre proposition, déjà explorée sur la métropole bordelaise, le bail réel solidaire à destination des primo-accédants facilite l'accès à la propriété en dissociant le foncier et le bâti. Celui-ci pourrait être renforcé en augmentant le seuil de ressources de 40 % pour les bénéficiaires. Enfin et non des moindres, il est urgent de se mobiliser pour relancer l'activité immobilière et le bâtiment. La simplification et la transparence du processus d'obtention des permis de construire en constituent une première étape. L'enjeu est d'une part de maîtriser le délai global d'accompagnement mais aussi d'harmoniser les pratiques d'un territoire à un autre. En termes de pilotage du secteur, des travaux doivent évaluer l'impact systémique des politiques publiques et proposer des scénarios d'accompagnement adaptés notamment en matière de consommation énergétique des bâtiments. ■

Retrouvez les 20 mesures et les autres études proposées par l'Institut Sofos sur son site : <https://www.institutsofos.fr>



Des alternatives au surendettement

Certains secteurs du monde agricole souffrent tragiquement. La plupart du temps, le surendettement est en cause. Les investissements sont-ils si considérables et imprévisibles ? Comment s'en sortir et pourquoi ne pas se reconvertir dans l'agro-écologie de demain ?

Par Pierre MANGIN

Impossible de visiter le Salon de l'Agriculture sans être ébloui, sinon intrigué par toutes ces machines, engins et inventions, certains paraissant tout droit sortis d'un album de science-fiction. Ainsi en est-il de ce concept de culture hors sol, de Futura Gaia, né à Nîmes et constitué d'un empilement de cylindres de 2 mètres de diamètre par 2,6 mètres de longueur sur trois ou quatre niveaux, soit 9 mètres de hauteur. À l'intérieur sont alignés, baignés d'un éclairage LED et arrosés au goutte-à-goutte, des plants de salades, de basilic ou d'herbes aromatiques, médicinales comme l'*Arnica montana* (testé avec succès). Sont-ils destinés à nourrir des cosmonautes sur la planète Mars ? Non. C'est un très sérieux programme de fermes en entrepôt ou hangar fermé, *a priori* couvert de panneaux solaires (mais à peine suffisants pour couvrir 30 % des besoins en énergie !). Le premier projet, bientôt finalisé à Tarascon (Paca), regroupe 400 cylindres et représente un investissement de 11 millions d'euros, incluant un terreau original, spécifique à chaque culture. Selon ses concepteurs,

l'amortissement financier de ces serres futuristes serait possible en six ans (avec 10 à 18 récoltes l'an).

Mais quel agriculteur se lancerait dans une telle aventure ? Les créateurs de ce système proposent du « clés en main », installation et gestion. Est-ce là l'agro-industrie de demain, possiblement bio ? Un éleveur ou un céréalier va sans doute préférer investir plus classiquement dans la mécanisation et le numérique. Mais qui sait, s'il venait à disposer d'une infrastructure adéquate et à trouver les financements ? Pas exclu mais pas certain, car la plupart des agriculteurs sont endettés, voire surendettés. De source ministère de l'Agriculture/Agreste, l'endettement des agriculteurs est en forte hausse ces dernières années et dépasse, en moyenne, les 200 000 euros. Avec de fortes disparités : pour 30 % d'entre eux, on est en dessous de 50 000 euros et, pour 20 %, à plus de 300 000 euros. En outre, les moins de 40 ans sont deux fois plus endettés (270 000 euros) que les plus de 60 ans. Les élevages de porc sont quatre à cinq fois plus endettés que ceux des ovins-caprins, mais amortissent plus vite.



DES IMMOBILISATIONS TRÈS CÔUTEUSES

Beaucoup préfèrent investir dans des aménagements de bâtiments et des matériels classiques, mais souvent innovants : tracteur de 300 CV avec motorisation au gaz naturel (avec, pourquoi pas, sa propre installation de méthanisation). Il en coûte 1 000 euros par cheval de puissance (soit, ici, 300 000 euros). Une moissonneuse-batteuse peut atteindre voire dépasser les 400 000 euros. Chez les producteurs de lait, un robot de traite coûte 100 000 euros. Il existe aussi des risques de dérapage : acheter des solutions « hype », géolocalisées (GPS), coûteuses, qui relèvent parfois du gadget...

Sauf à raisonner subventions et optimisation fiscale, beaucoup achètent des matériels d'occasion ou en leasing. Une tendance à suivre : mutualiser les achats en copropriété, par exemple, via une Cuma (coopérative d'utilisation de matériel agricole).

Certains producteurs, comme les maraîchers, tardent à s'équiper, surtout s'ils ne ressentent pas (ou pas encore) la pression de produire « bio ». Ils l'avouent : ils continuent d'utiliser engrais peu recommandés, pesticides et herbicides (cf. le glyphosate), à défaut d'investir dans un scalpeur-désherbeur...

CHANGER DE PRATIQUES

En cas de difficultés financières, les organisations professionnelles, au vu des nombreux cas de suicides, recommandent fortement de ne pas rester isolé. Ainsi, le réseau associatif Solidarité Paysans se donne pour mission « d'accompagner les changements des pratiques agricoles », en préconisant « l'agro-écologie, véritable levier de redressement pour les exploitations fragilisées ». Il faut toujours envisager diverses solutions, renégocier les dossiers de financement en se tournant vers des aides diverses (cf. BEI / Crédit Agricole, MSA/AFSE, Aide financière simplifiée pour les exploitants, Pass'Agri Filières, etc.), mais souvent le foncier est exclu et la constitution d'une garantie est exigée...

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ? NON MONNAYABLE...

Certains éleveurs reconnaissent aussi devoir, légalement et éthiquement, investir pour le bien-être animal. Là encore, les solutions « hype » abondent : tapis

drainant, autonettoyant avec chauffage (!), « loettes » individuelles avec marche pour l'alimentation, robots-brosses, etc. « Nous avons bien conscience qu'il faut investir là aussi », nous confie l'un d'eux. « Mais c'est sans retour sur investissement. » Comprenons : des investissements « cadeaux » qui ne rapportent rien... En revanche, pour des raisons de confort, les robots pour la traite, malgré un coût élevé, séduisent les jeunes éleveurs – y compris pour les cheptels caprins. Mais, confirmation nous a été donnée : le marché est trop de « niche » : 6 000 éleveurs de chèvres seulement en France, cela ne justifie pas (pas encore ?) qu'un industriel comme DeLaval adapte ses robots pour vaches laitières aux chèvres. Raté !

LA MANNE DU CAPTAGE DE CO₂ REVIENT-ELLE ?

Enfin, lors de cette 60^e édition du Salon de la Porte de Versailles, une statistique a fait mouche : d'ici à 2026, 50 % des petites exploitations devraient voir leur patron partir à la retraite. Les instances professionnelles se réveillent : c'est une occasion historique d'accélérer la transition écologique.

Précisément, le Salon a fait étalage, notamment sur l'espace des start-ups « Ferme digitale », d'une moisson de technologies et de prestations de décarbonation. Citons Carbon Farmers (Paris, Station F) qui propose de structurer des filières en valorisant la tonne de CO₂ ; ou MyEasy Farm (Reims), experte en cartographie de rendement et de modulation à partir de photo-réflectance ou photo-thermie, permettant d'ajuster les dosages (engrais, irrigation...) à 10 mètres près. Ajoutons l'outil de surveillance des silos (prévenant la germination des grains) développé par Javelot (Lille-Wasquehal, Felix Bonduelle et Vindicien Delcourt) ; et la start-up nantaise Weenat qui a conçu une IA pour le suivi de température, la pluviométrie, les maladies des plantes, etc. Enfin, à Rouen, SysFarm délivre des crédits CO₂, avec une valorisation globale des exploitations s'échelonnant entre 40 et 100 euros, par hectare, par an (sur la base du prix « standard » actuel de 45 euros la tonne de CO₂).

Alors, outre la production d'énergie photovoltaïque et la méthanisation, pourquoi ne pas tenter d'arrondir les fins de mois, vertueusement. ■



Réconcilier écologie et économie

Concilier compétitivité des entreprises et transition écologique : il est difficile d'élaborer des réponses de politique publique à cet enjeu majeur, dans un contexte où la multitude d'acteurs concernés peine à s'entendre sur une cause pourtant vitale pour tous, a montré un récent débat organisé par France Stratégie.

Par Anne DAUBRÉE

« **P**olitiques en faveur de la transition écologique et compétitivité s'opposent-elles ? » Le 12 février, France Stratégie, cellule d'études et de veille rattachée à Matignon, organisait une web conférence consacrée à ce sujet crucial. En économie, cette question pose celle de l'« action collective », analyse Lionel Fontagné, coordinateur du rapport de France Stratégie sur « Les incidences économiques de l'action pour le climat » (Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz mai 2023). Personne n'a intérêt à faire quelque chose individuellement et tout le monde y a intérêt collectivement... « Quand une tonne de carbone est émise, elle est là pour tout le monde », rappelle Lionel Fontagné. Et du point de vue écologique, cette question s'inscrit dans un cadre international complexe : les accords de Paris de 2015, par lesquels les États s'engagent à prendre des mesures pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, sur la base du volontariat. « Cela pose deux problèmes. Ces actions ne sont pas coordonnées, et donc, elles ne sont pas suffisamment efficaces pour atteindre les objectifs fixés. Et il n'y a pas d'obligations », pointe Lionel Fontagné. À ceci s'ajoute

une autre difficulté soulignée par le rapport de France Stratégie : « Pour l'instant, les économistes ne sont pas en mesure de définir une jauge commune qui permette de mesurer des efforts faits par les différents pays », ajoute l'expert.

Au sein de ce cadre international à l'efficacité toute relative, « les pays diffèrent entre eux par leur degré d'ambition et par les instruments qu'ils mettent en œuvre », explique Fanny Henriot, directrice de recherche au CNRS au sein d'Aix-Marseille School of Economics. En effet, les états disposent de différents types d'outils pour réduire la production de gaz à effet de serre. Les « instruments prix », comme les quotas d'émission ou la taxe carbone (modèle européen). Ou alors, des subventions qui favorisent des modes de production moins polluants (modèle américain). Ces différences de stratégies engendrent des conséquences écologiques et économiques diverses. Ainsi, l'Inflation Reduction Act américain de 2022 génère des problèmes d'attractivité pour l'Europe. Une nation qui se dote d'une politique écologiquement exigeante, avec un coût élevé du carbone, risque de provoquer une « fuite de carbone » vers d'autres pays, tout en nuisant à la compétitivité de ses propres entreprises...



© Shutterstock

“ L’Europe a-t-elle choisi la bonne stratégie ? ”

FUITES DE CARBONE EN BAISSÉ

L’Europe a-t-elle choisi la bonne stratégie ? « L’Union européenne a choisi d’agir, de montrer le chemin (...). Comment protéger notre compétitivité tout en baissant nos émissions, c’est tout l’enjeu », décrypte Lionel Fontagné. Depuis le 1^{er} octobre dernier, le MACF, Mécanisme d’ajustement carbone aux frontières, dit « taxe carbone » est entré dans sa phase expérimentale. Les importateurs de produits comme l’acier, les engrais ou l’aluminium, doivent acquitter de la taxe carbone. L’Europe fait évoluer sa stratégie jusqu’alors basée sur un système qui présente plusieurs biais sur le plan écologique et économique. Les entreprises achètent des « quotas » d’une émission globale de carbone, plafonnée en fonction des objectifs de l’UE. Dans ce cadre, « une entreprise a intérêt à délocaliser là où ces quotas seront moins coûteux. Cela provoque une « fuite de carbone ». Les émissions vont se déplacer ailleurs », explique Cécilia Bellora, économiste au CEPII, Centre d’études prospectives et d’informations internationales.

Pour préserver la compétitivité des entreprises, le dispositif exemptait celles à l’activité très intensives en émissions de carbone et soumises à la concurrence internationale. Résultat : ces entreprises ne sont pas incitées à déplacer leur production, mais « le signal prix disparaît », commente Cécilia Bellora. Le nouveau mécanisme de la taxe carbone semble plus efficace à la fois sur le plan de la compétitivité et celui de l’écologie. En effet, « l’incitation à produire ailleurs pour réimporter va être plus faible », explique l’économiste Et selon les simulations des chercheurs, les « fuites de carbone » devraient être nettement inférieures à celles observées avec le mécanisme des quotas. ■



© Shutterstock

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
 Plateforme : annoncelegale.vie-economique.com

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées. **Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.vie-economique.com ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.** Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT00048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

INFORMATIONS



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Enquête publique unique préalable à une demande de défrichement et de permis de construire pour un projet d'édification d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Lesperon
Demandeur : Monsieur Benjamin TINTIGNAC, Représentant de la SAS ENOVA PV 2, 10 Les Docks Place de la Joliette 13002 Marseille 2^{ème} Arrondissement

Une enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique, durant 32 jours consécutifs, **du lundi 18 mars 2024 (08 h 30) au jeudi 18 avril 2024 (18 h 00).**

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement et de permis de construire.

Monsieur Daniel DECOURBE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Madame Anne GUCHAN-DORLANNE en qualité de suppléante, par décision n° E24000010/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 8 février 2024.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment les demandes de défrichement, l'étude d'impact, le résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale :

- Sur support papier : à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 et le vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

- Sur un poste informatique : à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;

- Sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 18 mars 2024 (08 h 30) au jeudi 18 avril 2024 à 18 h 00, être :

- Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;

- Envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie Lesperon, siège de l'enquête publique 54 place Saint-Pierre 40260 Lesperon.

- Transmises par courriel à ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr avant le jeudi 18 avril 2024 à 18 h 00. Elles devront porter la mention : «à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP Défrichement/PC LESPÉRON)».

Monsieur Daniel DECOURBE recevra le public à la mairie de Lesperon aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 18 mars 2024 de 08 h 30 à 12 h 00**

- **Mercredi 3 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00**

- **Jeudi 18 avril 2024 de 15 h 00 à 18 h 00**

Une réunion d'information et d'échange, présidée par Monsieur Daniel DECOURBE, commissaire enquêteur, est organisée le lundi 18 mars 2024 à 19 h 00 à la mairie de Lesperon, en présence du maître d'ouvrage.

Toute information sur ladite demande pourra être sollicitée auprès du maître d'ouvrage, Monsieur Thomas SENANT 45 avenue du Président JF Kennedy 64200 Biarritz - thomas.senant@enoe-energie.fr.

Dans les trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à Madame la préfète des Landes son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes - service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60) et service aménagement et risques (SAR) (05 58 51 30 73) - et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L24VE02484

24. DORDOGNE

AVIS DE CONCESSION COMMUNE DE PIÉGUT-PLUVIERS

M. Alain MARZAT - Maire
 Mairie - Place Yves Massy - BP 35
 24360 PIEGUT PLUVIERS
 Tél : 05 53 56 40 22 - Fax : 05 53 56 08 25
 mèl : mairie@piegut-pluviers.fr
 SIRET 21240328100018

OBJET : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC GESTION DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Référence acheteur : 2024 CONCESSION

Type de marché : Services

Procédure : Concession

Code NUTS : FRI11

Lieu d'exécution : LE BOURG

24360 PIEGUT-PLUVIERS

Durée de la concession : 36 mois.

à compter du 01/07/24

Description : VOIR REGLEMENT DE CONSULTATION

Classification CPV :

Principale : 79956000 - Services d'organisation de foires et d'expositions

Délégation

Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

VOIR COMPLEMENT AU REGLEMENT DE CONSULTATION

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40% CAPACITES DU CANDIDAT

60% MONTANT DE LA REDEVANCE VERSEE A LA COMMUNE

Remise des offres : 02/04/24 à 18h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires :

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur suivant : <http://marchespublics.dordogne.fr>

Les plis électroniques devront être remis selon les conditions fixées dans le règlement de la consultation.

Il s'agit d'un marché périodique : NON

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

COMMUNE DE PIÉGUT-PLUVIERS

Mairie - Place Yves Massy

24360 PIEGUT PLUVIERS

Tél : 05 53 56 40 22

mèl : mairie@piegut-pluviers.fr

Envoi à la publication le : 05/03/24

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.dordogne.fr>

L24VE02870

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

CONSTITUTIONS



1 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER
24750 BOULAZAC
Tél : 05 53 04 43 83

Aux termes d'un ASSP en date du 19/02/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **DORALIN INVEST**
Objet social : La prestation de tout service en matière de direction financière, managériale, commerciale, comptable, administrative, juridique et informatique, l'encadrement et la gestion de personnel, l'assistance en matière de stratégie et de développement, toutes prestations et travaux administratifs, techniques, commerciaux et de direction pour le compte de sociétés, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, parts sociales, actions et parts d'intérêts dont la société pourrait devenir propriétaire ou locataire par voie d'acquisition, d'apports ou par tout autre moyen, la prise de participation dans toutes sociétés ou groupements ayant pour objet toutes opérations commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières, l'animation de toute société au capital de laquelle elle détendrait des participations, l'acquisition, l'édification, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Siège social : 15 LA BERTHONIE, 24750 TRELISSAC
Capital : 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERIGUEUX
Président : M. CLUZEAU DORIAN, demeurant 15 LA BERTHONIE, 24750 TRELISSAC

L24VE02328

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Cession d'action soumise à l'agrément préalable de l'Assemblée Générale

Pour avis
LE PRESIDENT



1 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER
24750 BOULAZAC
Tél : 05 53 04 43 83

Aux termes d'un ASSP en date du 01/03/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ECHOPPE
Objet social : -L'acquisition de tout immeuble, bâti ou non bâti, l'édification de toute construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement des biens sus-désignés, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société

Siège social : 15 La Berthonie, 24750 TRELISSAC

Capital : 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERIGUEUX

Gérance : M. CLUZEAU Dorian, demeurant 15 La Berthonie, 24750 TRELISSAC

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers

Pour avis
Le Gérant

L24VE02636



RODOLPHE MORLION
NOTAIRE A RIBERAC
(DOROGNE)
37-39 RUE DU 26 MARS 1944

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Rodolphe MORLION, Notaire à RIBERAC (Dordogne), 37-39 rue du 26 Mars 1944, le 28 février 2024 a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Associé : Madame Kathleen Dale CUNNEEN, demeurant à RIBERAC (24600) 10 chemin des tilleuls,

Objet : En France et à l'étranger une activité de location meublée de type «AirBnb».

Dénomination : **MONTAGUE COURT**

Siège social : RIBERAC (24600), 10 chemin des Tilleuls.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social fixé à la somme de QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 EUR), divisé en 15000 parts de UN EURO (1,00 EUR) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 15000 attribuées à l'associé unique.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Le gérant est Madame Kathleen MASLEN demeurant 10 chemin des Tilleuls, 24600 RIBERAC.

Pour avis

Le notaire.

L24VE02779



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 4 mars 2024, a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION : **ROMAE**

CAPITAL : 1.000 euros divisé en 1.000 actions d'un euro

SIÈGE SOCIAL : 244, impasse d'Estival - Lieudit La Borie 24590 SAINT CREPIN ET CARLUCET

OBJET : L'administration et la gestion par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENTE : Madame Maëva LACOMBE domiciliée 567 Ocean Avenue, A804 Brooklyn, 11226, New York (USA)

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Romain LACOMBE domicilié 567 Ocean Avenue, A804 Brooklyn, 11226, New York (USA)

IMMATRICULATION au RCS de BERGERAC

Pour avis

L24VE02823



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 7 mars 2024, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions simplifiée

DENOMINATION : **CMMB**

CAPITAL : 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros

SIÈGE SOCIAL : 395 route du 16 août 1944 24330 BASSILLAC ET AUBEROCHÉ

OBJET : L'administration, la gestion par bail ou autrement et la vente, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les associés titulaires d'actions de préférence sans droit de vote ne disposent pas du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Christophe BRAIRE domicilié 395 route du 16 août 1944 - 24330 BASSILLAC ET AUBEROCHÉ

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L24VE02966



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 7 mars 2024, a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions simplifiée

DENOMINATION : **Atelier Lana**

CAPITAL : 5.000 euros divisé en 500 actions de 10 euro

SIÈGE SOCIAL : 77, rue Alphée Mazières - 24000 PERIGUEUX

OBJET : Achat et vente de vêtements professionnels, d'accessoires, de lingerie, ainsi que la commercialisation de tout produit concernant l'équipement de la personne.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENTE : Madame Virginie BARRANTOL domiciliée 14, rue de l'Etrier - 24000 PERIGUEUX

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L24VE02990

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC
SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

MODIFICATIONS

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2024 de la Société JP GADEAU ET FILS MIDI PYRENEES, SAS au capital de 60.000 € dont le siège social est MAVALEIX, 24800 CHALAIS, 982 521 486 RCS PERIGUEUX, il a été décidé d'étendre l'objet social à compter de ce jour à l'activité suivante :

- commissionnaire de transports.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.
Pour avis

L24VE02787



SCI CLEPIE

Société civile immobilière
Au capital de 130.000,00 euros
Siège social : 38 Rue Bouguereau
24100 BERGERAC

RCS BERGERAC 429 687 403

Suivant AGE en date du 28 février 2024, il a été décidé de transférer le siège social à compter de ce jour, actuellement fixé à BERGERAC (24100) 38 Rue Bouguereau, vers PERIGUEUX (24000) 8 Rue du Maréchal Foch.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC.
Pour avis, la gérance.

L24VE02891



Maître Marie-Catherine HERVOUET
Le Chant de l'Eau
24370 CALVIAC
EN PERIGORD

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL, NOMINATION D'UN NOUVEAU GÉRANT ET AGRÈMENT D'UN NOUVEL ASSOCIÉ

La **SCI LE PEYROU**, au capital de 1.524,49 €, dont le siège était à SARLAT (24200) 4 rue du TUNNEL, identifiée au SIREN sous le n° 350346201 et immatriculée au RCS de BERGERAC s'est réunie :

- En AGE du 01/07/2021, il a été décidé le transfert du siège social au 52 chemin Pech de Malet, 24200 VITRAC à compter du 01/07/2021, et l'agrément d'un nouvel associé en la personne de M. François MALAURIE

- En AGE du 30/08/2021, il a été décidé à compter du 30/08/2021 de nommer en qualité de gérante Mme MALAURIE Stéphanie, demeurant 52 chemin Pech de Malet, 24200 VITRAC, en lieu et place de M. Hubertus BRONCKERS.

Pour avis
Le notaire

L24VE02991

ABONNEZ VOUS

FONDS DE COMMERCE



SELARL LASCAUX JURIS NOTAIRES
Maîtres Fabrice RENAUD et Mai ESSER-RENAUD
726 Route de Thonac
24290 Montignac-Lascaux
Tél : 05 53 51 80 15
fabrice.renaud@notaires.fr

CASTELLUM, SARL dont le siège est à MONTIGNAC (24290) La Grande Béchade, identifiée au SIREN sous le numéro 531505725 RCS PERIGUEUX

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Fabrice RENAUD, Notaire à MONTIGNAC-LASCAUX, 726 Route de Thonac, le 5 mars 2024,

La Société dénommée CASTELLUM, dont le siège est à MONTIGNAC (24290) La Grande Béchade, identifiée au SIREN sous le numéro 531505725 RCS PERIGUEUX.

A : CEDE A par :
La Société dénommée OLI MONTIGNAC, dont le siège est à MONTIGNAC-LASCAUX (24290) 2 rue Lafitte, identifiée au SIREN sous le numéro 984026203 RCS PERIGUEUX.

Le fonds de commerce de Restaurant Bar Glacier sis à 2 rue Lafitte 24290 MONTIGNAC LASCAUX, lui appartenant, connu sous le nom commercial L'O-BERGE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX, sous le numéro 531505725.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L24VE02834



Maître Marie-Catherine HERVOUET
Le Chant de l'Eau
24370 CALVIAC
EN PERIGORD

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie-Catherine HERVOUET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à CALVIAC EN PERIGORD, le 25 janvier 2024, en cours de publication au SPF de SARLAT LA CANEDA, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **OVIVE**, dont le siège est à GOURDON (46300) Gaus-signères, identifiée au SIREN sous le numéro 502936271 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAHORS.

A :
Monsieur Benjamin Christophe GERODOU, demeurant à GROLEJAC (24250) barrière, Célibataire.
Désignation du fonds : fonds de commerce de

1/location de canoë de kayaks et de tous autres engins et matériels pouvant servir à des activités de loisir et de plein air sis à CARSAC-AILLAC (24200) lieu dit Les Bories, connu sous le nom commercial CANOE CARSAC.

2/location de canoës, cycles, rollers, deux roues motorisées, vente de carte, guides, sis à GROLEJAC (24250) lieu dit Les Drouilles, connu sous le nom commercial EXPLORANDO

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS CENT MILLE EUROS (300000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

L24VE02959

COUR D'APPEL DE PARIS

DU PAREIL AU MEME

Siège : 49/51 Rue Emile Zola 93100 Montreuil (RCS 326 019 775)

Etablissement secondaire : 7 place de la Clautre 24000 Périgueux

Arrêt de la Cour d'Appel de Paris en date du 06/02/2024, infirme le jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 28 juin 2023, en ce qu'il a fixé la date de cessation des paiements au 31 décembre 2021, statuant à nouveau, fixe la date de cessation des paiements au 31 août 2022

L24VE02637

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX

AVIS

Par jugement en date du 04 Mars 2024, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de sauvegarde à l'égard de : **M. Bastien CHARPIGNY, et Mme Mathilde GENTON épouse CHARPIGNY** demeurant Haras de la Vergne - La Vergne - 24270 LANOUAILLE. Activité : Elevage canin. MANDATAIRE JUDICIAIRE : S.E.L.A.R.L. LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL LGA, sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

L24VE02983

31. HAUTE GARONNE

MODIFICATIONS

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

REPLACEMENT D'ADMINISTRATEURS NOMINATION D'UN PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL NON-RENOUVELLEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes de délibérations en date du 29 février 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société **ETS AMIEL**, SA au capital de 440.000 euros, ayant son Siège social à TOULOUSE (31200) - 5, allée Paul Harris, et immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n° 308 700 558, a :

- décidé de ne pas renouveler les mandats arrivés à expiration de la Société SODECAL AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Pascal FOUQUE, Commissaire aux Comptes suppléant,

- nommé comme nouveaux Administrateurs, en remplacement de M. Patrick MEDARD, M. Rémy MEDARD et Mme Milene ABIT, Administrateurs démissionnaires, la Société SOMOUEST (immatriculée au RCS de LAVAL sous le n° 751 012 139, ayant son Siège social sis ZA DE

AVIS

Par jugement en date du 04 Mars 2024, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : **Mme Marie CONTAMINE**, demeurant 2 rue des Sports - 24460 CHATEAU L'EVEQUE. Activité : ingénierie - études techniques. A constaté la cessation des paiements au : 07 février 2024. MANDATAIRE JUDICIAIRE : S.E.L.A.R.L. LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID.

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL LGA, sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites. A ordonné la publicité dudit jugement.

L24VE02984

AVIS

Par jugement en date du 04 Mars 2024, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : **Mme Virginie GUILLAU divorcée GIRAUD**, inscrite au RCS PERIGUEUX sous le N° 818 544 876, exerçant son activité au 7 bis place de la Cité 24000 PERIGUEUX. Activité : Mandataire immobilier indépendant. A constaté la cessation des paiements au : 13 février 2024. MANDATAIRE JUDICIAIRE : S.E.L.A.R.L. LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL LGA, sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites. A ordonné la publicité dudit jugement.

L24VE02985

L. ANTIINIERE - 3, impasse du Chaintre - 53150 MONTSURS, ayant désigné Mme Christine ROMAIN comme Représentante permanente), la Société COMARTIN (immatriculée au RCS de BERGERAC sous le n° 531 132 090, ayant son Siège social sis à ESTAMPES - 24620 TAMNIES, ayant désigné M. Pascal COSSENET comme Représentant permanent), et M. Pascal COSSENET (domicilié 11, rue des Grandes Terres - 78940 MILLEMONT), ce pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les Comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2029.

Le Conseil d'Administration réuni à l'issue de cette Assemblée a nommé comme Président du Conseil d'Administration et Directeur Général M. Pascal COSSENET, et n'a pas nommé de Directeur Général Délégué en remplacement de M. Rémy MEDARD, Directeur Général Délégué démissionnaire.

Les formalités légales seront effectuées au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, le Président

L24VE02838

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
Plateforme : [annoncelegale.vie-economique.com](https://www.vie-economique.com)

Le site [vie-economique.com](https://www.vie-economique.com) est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.
Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.vie-economique.com ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.
Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

47. LOT-ET-GARONNE

AVIS

Par arrêté en date du 07 Février 2024, Madame le Maire de Saint-Georges a ordonné l'ouverture d'une enquête publique vente - aliénation et ouverture d'un chemin rural au lieu-dit « Roussel », du 04 Mars 2024 au 19 Mars 2024 à la Mairie de Saint-Georges. Monsieur Georges LAFAURE domicilié 2707 Route du Pont des Cuves 47370 Saint-Georges a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie le lundi 11 Mars 2024 de 9 heures à 11 heures.

Le rapport et les conclusions motivées au commissaire enquêteur seront transmis à Madame le Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête.

L24VE01696

CONSTITUTIONS



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
VILLENUEVE SUR LOT
FUMEL BOE
05.53.49.13.26
c.moullis@villeneuve-ecce.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENUEVE SUR LOT du 05/03/2024, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **MA&SA**

Siège social : 26 rue de Casseneuil, 47300 VILLENUEVE SUR LOT

Objet social : Les activités de restauration sur place et à emporter, crêperie, saladerie, salon de thé, vente de boissons ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Sarah NEVI et Monsieur Martin LHUILLIER, demeurant ensemble 78 route de Lembrun 47110 LE TEMPLE SUR LOT

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

L24VE02904

MODIFICATIONS



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la Société HOLDING ROMAN BASTIEN, SARL au capital de 1 000 € porté à 351 000 €, dont le siège social est sis 190 impasse des Armands à GAVAUDUN (47150), et immatriculée au RCS sous le numéro 951 353 036 RCS AGEN, en date du 26 février 2024 que le capital social a été augmenté d'une somme de 350 000 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 1 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 351 000 euros

Pour avis

La Gérance

L24VE02822



SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

SCEA ARTIGUES DE LAVERNY
Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 170 750,00€
Siège social : 3 Rue de la Source
31120 ROQUES
RCS de TOULOUSE N°437 650 583

Suivant AGE du 03/04/2023 déposée au rang des minutes de Me Séverine DELAGE-RECONDO, Notaire à MEZIN (47170), le 05/01/2024, les associés ont décidé de transformer la Société Civile d'Exploitation Agricole en Société Civile Immobilière, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 3 avril 2023.

Modification au RCS de TOULOUSE
Pour avis le Notaire

L24VE02889

FONDS DE COMMERCE

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 8 février 2024 à PORTET SUR GARONNE (31120), enregistré au SPFE de TOULOUSE le 22 février 2024 suivant Dossier 2024 00006499, référence 3104P61

2024 A 00297, les sociétés **ALBERT FRERES & CIE**, société à responsabilité limitée, au capital de 40.000 euros, dont le siège social est à 81200 AUSSILLON, ZI, Rue de la Mécanique, 715 620 738 RCS CASTRES et **COMPAGNIE FRANCAISE DE TRANSPORTS (CFT)**, SAS au capital de 40.000 euros, dont le siège social est situé 68 rue de la Mécanique, Zone Industrielle, 81200 AUSSILLON, 339 851 628 RCS CASTRES ont vendu à la société **JP GADEAU & FILS MIDI PYRENEES**, SAS au capital de 60.000 euros, dont le siège social est situé à Mavaleix, 24800 CHALAIS, 982 521 486 RCS PERIGUEUX, un fonds de commerce de transports routiers et transports de toute nature, nationaux et internationaux, pour son compte ou comme commissionnaire, toute opérations de transit, chargement, déchargement, dédouanement, location de véhicules, représentations maritimes, agence de transit et commissionnaire de transports, entreposage de toutes marchandises à l'exclusion de marchandises dangereuses ou insalubres, exploité à ZI du Bois Vert, 4 avenue de la Saudrune, 31120 PORTET-SUR-GARONNE, moyennant le prix de 69.571 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 11.576 euros et aux éléments corporels pour 57.995 euros. Entrée en jouissance : 1^{er} janvier 2024.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière des publications légales au Cabinet d'Avocats FIDAL, 9 avenue Parmentier, 31000 TOULOUSE.

Cette cession du fonds de commerce a mis fin au contrat de location-gérance existant entre la SARL ALBERT FRERES & CIE et la SAS COMPAGNIE FRANCAISE DE TRANSPORTS (CFT) en date du 01/09/1999 et de son avenant en date du 30 juin 2000.

Pour avis.

L24VE02809

ABONNEZ VOUS

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

SCI CHAMPAGNE Ô TERRA

Aux termes d'une délibération en date du 22 février 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de production et vente d'électricité photovoltaïque, installation, construction, aménagement de tous immeubles nécessaires à l'exploitation de centrales de production d'électricité photovoltaïque et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L24VE02890

RS PROJET 34
SAS au capital de 10.000 €
ZAC des Champs de Lescaze 47.310
Roquefort
830 470 712 RCS AGEN

Le 28 04 23 a été constatée la terminaison du mandat de CABINET RAMPNOUX ET ASSOCIES en qualité de commissaire aux comptes suppléant, et il a été décidé de ne pas le remplacer dans ses fonctions.

L24VE02933



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société **HOLDING DENIS TAILLARDAT**, Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros, dont le siège social est sis 1, Avenue des Batailles 47410 LAUZUN, et immatriculée sous le numéro 453 907 834 RCS AGEN, réunie le 2 février 2024, a décidé :

De réduire le capital social pour le ramener à 23 860 euros par rachat et annulation de 1 314 actions, sous la condition suspensive de l'absence d'intervention de toute opposition, ou, en cas d'oppositions des créanciers, du rejet de celles-ci.

Et, a modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts comme suit :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à trente-sept mille euros (37 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt-trois mille huit cent soixante euros (23 860 euros).

Par suite, lesdites opérations ont définitivement été réalisées à la date du 5 mars 2024.

POUR AVIS
Le Président

L24VE02943



OFFICE NOTARIAL
Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUE, Romain LANDES
45 rue des Vignes
47300 Villeneuve-sur-Lot

TROIS EUX

SCI au capital de 700 €
Siège social : PECH LEVRIER
47440 CASSENEUIL
RCS d'AGEN n°791 169 519

L'AGM du 07/03/2024 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : la vente (exceptionnelle).

La décision sera effective à compter du 07/03/2024, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le reste est sans changement.
Modification au RCS d'AGEN.

Pour avis
Le gérant

L24VE02962

CLÔTURES



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

L'Assemblée Générale de la Société en liquidation C.S.K. PATRIMOINE, au capital de 20 euros, dont le siège social et de liquidation est sis 9 allée Dangosse, 47510 FOULAYRONNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 538 021 908 RCS AGEN, réunie le 31 décembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M Stefan KNEZEVIC, demeurant 9 allée Dangosse, 47510 FOULAYRONNES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L24VE02817

CONVOCATIONS

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

Société Coopérative Agricole Les Apiculteurs Gascons
Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : 19, Route de Riols (47480)
PONT DU CASSE
SIRET : 828 741 850 00022
RCS AGEN 828 741 850
Agréée sous le numéro 12430

CONVOCATION

Les Associés de notre société sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte de la Coopérative qui se tiendra à FOULAYRONNES (47 510) « Le Belvédère », 1, Rue Marcel Pagnol, Salle du GIE, le VENDREDI 22 MARS 2024, à 10 HEURES, et qui délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- I - SOUS LA FORME ORDINAIRE :
 - Lecture du rapport annuel du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 30 septembre 2023 ;
 - Présentation des comptes et opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2023 ;
 - Rapport spécial du Conseil d'Administration sur les conventions ;

- Approbation des comptes et opérations dudit exercice ;
- Approbation des conventions conclues entre la société et un ou des Administrateurs ;
- Quitus aux Administrateurs de l'exécution de leur mission au cours dudit exercice ;
- Affectation des résultats ;
- Constatation de la variation du capital social ;
- Renouvellement des mandats d'Administrateurs de MM. John RIGON et David MARCON ;
- Fixation du montant du budget alloué à la formation des Administrateurs ;
- Fixation de l'allocation globale allouée aux Administrateurs ;
- Approbation et ratification d'un emprunt antérieurement souscrit ;
- Ratification de la rédaction du règlement intérieur ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

II - SOUS LA FORME EXTRAORDINAIRE :

- Modification de l'article « 45 » des statuts suite à une erreur matérielle ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Vous avez la faculté de prendre connaissance, au siège social, à partir du quinzième jour précédant cette Assemblée Générale Mixte, du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial sur les conventions soumises à autorisation préalable, des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023, d'un document donnant des informations sur l'écart du prix indiqué et du prix effectivement payé aux associés coopérateurs pour leurs apports, de la nouvelle rédaction du règlement intérieur, ainsi que du texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée Générale Mixte avec, en annexe, le projet des statuts modifiés.

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président

L24VE02417

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS - SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex - SIRET 353 502 644 00019 • Directeur de la publication : Guillaume LALAU • Directeur délégué : Nicolas THOMASSET • Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET • Direction artistique : David PEYS • Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD, Noëllie SANZ & Raphaëlle MOURET • Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE • Rédaction : Nathalie VALLEE, Jennifer WUNSCH, Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT, Nelly BETAÏLLE, Jonathan BITEAU, Matthieu DALZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON, Vincent BIARD, Hermance HITTE, Bérengère BOSI, Maxime FAYOLLE, Charlène LERMITE, Marie LEMAITRE & Marie-Amélie HUSSON • Photographe : Louis PIQUEMIL • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie BROUÏTIER • Assistante de direction & Service abonnement : Catherine DEPETRIS • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle MORFEA • Assistante communication digitale : Magalie RICCETTI • Responsable annonces légales : Emmanuelle GESLAIN • Direction financière et administrative : Katia DE STEFANO • Responsable comptable : Florence MANOEUVRIER • Service comptabilité : Élodie VIGNEAU • Service commercial annonces légales : Christophe CLERTEAU • PUBLICITÉ Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le mercredi • Impression : ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS) • Commission paritaire n° 1027182705 ISSN 2729-0034 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € • Membre RésoHebdoEco



24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

annoncelegale.vie-economique.com

L'entreprise et cotisations sociales

Revue de récentes décisions de justice en matière de contrôles et redressements Urssaf.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

La méconnaissance par l'organisme de recouvrement des garanties qu'il prévoit au bénéfice du cotisant n'emporte la nullité de l'ensemble de la procédure de contrôle et de redressement que si l'irrégularité affecte chacun des **chefs de redressement** envisagés. (Amiens, Chambre 2 protection sociale, 30 janvier 2024, RG n° 22/04060)

MISES EN DEMEURE

En l'espèce, l'Urssaf a adressé deux mises en demeure au cotisant qui en a accusé réception. Pour la société concernée, ces dernières sont irrégulières dès lors qu'elles ne mentionnent pas la nature des cotisations. La première mise en demeure indique dans l'encadré relatif à la nature des cotisations : « régime général (*) », l'astérisque renvoyant à la précision : « cotisations de sécurité sociale, assurance chômage, retraite complémentaire, prévoyance, la retenue à la source ». La deuxième mise en demeure mentionne la nature des sommes dues, soit « régime général, cotisations de sécurité sociale, assurance chômage, retraite complémentaire, prévoyance, retenue à la source ». Pour le tribunal ces mentions sont suffisantes pour assurer l'**information de l'entreprise**. (TJ Bobigny, Serv. contentieux social, 19 janvier 2024, RG n° 23/00631)

Selon l'Urssaf, dans ce contentieux, le montant des cotisations et contributions sociales réclamées de 11 108 euros pour l'année 2014 a été arrondi à l'euro supérieur et la somme de 5 776 euros, réclamée pour l'année 2016, à 5 775 euros. Cependant, pour la cour d'appel, il n'apparaît pas justifié d'arrondir des nombres entiers et cette **modification de chiffre** sur deux montants distincts ne peut que rendre la mise en demeure difficilement compréhensible pour la cotisante.

Par ailleurs, la mise en demeure visant un montant de cotisations différent de celui préalablement notifié ne permettait pas à la cotisante de connaître la nature, la cause et l'étendue de son obligation. La cour d'appel a, en effet, relevé une différence de montant « qui n'est pas minime et défavorable à la cotisante » de 2 559 euros entre le montant total des cotisations et contributions de sécurité sociale réclamées dans la mise en demeure (24 151 euros) et celui indiqué dans le courrier des inspecteurs (21 592 euros). La mise en demeure doit être annulée. (Paris, 6, 12, 26 janvier 2024, RG n° 20/02806)

CONTRAINTES

Doivent être annulées la mise en demeure et la contrainte adressées à un travailleur indépendant dès lors que celles-ci visent, de façon contradictoire, des cotisations provisionnelles pour réclamer des cotisations définitives et ne permettent pas ainsi à l'intéressé d'avoir connaissance de la **période pour laquelle les sommes lui sont réclamées**. (Aix-en-Provence, 23 novembre 2023, RG n° 22/04225)

L'opposant soutient que la contrainte est irrégulière dès lors que la cause de sa délivrance, pour « absence de versement », est trop générale et imprécise et qu'elle ne précise aucun calcul. En l'espèce, la contrainte émise par le directeur de l'Urssaf, qui faisait référence à deux mises en demeure, détaillait, pour chaque mois, le montant des cotisations et contributions sociales dues et rappelait le motif du recouvrement, soit l'absence de versement. Ainsi, la contrainte comporte les éléments permettant au cotisant de connaître la nature, la cause et l'étendue de son obligation : contrairement à ce que celui-ci soutient, elle est régulière. (TJ Bobigny, Service contentieux social, 19 janvier 2024, RG n° 23/00631)

Il est constant que les organismes de recouvrement conservent la possibilité d'émettre des contraintes, nonobstant la saisine de la Commission de recours amiable par le cotisant, laquelle n'entraîne pas la suspension du **délai de prescription** de l'action en recouvrement. (TJ Bobigny, Service contentieux social, 16 janvier 2024, RG n° 23/01101) ■

Meublés de tourisme Le régime micro-BIC

Les loueurs en meublés de tourisme non classés peuvent, pour 2023, bénéficier de l'ancien régime micro-BIC, malgré les modifications apportées par la loi de finances pour 2024.

La loi de finances pour 2024 a durci le régime micro-BIC applicable aux locations de meublés de tourisme non classés, sans modifier le régime applicable aux meublés de tourisme classés. Ces dispositions ont suscité diverses interrogations et interprétations. Le régime micro-BIC est ainsi applicable lorsque le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 15 000 euros (contre 77 700 euros antérieurement). Le taux d'abattement pour charges appliqué au chiffre d'affaires est réduit à 30 % (contre 50 % antérieurement).

NOUVEAU RÉGIME

Ce nouveau régime devait s'appliquer pour les revenus de 2023, faute de précision sur sa date d'entrée en vigueur. L'administration fiscale admet cependant que les loueurs de meublés non classés puissent continuer à bénéficier du régime micro-BIC selon les règles applicables antérieurement à la loi de finances pour 2024. Les loueurs en meublés non classés pourront ainsi continuer à bénéficier des limites de 77 700 euros et de l'abattement de 50 % pour leurs revenus de l'année 2023.

RÉGIME DES MEUBLÉS CLASSÉS

Pour les meublés classés, la limite de chiffre d'affaires du régime micro-BIC pour 2023 et les années suivantes est de 188 700 euros avec un abattement pour charges égal à 71 % du chiffre d'affaires. Pour les loueurs de meublés classés, situés dans une zone tendue caractérisée par un déséquilibre entre l'offre et la demande de logement, l'administration fiscale confirme les dispositions de la loi de finances. À compter de 2024, lorsque le chiffre d'affaires annuel de l'ensemble de leur activité de loueur en meublé de tourisme de l'année précédente ne dépasse pas 15 000 euros, le régime micro-BIC leur est applicable avec un abattement supplémentaire de 21 % (soit un abattement total de 92 %).

NOUVELLE RÉFORME EN VUE

Signalons que l'Assemblée nationale a adopté en première lecture, le 29 janvier 2024 une proposition de loi modifiant de nouveau les règles d'imposition des loueurs de meublé de tourisme, classé ou non classé. Ainsi, la limite de chiffre d'affaires du régime micro-BIC serait fixée à 30 000 euros pour un meublé de tourisme classé et à 15 000 euros pour un meublé non classé. Dans les deux cas, l'abattement pour charges serait abaissé à 30 %. En zone tendue, les meublés classés pourraient bénéficier d'un abattement supplémentaire de 41 % (soit un total de 71 %, comme auparavant), à condition que le chiffre d'affaires de l'année précédente pour l'ensemble de l'activité de location meublée ne dépasse pas 50 000 euros. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+5,97 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2024 : 3 864 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VELO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JANVIER 2023	JANVIER 2024	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,6	118,19	+ 3,1 %
INDICE HORS TABAC	113,86	117,16	+ 2,9 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
4 ^e TRIMESTRE 2023	142,06	+ 3,5 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,65 €	1 766,96 €		

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
Directeur de
la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 932,82	4,5%	5,2%	19,6%	7 966,68	7 318,69	France
SBF 120	5 990,79	4,1%	4,5%	17,7%	6 021,57	5 555,78	France
EURO STOXX 50	4 893,07	5,1%	8,2%	25,2%	4 912,92	4 403,08	Europe
S&P 500	5 078,54	2,7%	6,5%	28,6%	5 137,08	4 688,68	USA
NASDAQ 100	17 908,00	1,7%	6,4%	55,0%	18 302,91	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 646,16	0,4%	-1,1%	3,7%	7 733,24	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	17 698,40	4,7%	5,7%	23,1%	17 735,07	16 431,69	Allemagne
SMI	11 463,74	1,7%	2,9%	3,4%	11 496,76	11 091,58	Suisse
NIKKEI	40 097,63	10,3%	19,8%	43,5%	40 109,23	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	3 047,79	12,8%	2,4%	-1,2%	3 047,79	2 702,19	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,40	-0,4%	2,3%	48,9%	13,60	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	8,27	-5,5%	-12,9%	-17,3%	9,65	8,20	-
ASHLER ET MANSON	3,06	-4,4%	-4,4%	-6,7%	3,20	3,06	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	8,20	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,66	6,4%	1,1%	157,3%	2,98	2,41	-
CHEOPS TECHNOLOGY	62,00	-2,4%	-3,9%	1,6%	65,00	53,00	2,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	490,00	0,8%	3,8%	8,4%	496,00	470,00	7,8%
EAUX DE ROYAN	88,50	3,5%	-2,7%	2,9%	91,00	84,00	7,1%
EUROPLASMA	0,001	-31,3%	-79,2%	-99,9%	0,005	0,001	-
FERMENTALG	0,51	-43,5%	68,9%	-68,1%	0,93	0,27	-
GASCOGNE	3,44	0,0%	-5,5%	-12,5%	3,64	3,40	-
GPE BERKEM	2,21	-9,8%	-27,8%	-58,2%	3,68	2,21	-
GPE PAROT (AUTO)	8,35	1,8%	1,2%	295,7%	8,40	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	7,50	-31,9%	-40,5%	-69,6%	12,70	7,50	-
HUNYVERS	13,05	-5,8%	-6,8%	11,5%	14,25	12,95	-
I.CERAM	2,38	-9,2%	-17,9%	-79,3%	5,35	2,38	-
I2S	6,80	0,0%	17,2%	7,9%	6,80	5,10	2,1%
IMMERSION	2,02	2,5%	4,1%	-57,4%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,08	1,2%	31,3%	-49,2%	0,09	0,06	-
KLARSEN DATA	2,55	0,0%	-6,3%	31,4%	3,38	2,38	-
LECTRA	31,20	-2,2%	-0,2%	-8,4%	34,75	29,15	1,2%
LEGRAND	92,92	2,7%	-1,3%	17,8%	94,10	89,08	2,2%
MON COURTIER ENERGIE	8,10	2,3%	-	-	8,19	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,18	-28,0%	-14,3%	0,0%	0,25	0,18	-
OENEO	10,60	-9,0%	-17,8%	-22,9%	12,90	10,50	3,3%
POUJOLAT	13,10	-15,8%	-20,6%	-42,0%	16,50	12,80	2,4%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	3,40	-16,0%	-3,4%	-10,1%	4,34	3,40	-
VALBIOTIS	3,98	-2,9%	-20,4%	12,1%	5,12	3,91	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Australie secrète (partie 1)

Un paradis méconnu



© Shutterstock

À 15 kilomètres au large de Yeppoon dans le Queensland, Great Keppel Island est une île paradisiaque, qui ne compte pas moins de 17 plages sur ses 1 308 hectares de nature. Sauvage et préservée, l'île offre un petit bout de paradis souvent ignoré des touristes.

Par Charlène LERMITE

Si face aux célèbres Frasers et Whitsunday, Great Keppel Island fait office d'outsider, l'île située à 15 km au large de Yeppoon dans le Queensland, n'a rien à leur envier. Quand de nombreux touristes débarquent sur les plus convoitées îles australiennes, Great Keppel Island n'est le plus souvent connue que des locaux et attire beaucoup moins de visiteurs. Seule une cinquantaine d'habitants peuplent l'ensemble de l'archipel des Keppel Islands. Quasiment dépourvue de voitures, l'arrivée sur la plus grande des îles Keppel, 1 308 hectares, est assurée par deux compagnies de ferries depuis Yeppoon. Après 30 minutes de trajet, le débarquement se fait directement sur Fisherman Beach, les pieds dans le sable et le dépaysement est

instantané. L'excursion à la journée est possible, mais, il est conseillé de passer une nuit sur Great Keppel Island pour faire l'expérience de la vie insulaire. Une fois vos bagages remontés, non sans difficulté de la plage, direction l'un des rares établissements hôteliers de l'île. Parfaitement intégrés dans la nature, sous de grands palmiers, ils proposent des cabines ou de grandes tentes. Proche des premiers campements et rapidement accessible via un sentier, la première plage donne le ton avec son immense étendue de sable et une eau translucide.

COUCHERS DE SOLEIL UNIQUES

Great Keppel Island se parcourt facilement à pied, entre points de vue sur les hauteurs de l'île et plages paradisiaques où il est conseillé d'amener masque et tuba pour admirer la richesse des coraux et de la faune et la flore sous-marines. Parmi les 8 spots de snorkeling que compte l'île, Wreck Beach est connu pour l'observation des dauphins et des tortues. Louer un kayak permet aussi d'accéder aux plages les plus sauvages. Durant les mois d'août et de septembre il est possible de partir en bateau observer les baleines à bosse qui descendent vers le sud. Le dîner du soir se prend directement sur la plage, sur la terrasse du *Great Keppel Island Hideaway*, avec un superbe coucher de soleil pour fond. Au loin, les dauphins s'ébrouent encore dans les vagues. Le soir, direction la plage à nouveau pour regarder les étoiles et voir de très près la voie lactée. ■